

I.S.S.N. 1141 - 135 X

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXIV — ANNEE 1997
4^e LIVRAISON

TARIFS

| | |
|---|-------|
| Cotisation (sans envoi du bulletin) | 90 F |
| Pour un couple, ajouter une cotisation | 90 F |
| Droit de diplôme..... | 50 F |
| Abonnement (facultatif) pour les membres titulaires..... | 150 F |
| Abonnement pour les particuliers non membres | 270 F |
| Abonnement pour les collectivités | 270 F |
| Prix du bulletin au numéro (fascicule ordinaire) | 70 F |
| Prix du bulletin au numéro (fascicule exceptionnel) selon le cas. | |

Il est possible de régler sa cotisation 1998, par virement postal au compte de la S.H.A.P. Limoges 281-70 W, ou par chèque bancaire adressé au siège de la compagnie.

Les personnes de moins de vingt-cinq ans désireuses de recevoir le Bulletin sont invitées à le demander à la S.H.A.P.. Ce service est assuré gratuitement.

Dans le souci de préserver les droits de ses auteurs, la Société historique et archéologique du Périgord, déclarée d'utilité publique, se doit de rappeler à tous ce qui suit :

Les dispositions mentionnées dans le Code civil, article 543, s'appliquent dans leur intégralité à la présente publication. Toute reproduction publique, même partielle, par quelque procédé que ce soit, est soumise à l'autorisation écrite du directeur de la publication, laquelle a fait l'objet d'un dépôt légal.

La S.H.A.P. est reconnue d'utilité publique. A ce titre, elle est autorisée à recevoir dons et legs.

Le directeur de la publication : Jacques Lagrange
S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX

Commission paritaire n°63667

IMP. C.M.P. SARL - MAGNAC S/TOLVRE - Tél. 05 45 68 59 19
SIREN 345 305 254 - R.M. 16

© S.H.A.P. Tous droits réservés. Reproduction, adaption, traduction sont interdites, sans accord écrit du directeur de la publication.

I.S.S.N. 1141 - 135 X

BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET
ARCHÉOLOGIQUE DU
PÉRIGORD



TOME CXXIV — ANNEE 1997
4^e LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 4^e LIVRAISON 1997

| | |
|---|-----|
| ● Compte rendu de la séance | |
| du 1 ^{er} octobre 1997 | 473 |
| du 5 novembre 1997 | 475 |
| du 3 décembre 1997 | 480 |
| ● La triste histoire du Gisement de l'Oreille d'Enfer (Manaurie) (Brigitte et Gilles Delluc) | 483 |
| ● A propos des deux fragments de brachets préromains en verre découverts à Eymet (Richard Boyer)..... | 501 |
| ● Habitat et topographie du Puy-Saint-Front à Périgueux aux XII ^e et XIII ^e siècles (Pierre Carrigou Grandchamp) | 505 |
| ● L'hôpital Sainte-Marthe (8 ^e partie) (Louis Grillon) | 531 |
| ● Iconographie du château de Montaigne. Montaigne et sa maison (suite et fin) (Béatrice Le Cour Grandmaison) | 541 |
| ● Qui Sem bien châtie bien (Fabrice Masanès) | 551 |
| ● Relation de l'abbé Nicolas Laulanié du Grézeau (suite et fin) (Robert Bouet)..... | 565 |
| ● Dans notre iconothèque : | |
| Quelques vestiges gravés de la grotte du Serpent à Saint-Avit-Sénieur (Brigitte et Gilles Delluc)..... | 591 |
| ● Travaux universitaires : | |
| Céline Doux : <i>Etude sur l'origine et l'évolution de l'habitat dispersé dans le bassin de l'Isle ente Beaulieu et Mussidan</i> | 601 |
| ● Notre sortie d'automne 1997 | 620 |
| ● Vient de paraître : | |
| Pierre Pommarède - La Saga de saint Front (M.-P. Mazeau-Thomas) | 623 |
| ● Les petites nouvelles (Brigitte Delluc)..... | 625 |

Le présent bulletin a été tiré à 1 600 exemplaires.

Cette livraison a été conçue et réalisée par Jacques Lagrange
et Jeannine Roussel, avec la collaboration de la commission de lecture.

Ont également participé à la préparation de ce numéro :

M. F. Bordes, Dr G. et Mme B. Delluc, M. H. Lapouge, P. Pommarède.

Photo de couverture : Oreille d'Enfer à Manaurie (Photo Brigitte et Gilles Delluc).

Les textes publiés dans ce Bulletin expriment des points de vue personnels des auteurs qui les ont rédigés. Ils ne peuvent engager, de quelque façon que ce soit, ni la direction du Bulletin, ni la Société. Le Conseil d'administration de la Société Historique et Archéologique du Périgord fait appel à chaque membre de notre compagnie afin de collaborer au Bulletin.

Il n'est pas nécessaire pour être publiés, que les travaux aient fait l'objet d'une présentation en séance publique par leur auteur. On est prié d'adresser les textes à :

M. le Directeur de la publication

Bulletin de la S.H.A.P. - 18, rue du Plantier - 24000 PERIGUEUX

Les manuscrits seront soumis à l'avis de la commission de lecture et éventuellement insérés dans une prochaine livraison. Sauf demande expresse, il n'est pas fait retour aux auteurs des documents non publiés. Ils sont archivés à la bibliothèque de la S.H.A.P. où on pourra les consulter.

Les articles insérés dans le Bulletin sont remis gracieusement à leurs auteurs, sous la forme de cinquante exemplaires tirés à la suite.

Les bibliothécaires de la S.H.A.P. les tiennent à la disposition des bénéficiaires.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS MENSUELLES

SEANCE DU MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 1997

Présidence : P. Pommarède, président

Présents : 110 - Excusés : 7

NECROLOGIE

Le docteur Chatonet.
Etienne de Lestrade de Conty.

ENTREE DE DOCUMENTS

- Trois tirés-à-part d'articles de B. et G. Delluc parus dans le *Bulletin* de notre Société (don des auteurs) ;
- Une étude de radiesthésie sur le château de Hautefort (don de M. de la Clergerie) ;
- Des notes sur Charles de Peyssard, garde du Roi (don de M. L. de Saint-Cernin) ;
- Des souvenirs périgourdins (avec croquis) de la vie à Périgueux de la fin des années 1930 (don de M. Panzini).

ENTREE D'OUVRAGES

Dons

- *Etudes historiques sur Blis-et-Born. II : Le prieuré Sainte-Catherine de Born*, par L. Grillon et Th. Tillet (don des auteurs) ;
- *D'Arcachon à Andernos. Regards sur le Bassin* (Actes du XLVIII^e

Congrès d'études régionales de la Fédération historique du Sud-Ouest, 20-21 avril 1996), Bordeaux, F.H.S.-O., 1997 (don de la F.H.S.-O.) ;

- *Le rosé de Sigoulès. Quinze historiettes périgordines*, Périgueux, Pilote 24, 1997 (don de l'auteur) ;

- *Jérôme de Périgord auteur du Cid ?* J. Germain-Aufray, Association des amis de Saint-Jacques et d'études compostellanes de Dordogne, 1997 (don de l'auteur) ;

Achat

- *Guide historique du Grand Prieuré de Toulouse des Hospitaliers de Saint-Jean en région Aquitaine et Midi-Pyrénées*, chez l'auteur, Le Bouscat, 1994.

REVUE DE PRESSE

Le secrétaire général a relevé plusieurs études intéressant le Périgord dans des publications récentes :

- le *Bulletin du Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n°48 (septembre 1997) fournit une monographie du château de Chaveroche, à Vieux-Mareuil, par Hervé Lapouge, une liste des clercs périgourdins du séminaire Saint-Sulpice à Paris par Louis Grillon et une biographie de Léonard Durand de Ramefort par R. Bouet ;

- le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire de Sarlat et du Périgord Noir*, dans son n°70 (3^e trimestre 1997) présente les résultats des recherches des groupes de travail sur les cantons de Sarlat et de Saint-Cyprien ainsi qu'une étude de Louis-François Gibert sur et un article de Mireille Bénéjean sur ;

- enfin, dans *Les Amis des Monastères*, n°111 (juillet 1997), on trouve un article de Marcel Berthier sur "Les privilèges de Cîteaux d'après un ouvrage de la bibliothèque de l'abbaye de Cadouin".

COMMUNICATIONS

En introduction à la séance, Mme Rousset fait le compte rendu de l'excursion en pays chanceladais que les membres de notre Société ont effectuée dans l'après-midi du 20 septembre.

Le président informe nos collègues de la décision du conseil d'administration de conférer à Dominique Audrier l'honorariat du secrétariat général. Il profite de l'occasion pour rendre hommage à l'action que celui-ci a menée pendant de nombreuses années.

Il signale les publications de notre collègue Henri Brives qui fournit, canton par canton, une sélection de cartes postales anciennes tirées de sa collection. Il présente le programme prévisionnel du congrès de la Société française d'archéologie qui se déroulera en Dordogne au mois de septembre 1998. Il mentionne la prochaine vente du château de Saint-Pardoux-de-

Dronne et signale qu'il présentera à la presse, à notre siège, son ouvrage sur "la saga de saint-Front" le 24 octobre prochain.

M. de Lary présente le recueil de nouvelles qu'il vient de publier chez Pilote 24 et qui s'intitule *Le rosé de Sigoulès*.

Mme Germain-Aufray communique à notre Société ses conclusions sur le mystérieux auteur du *Cantar del Cid*. Suivant en cela les thèses de Javier Sainz Moreno, elle pense qu'il s'agit du fameux Jérôme de Périgord, futur évêque de Salamanque et administrateur de Zamora. Erudit et grand diplomate, ce clunisien rejoignit le Cid en 1096 et mourut en Espagne en 1120. Pour Mme Germain-Aufray, de sérieuses raisons psychologiques confirment cette thèse qu'elle vient de développer dans un petit ouvrage. Bernard Lesfargues signale à ce sujet quelques erreurs importantes d'ordre philologique et linguistique qu'il a relevées dans l'ouvrage de M. Sainz Moreno.

Le père Delage présente ensuite, à l'aide de diapositives, la chapelle des Tressérous, aux Lèches. Cet édifice classé Monument historique en 1982, est dans un état de délabrement avancé et nécessite une intervention rapide. C'est dans ce cadre que vient d'être créée une association œuvrant pour la sauvegarde de cette chapelle, pour laquelle le père Delage avait déjà lancé un cri d'appel en 1980. Mme Girardy-Caillet fait état d'un projet de restauration mis au point récemment par l'architecte en chef des Monuments historiques. A la suite de cette intervention et des compléments d'informations donnés par Bernard Lesfargues, le président propose que notre Société émette un vœu auprès de la Conservation régionale des monuments historiques, cette proposition est adoptée à la majorité des membres présents.

Mme Girardy-Caillet propose enfin à notre Société un bilan des fouilles en Dordogne pour l'année 1997. A l'aide de diapositives, elle présente les actions entreprises sur le site de la collégiale de Capdrot, où de nombreuses sépultures ont été mises au jour, et sur le chantier de l'autoroute A 89. Elle fait également le point sur les récentes découvertes effectuées à Périgueux, dans les zones de Campniac et de la Cité administrative, et évoque en conclusion les opérations de dépose de la mosaïque d'Eyvirat qui a rejoint les collections du Musée du Périgord.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
François Bordes.

ADMISSIONS DU 1^{er} OCTOBRE 1997

- Mme Debord Lucette, le Bourg, 24210 Fossemagne, présentée par MM. B. Fournioux et Ch. Turri ;
- M. Boyer Richard, 17, rue Boudon-de-Saint-Amans, 47240 Bon-Encontre, présenté par le Dr G. Delluc et M. J. Lagrange ;
- Dr et Mme Dussert Georges, Saint-Romain, 16210 Chalais, présentés par le col. Santenard et le père Pommarède ;

- M. et Mme Léonardon Jean, 9, rue des Ecrevisses, 67400 Illkirch-Graffenstaden, présentés par Me J. Labaisse et le père Pommarède ;
- M. et Mme Jacquet Yves, 45, rue Bernard-Jugault, 92600 Asnières, présentés par Me J. Labaisse et le père Pommarède ;
- M. et Mme Monzie Pierre, 16, bd Mal-Leclerc, 38000 Grenoble, présentés par M. J. Demoures et le père Pommarède.

SEANCE DU MERCREDI 5 NOVEMBRE 1997

Présidence : père Pommarède, président

Présents : 110 - Excusés : 6

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

FELICITATIONS

Anne-Marie Sibboni et Jean-Pierre Bellingard, nommés chevaliers dans l'ordre national du Mérite.

Mme Chassain qui vient d'être élue présidente de Amis de Saint-Jacques de Compostelle et des études compostellanes en Dordogne.

ENTREE DE DOCUMENTS

- "Hommage à nos morts pour la patrie" (don de M. Chassaing) ;
- "Recherches radiesthésiques à l'église de la Cité" (don de M. de La Clergerie) ;
- une lettre de M. le curé de Sigoulès sur l'église disparue de Perthus ou de Saint-Martin, près de Sigoulès ;
- une étude de M. Rateau sur le mont d'Onel, dans la commune de Couze (don de l'auteur).

ENTREE D'OUVRAGES

Dons

- Intelligence économique et logique du samouraï, extrait de la *Revue de Défense nationale*, n°8-9 (août-septembre 1997) (don de M. Nay) ;
- *Frédéric Mistral et les Ecritures*, Ed. du Rondelet félibréen dou Pichoun-Bousquet, Marseille, 1997 (don de Mme Gavalda) ;
- *Les noms des saints en langue d'oc*, Marseille, Atelier Hautes résolutions, 1996 (don de P. Nouzin).

Achats

- *Des lépreux aux cagots. Recherches sur les sociétés marginales en Aquitaine médiévale*, F. Bériac, Bordeaux, F.H.S.-O., 1990 (Recherches et

travaux d'histoire sur le Sud-Ouest de la France, V) ;

- *Destins de la noblesse bordelaise*, 2 vol., M. Figeac, Bordeaux, F.H.S.-O., 1996 (Recherches et travaux d'histoire sur le Sud-Ouest de la France, X) ;

- *Les vingt-cinq familles. Les négociants bordelais sous Louis-Philippe*, J. Cavignac, Bordeaux, 1985 (Les cahiers de l'I.A.E.S. n°6) ;

- *Machines à papier. Innovation et transformations de l'industrie papetière en France (1798-1860)*, L. André, Paris, Ed. de l'E.H.E.S.S., 1996 ;

- *Grand cartulaire de la Sauve-Majeure*, 2 vol., C. Higounet et A. Higounet-Nadal, Bordeaux, F.H.S.-O., 1996 (Etudes et documents d'Aquitaine, VIII) ;

- *Fédération historique du Sud-Ouest, Congrès d'études régionales (I-VII) (1948-1954) (Périgueux, Cahors, Dax, La Réole, Saintes, Luchon, Pau)*, Bordeaux, F.H.S.-O., 1997 ;

- *Répertoires des lieux, personnes et thèmes cités dans la Revue historique et archéologique du Libournais et de la Vallée de la Dordogne*, suivi des articles, R.H.A.L., t. LXIV, n°239, 1^{er} trimestre 1996.

- *Forgeron d'Europe. Sylvain Floirat, enfant de Nailhac*, M. Cusset, Ed. de la Montauzière, s.d.

REVUE DE PRESSE

Le secrétaire général a relevé plusieurs études intéressant le Périgord dans des publications récentes :

- *Lo Bornat*, dans son numéro de juillet-août-septembre 1997, présente le compte rendu de la 78^e félibrée qui s'est déroulée dans le canton de Villefranche-de-Lonchat ; on y trouve également la présentation du vitrail de Jumilhac-le-Grand représentant saint Eusice et sa ruche que notre président avait signalé à cette revue ;

- le *Bulletin de la Société préhistorique française*, dans son tome 94, n°3 (3^e trimestre 1997), publie un article de Guy Célerier, André Chollet et Anna Hantaï sur des "Nouvelles observations sur l'évolution de l'azilien dans les gisements du Bois-Ragot (Vienne) et le Pont-d'Ambon (près de Bourdeilles)" ;

Le secrétaire général signale également la très bonne maîtrise d'histoire contemporaine de Patrice Bourgeix sur *Le pèlerinage du Saint-Suaire de Cadouin* (Bordeaux-III, 1996-1997).

COMMUNICATIONS

En ouvrant la séance, le président regrette le prochain départ de notre secrétaire général, promu directeur des Archives municipales de Toulouse, qu'il félicite cependant pour cette nomination. Il souhaite la bienvenue au commissaire Penaud qui prend une retraite anticipée pour se consacrer à de nouveaux ouvrages. Enfin, il remercie Claudine Girardy-Caillat qui a permis, avec M. Filiol, la visite des fouilles de la Cité administrative à Périgueux.

“La 3^e tranche des fouilles de la Cité administrative a porté sur un rectangle de 900 m² environ dont la partie sud, percutée par les fondations modernes des bâtiments religieux n'offre pas d'intérêt pour l'archéologie gallo-romaine. La partie nord ne comporte pas de traces de voirie (la *decumane* trouvée plus à l'est n'apparaît plus et il n'y a pas de *cardine*).



Claudine Girardy-Caillat présentant les fouilles de la Cité administrative

Tout ce centre de la fouille était occupé au milieu du II^e siècle par une structure légère en murs de torchis maintenus aux angles par des poteaux corniers et des poteaux intermédiaires. On voit très nettement les embrases de ces poteaux. La toiture devait être légère (paille, jonc, bois ?) car on ne trouve aucune trace de *tegulae*. Il existe une partie à usage de foyer. Rien ne permet de définir la nature de ce local à l'extrémité ouest nord ouest de l'agglomération.

Un puits a été fouillé permettant de trouver deux monnaies et de la céramique ordinaire. Il n'y a que peu de sigillée. Un autre puits effondré en cours de fouille n'a pu être examiné. Il est trouvé à l'est de la fouille un four de moyenne importance et à l'ouest une structure orthogonale en petit appareil. Les tranchées exploratoires n'ont pas permis de relever des niveaux augustéens. ”



Visite des fouilles de la Cité administrative

Le président signale que l'ouvrage qu'il vient de terminer sur saint Front sera enfin disponible dans quelques jours ; une conférence de presse sera organisée au siège de la Société le 21 novembre prochain. La réédition de *l'Histoire du Périgord de Dessalles*, augmentée des tables de G. Mouillac vient de sortir de presses. Quant à la Fédération historique du Sud-Ouest, elle va prochainement publier l'étude de Christophe Bouneau sur *l'Electrification du Grand Sud-Ouest de la fin du XIX^e siècle à 1946*.

Il fait état de ses découvertes, grâce aux miracles de la photographie, concernant deux statues monumentales encore non identifiées de la collégiale de Saint-Cyprien. L'une représente saint Augustin portant un cœur flamboyant dans sa main, et l'autre Alain de Solminihac avec ses attributs d'évêque. Quant au tableau censé représenter Christophe de Beaumont, il représente en fait également saint Augustin.

Le président informe également l'assistance qu'au mois de juillet 1998, notre collègue Henri Brives organisera le centenaire de la première carte postale connue de la Dordogne, et que le programme du Congrès de la Société française d'archéologie, qui se déroulera en septembre 1998 en Dordogne, se précise.

Le secrétaire général annonce la prochaine conférence de l'A.R.A.H. sur "la présence cathare en Périgord", ainsi que les cérémonies anniversaires du centième anniversaire de la mort d'Oscar de Fourtou, à Ribérac.

M. Lagrange, revenant sur la récente inauguration du monument de Thenon-les-Bains (Haute-Savoie), insiste sur le rôle de Mme Robert Lacoste (épouse de l'homme politique périgourdin) dans le passage de la frontière franco-suisse pendant la dernière guerre.

M. de Royère présente ensuite avec des diapositives son château de Monsec, sur la commune de Mouzens. Construit sur une assise qui domine la rivière, ce bâtiment qui possède encore quelques éléments médiévaux a été remanié à la Renaissance ainsi qu'au XIX^e siècle. C'est de cette époque que datent plusieurs interventions de sculpteurs italiens résidant dans la région. L'orateur détaille avec verve et poésie l'architecture originale de cette bâtisse qui a toujours appartenu à la même famille.

Benoît Melon, architecte des Bâtiments de France, illustre dans la deuxième partie de la séance deux des chantiers qu'il suit actuellement dans le département. Le premier concerne l'église de Valeuil, sur laquelle d'importants travaux de couverture ont permis de rattraper de sérieux problèmes de fissures de murs. Le second, dans l'église de Preyssac-d'Excideuil, a donné lieu à la découverte d'éléments architecturaux du Moyen Age jusqu'alors inconnus et à la réouverture d'une grande baie gothique dans l'abside. Des photographies des différentes étapes de ces chantiers ont permis à l'assemblée de se rendre compte précisément du minutieux travail de restauration que le service départemental de l'Architecture mène à bien.

Le président,
P. Pommarède.

Le secrétaire général,
F. Bordes.

SÉANCE DU MERCREDI 3 DECEMBRE 1997

Présidence : Père Pommarède, président, puis J. Vircoulon, président de la Société Historique et Archéologique de Libourne.

Présents : 120 Excusés : 8

Le compte rendu de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

ENTRÉE DE DOCUMENTS

- * Notice sur le général Clergerie (don du Dr Gay) ;
- * Plusieurs numéros du journal *La Flèche* (don de J.-R. Bousquet) ;
- * Un dossier sur les monuments aux morts du département réalisé par des instituteurs (don de M. Combet) ;
- * Programmes des festivals de danse de Brantôme (1963-1971) (don de Mme Frapin) ;
- * Notice sur l'église de Lestignac (Sigoulès) (don de M. l'abbé Costisella) ;
- * Deux études concernant Le Fleix au XVII^e siècle et les vieux papiers de la famille Thouraud, du Fleix (1585-1630) (don de M. Vircoulon).

ENTREE DE LIVRES

Dons :

* Rocal (G.), *Vielles coutumes dévotieuses et magiques du Périgord*, bois gravés de M. Albe, préf. de G. Lavergne, Périgueux, Fanlac, 1997 [Bibliothèque du Périgord, n°1] (don de l'éditeur) ;

* Pommarède (P.), *La saga de saint Front*, Périgueux, Pilote 24, 1997 (don de l'auteur et de l'éditeur) ;

* Audrerie (D.), *La notion et la protection du patrimoine*, Paris, P.U.F., 1997 [coll. "Que sais-je"] (don de l'auteur).

REVUE DE PRESSE

Le secrétaire général signale la parution du dernier numéro de la revue *Mémoire de la Dordogne*, dont le dossier spécial est consacré aux "Moulins et meuniers". Cette publication est maintenant devenue la revue des services du patrimoine du département.

FELICITATIONS

Roland Nespoulet, nommé maître de conférence au Museum, détaché à l'abri Pataud.

NECROLOGIE

M. G. Fournioux, père de notre collègue B. Fournioux ; M. Mäher-Besse.

COMMUNICATIONS

En ouvrant la séance, le président invite M. Vircoulon, président de la Société historique et archéologique de Libourne, à prendre place au bureau présidentiel.

Il signale que notre conseil d'administration a reçu M. Guillaume et M. Lachaise, respectivement vice-président et secrétaire général de la Fédération historique du Sud-Ouest en vue de la préparation du congrès de cette fédération prévu en 2001 dans notre département.

Le président fait également état de ses pérégrinations photographiques qui l'ont mené en compagnie du docteur Brachet dans l'oratoire du château de Beynac en quête des peintures murales mentionnées par J. Secret (*B.S.H.A.P.* 1959, p. 168-172), puis dans la sacristie de Saint-Michel-de-Montaigne, où il a découvert un pupitre à trois clés, et enfin dans celle de Négrondes où il a découvert deux anges porte- flambeaux.

Il revient sur les cérémonies anniversaires du centième anniversaire de la mort d'Oscar de Fourtou qui vont se dérouler prochainement à Ribérac, et évoque la carrière de ce parlementaire et ministre qui fut l'un des partenaires présidents d'honneur de notre Société.

Jean Vircoulon présente ensuite la Société historique dont il est président. Fondée en 1932 et dotée d'une revue l'année suivante, elle regroupe environ 450 membres et gère deux musées archéologiques. Elle dispose également d'une bibliothèque d'archéologie et d'histoire et projette en 1998 deux expositions : l'une sur le 150^e anniversaire de l'année 1848 et l'autre sur Jules Steeg.

M. Chaume, secrétaire général de la même Société, fait ensuite une communication sur une dynastie d'entrepreneurs périgourdiens en Libournais au XIX^e siècle, les Rocherol. Originaire de la région de Bergerac, Jacques Rocherol s'installe le premier à Libourne où on le retrouve appareilleur en chef du pont de cette cité et où il réalise de nombreux travaux importants sous la Restauration et la monarchie de Juillet. Son neveu Jean apparaît ensuite comme architecte et entrepreneur de travaux publics. C'est à ce titre qu'il s'occupe des travaux d'assainissement de la ville, de l'aménagement des quais et du port et de la construction du viaduc pour le chemin de fer.

En deuxième partie de séance, Pierre Thibaud, maire-adjoint de Payzac, nous invite à le suivre dans une promenade illustrée de belles diapositives. De l'église de son village en passant par le pont Lasveyras et les granges ovalaires, il nous conduit sur les sites de Malherbeaux (commune de Savignac-Lédrier) et surtout de Vaux où l'ancienne papeterie, classée monument historique, fait l'objet d'un projet de restauration et de valorisation. Cette "usine aux champs" qui fonctionna jusqu'en 1968 et qui fabriquait du papier de paille de seigle présente l'originalité, unique en France, de conserver intacte toute la chaîne de fabrication datant des années 1860.

En fin de séance, le président remercie Gérard Mouillac, qui prend une retraite de bibliothécaire de notre Société très méritée, et François Bordes, nommé aux Archives municipales de Toulouse, pour leur activité au service de la S.H.A.P.

Le président,
Pierre Pommarède

Le secrétaire général,
F. Bordes

La triste histoire du gisement d'Oreille d'Enfer (Manaurie)

Par Brigitte et Gilles DELLUC

L'abri, qui constitue le porche de la grotte d'Oreille d'Enfer, s'ouvre sur la rive gauche d'un des deux courts vallons confluant pour former le vallon de Gorge d'Enfer, affluent de rive droite de la Vézère. L'histoire de ce malheureux gisement, durant un siècle, est un écheveau un peu embrouillé, mais elle mérite d'être contée. En retraçant les avatars de ce lieu, elle met en évidence la fragilité des niveaux archéologiques et des vestiges artistiques des gisements préhistoriques. Elle montre aussi que l'état actuel de certains sites ne permet plus guère de saisir l'importance qu'ils avaient encore dans un passé proche.

Très vite, des grands travaux

Le flanc gauche du vallon de Gorge d'Enfer est marqué successivement par plusieurs abris¹. Tous ces abris sont creusés à la base ou au flanc du même massif de calcaire gréseux coniacien C7b (carte géologique, 1965). En bordure d'un chemin public, l'abri-grotte d'Oreille

1. Ce sont d'aval en amont : l'abri Pasquet, l'abri du Poisson, l'abri Lartet, le grand abri de Gorge d'Enfer, au niveau du confluent avec le petit vallon adjacent et, sur la rive gauche de ce dernier, l'abri-grotte d'Oreille d'Enfer.

d'Enfer (cliché de couverture) est situé sur la commune de Manaurie, à environ 200 m en amont des abris Lartet et du Poisson (sur la commune des Eyzies), à peu près à 20 m au-dessus de la vallée de la Vézère.

Quand commence notre histoire ? A la fin du mois d'août 1863. Quelques jours après son arrivée aux Eyzies, Edouard Lartet fait ses premières armes et visite Gorge d'Enfer. Suivons-le. Sur la rive gauche du ruisseau, il remarque bien sûr le grand abri, qui a peut-être servi, dit-il, de salpêtrière pendant la Révolution, puis une seconde grotte, "plus enfoncée d'une cinquantaine de mètres dans le vallon" et d'une étendue bien moindre. Cette cavité n'est pas vierge de toute exploration. E. Lartet réfléchit et croit pouvoir conclure : "Il en a été évidemment extrait de grandes masses de débris organiques ; car on y voit des concrétions de brèches osseuses, habituellement persistantes en pareil cas, se relever jusqu'à 60 et 80 cm le long de ses parois. Nous y avons remarqué des os de renne, de bœuf et de cheval, avec des silex taillés de formes diverses ; entre autres deux portions de tête de lance aplaties, soigneusement taillées à petites facettes sur les deux côtés et à bords légèrement festonnés. En dehors de la grotte, on aperçoit des restes de déblais ramenés de l'intérieur, et l'on en remarque particulièrement sous un bloc de roche qui paraît s'être écroulé postérieurement à l'extraction des déblais de la caverne" (Lartet *et al.*, 1864, p. 10). Il y a sans doute là quelque exagération. De toute façon, nous pensons que E. Lartet ne doit pas avoir beaucoup fouillé à Oreille d'Enfer (Delluc G., 1985, p. 293).

A. Roussot, de son côté, a reconsidéré la topographie et l'historique des fouilles de Gorge d'Enfer (Roussot, 1988, p. 292-302, fig. 4-7). Il estime que la description de E. Lartet s'applique mal à l'abri-grotte d'Oreille d'Enfer qu'il juge trop petit pour avoir fourni les abondants sédiments qu'imaginait l'auteur. Mais il n'y a pas d'autre grotte en ce lieu et on va voir qu'il demeurait encore, certainement, après la reconnaissance de E. Lartet, d'importants sédiments à Oreille d'Enfer.

Un autre préhistorien, le docteur Emile Rivière, qui s'était rendu célèbre par la découverte des gravures de la grotte de la Moutie en 1896, signale cette petite grotte sous le nom de grotte des Chênes-Verts. Elle est d'"époque solutréo-magdalénienne", dit-il, mais il reconnaît que le temps ne lui a pas encore permis de faire des fouilles considérables. Tout juste a-t-il trouvé, en 1899, de très belles pointes en silex, ainsi qu'une canine de carnivore percée d'un trou de suspension (Rivière, 1906, p. 777).

C'est l'avidité des collectionneurs qui va accélérer l'histoire et la dégradation d'Oreille d'Enfer. Le 2 février 1907, répondant à l'invitation du propriétaire Albert Massias², MM. Louis Giroux et Charles Schleicher se

2. Plus précisément : Jean-Albert Massias, dit Albert, alors propriétaire de Gorge d'Enfer et de la propriété de La Rivière (aujourd'hui garage et camping à l'entrée des Eyzies) (renseignement oral de R. Roussot, 1982, 1989).

rendent sur place. Qui sont ces nouveaux personnages ? Ce sont deux archéologues ³. Ils examinent tout d'abord le grand abri de Gorge d'Enfer et la galerie qui lui fait suite, mais poursuivent leur excursion car "la partie la plus intéressante des fouilles ne se trouve pas dans le grand abri".

Faisons avec eux quelques pas dans le vallon (**planche 1, A**). Un peu plus loin, A. Massias vient, en effet, de désobstruer le fond de l'abri d'Oreille d'Enfer. Il a "retiré la terre qui comblait la grotte et pu s'enfoncer, par un couloir de 0,75 m de hauteur, à une profondeur de 30 m (**planche 1, B**). Cette galerie, que nous avons parcourue, est très curieuse : à 15 m environ de l'entrée se trouve une chambre assez vaste dans laquelle on peut se tenir debout ; puis la galerie continue et viendra probablement déboucher dans la fissure [du grand abri] de Gorge d'Enfer ; en effet, les coups frappés contre la paroi de l'extrémité du couloir d'Oreille d'Enfer (soit actuellement à 30 m) s'entendent parfaitement dans le couloir [du grand abri] de Gorge d'Enfer, lorsque l'on a, dans celui-ci, franchi la distance de 60 m : là, du reste, se trouve une bifurcation [...]. Les parois de la galerie d'Oreille d'Enfer sont en partie recouvertes de dépôts calcaires et argileux ; nous espérons y trouver un jour des gravures. Cette galerie, et surtout la terrasse qui la précède, ont donné une grande quantité de silex et d'os travaillés, dont nous ferons une description détaillée ; la première récolte atteint le poids d'environ 300 kg". Les auteurs nous apprennent que le travail, "exécuté avec tant de patience et de méthode par M. Albert Massias, [...] a nécessité trois cents journées d'ouvriers et un très important matériel pour le transport des terres et des déblais. Il serait à souhaiter que la Science préhistorique rencontre souvent des aides aussi intelligents et désintéressés que M. Massias" (Giroux, Schleicher, 1907). Le plan du massif rocheux, levé et publié par les archéologues (*ibid.*, p. 165, fig. 1), sera repris ultérieurement (Carré, 1983, p. 77, fig. la). Mais on attend encore la "description détaillée" que les fouilleurs devaient faire des centaines de kilos d'os et d'objets de silex exhumés du gisement.

Voilà donc un grand chantier qui ne laisse pas tout le monde indifférent. En effet, dans une lettre du 12 août 1907 à l'abbé Henri Breuil (archives de la Société historique et archéologique du Périgord), le marquis de Fayolle constate avec tristesse : "Depuis un an, tout a changé aux Eyzies. On y exploite les gisements comme des carrières et incontestablement la

3. Le premier deviendra trésorier de la Société préhistorique française, le second (dit Charles Saulnier-Schleicher) travaille à la librairie Schleicher Frères, spécialisée dans le négoce des livres et objets préhistoriques, sise 61 rue Bonaparte à Paris. A noter que l'on ne trouve pas de proposition de vente d'objets d'Oreille d'Enfer dans les catalogues de la librairie parus à cette époque (Schleicher 1907 et 1908). On ne confondra pas Louis Giroux, de Saint-Mandé (à l'époque dans la Seine et désormais dans le Val-de-Marne), avec Paul Girod, professeur à la faculté des Sciences de Clermont-Ferrand et directeur de l'école de Médecine.

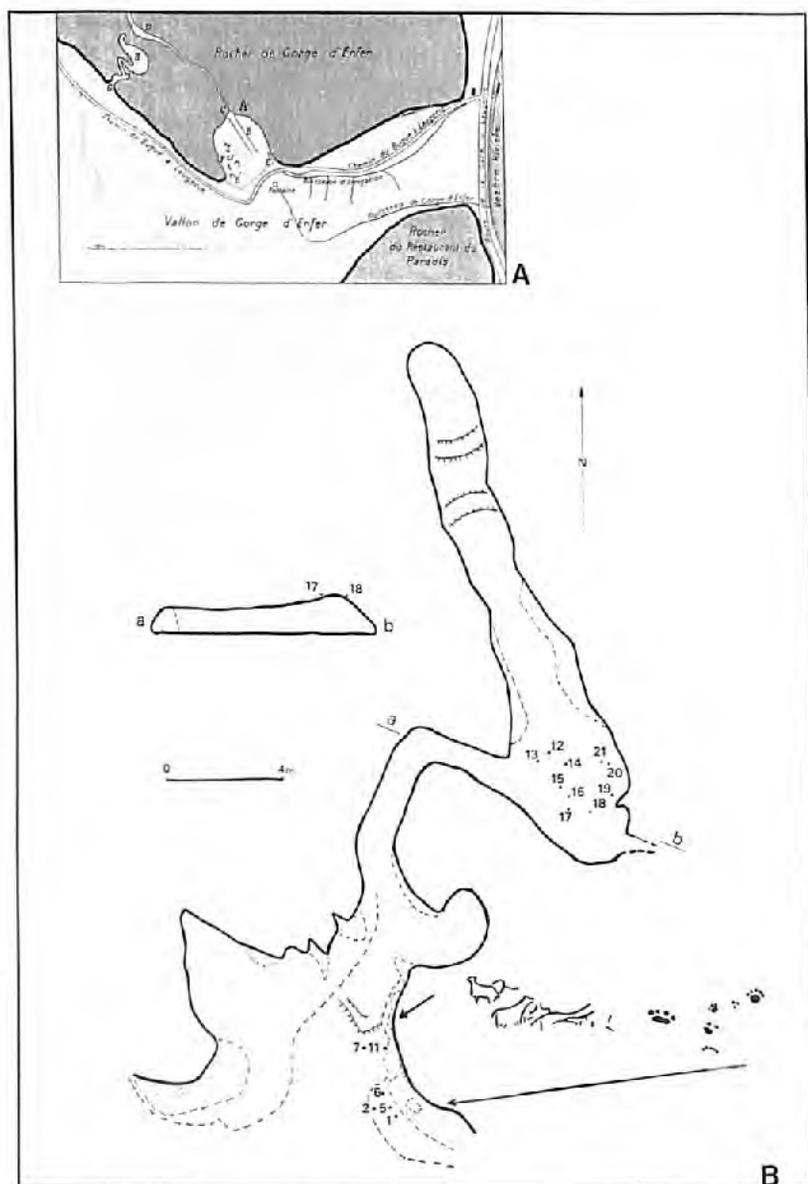


Planche 1 - Le gisement d'Oreille d'Enfer. A - Le vallon de Gorge d'Enfer, avec le grand abri et sa galerie C-D et l'abri-grotte d'Oreille d'Enfer G-H (d'après Giroux L. et *al.*, 1907). B - Plan et section de l'abri-grotte d'Oreille d'Enfer avec localisation des gravures : signes gravés pariétaux (1 à 6) ; animaux du bloc prélevé (7 à 11) ; traits et ponctuations pariétaux rouges de la galerie (12 à 21) (d'après Delluc, 1991).

grotte de Gorge d'Enfer a été vidée par un entrepreneur incapable de faire aucune constatation. Puis Hauser s'est mis à la tâche, il a loué des gisements, des terrains [...]. Nous vivons dans un temps où le snobisme et l'argent sont les grandes plaies et les plus terribles ennemis de la science"⁴.

Un gisement saccagé

Comment essayer d'en savoir un peu plus ? Cherchons du côté de deux autres préhistoriens familiers de la vallée de la Vézère : Paul Girod et l'abbé Henri Breuil.

Dans son bel *in-quarto* intitulé *Les stations de l'Age du Renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze*, P. Girod signale, sans ménagement, "cette intéressante station qui fut découverte par le propriétaire du lieu et gaspillée, sans précaution, pour offrir aux visiteurs les pointes à cran qui se vendaient bien à Laugerie. Je n'ai pu malheureusement [poursuivait-il] que fouiller un petit coin négligé qui m'a permis de recueillir quelques documents osseux et les types caractéristiques de l'assise supérieure de Laugerie-Haute [...]. La tranchée tentée, au petit bonheur, en partant de la plate-forme vers le fond de l'abri, a rencontré une zone non remaniée qui nous a fourni les documents en question. Les débris de rennes étaient abondants, les pointes à cran entières ou en fragments étaient mêlées dès la base, avec des pointes foliacées dont beaucoup à face plane. Il ne peut y avoir de doute sur la position de cette station au point de vue stratigraphie ; elle appartient nettement au Solutréen supérieur" (Girod, 1906 et pl. Gorge d'Enfer A61-64).

La première visite de l'abbé Breuil à Gorge d'Enfer ne semble pas remonter avant 1910 (Breuil, 1960, p. 117). Pourtant le meilleur indice dont nous disposons actuellement, concernant le contenu de ce gisement, se trouve dans son livre *Quatre cents siècles d'art pariétal*. Oreille d'Enfer est "un petit abri fouillé par M. L. Giraux [qui] contenait une forte couche périgordienne à nombreux burins de Noailles, surmontée d'un niveau solutréen à pointes à cran" (Breuil, 1952, p. 307). Tout est dit en peu de mots.

Et par la suite ? De nombreux amateurs vinrent, sans doute, achever de mettre à mal le peu qui restait de ce petit gisement. Annette Laming-Empeire note que "la collection Giraux a été vendue en grande partie en Tchécoslovaquie et détruite au cours de la guerre 1939-1940" (Laming-Empeire, 1962, p. 3.77). Le Dr L. Pradel put, en 1941, fouiller un lambeau de couche archéologique, à droite de l'entrée, exploité par des visiteurs clandestins. Il ne restait plus rien du

4. Un mot à propos de O. Hauser. Dans *Le Périgord préhistorique*, cet auteur signale la grotte d'Oreille d'Enfer comme "Petite grotte qui paraît être en communication [avec la] grotte d'Enfer [c'est-à-dire avec la galerie prolongeant le grand abri] et qui a donné peu de silex" (Hauser, 1911, carte 1, n°28 et 29). On a dit plus haut que cette communication se limite à la perception de coups frappés sur le rocher séparant les deux cavités.

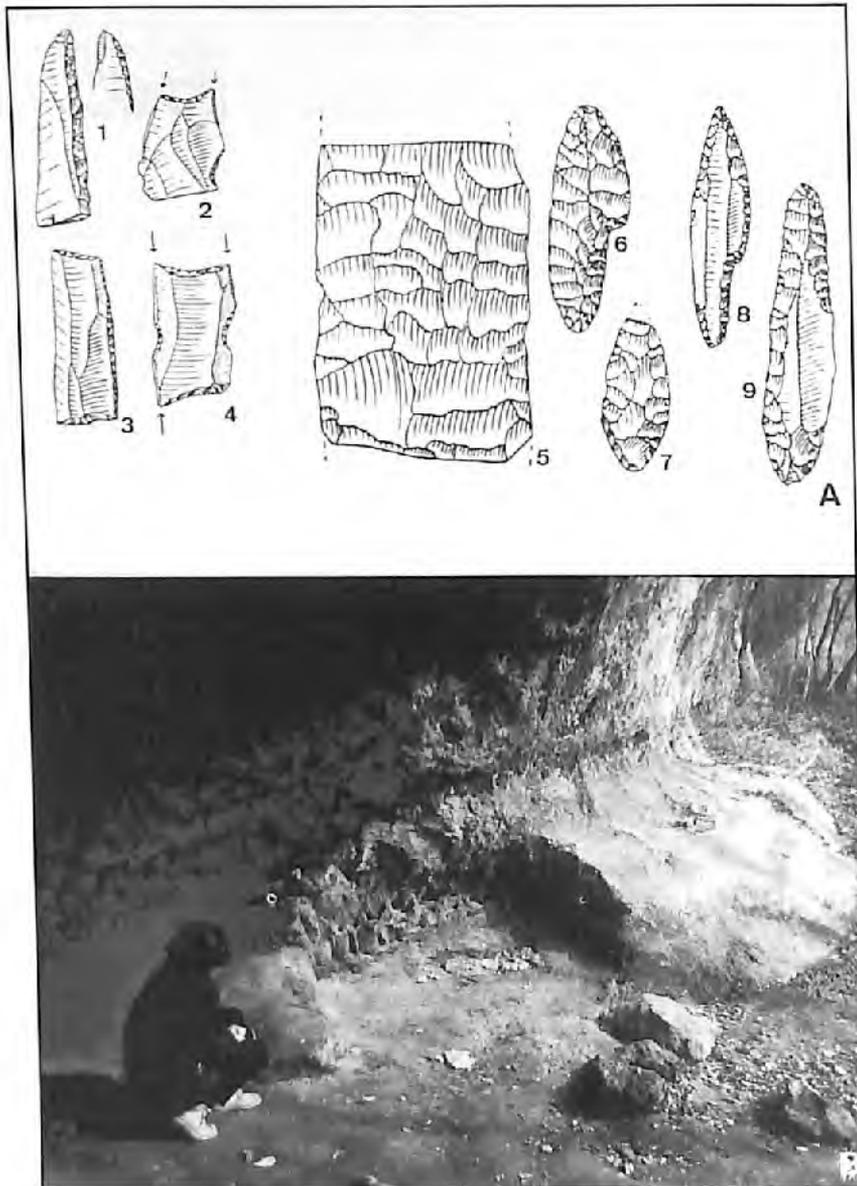


Planche 2 - A - Industrie du gisement d'Oreille d'Enfer : 1 à 4, outillage gravettien ; 5 à 9, outillage solutréen (d'après D. de Sonneville-Bordes, 1960). B - Banquette rocheuse à la base de la paroi droite de l'abri d'Oreille d'Enfer, avec, au centre, la cicatrice de l'enlèvement du panneau des animaux et, à droite, l'emplacement des images en empreinte (clichés Delluc).

niveau supérieur du Solutréen à pointes à cran. Il a fouillé et tamisé moins de 1 m³ de la seule couche en place, sur une épaisseur de 0.40 m environ, avec de nombreux éboulis. Les burins représentent plus de la moitié de l'outillage, avec un nombre important de burins de Noailles (43 sur 168 pièces), avec la présence de deux fléchettes et celle d'un microburin de base, à ajouter au petit lot des microburins périgordiens déjà connus. La faune était représentée avant tout par le renne, avec du cheval et du bœuf (Pradel, 1959a ; Sonneville-Bordes, 1960, p. 204-205). L. Pradel inclut Oreille d'Enfer dans une liste de gisements caractérisés par la présence de burins de Noailles et de burins du Raysse, deux outils caractérisant le Périgordien Vc, dont ils constituent les deux "fossiles-directeurs" (Pradel, 1984)⁵. Il a été avancé que "le nombre de burins de Noailles, la présence de fléchettes, d'éléments tronqués et de pointes de La Gravette suggèrent plusieurs occupations du Périgordien V" (Taborin *et al.*, 1988, p. 777).

Le Dr Pradel avait imaginé, en comparant le Pré-Aubert en Corrèze et Oreille d'Enfer, un contact possible entre le Solutréen et le Périgordien à burins de Noailles, si ces sites n'avaient pas été remaniés. P. E. Smith pense que "l'hypothèse d'un mélange est probablement la bonne" (Smith, 1966). Il rappelle que "les collections sont maintenant dispersées au Musée du Périgord à Périgueux, au Musée de l'Homme, au Musée de Saint-Germain-en-Laye et dans la collection Vésignié à l'École des Hautes Études [...]. C'est presque certainement du Solutréen supérieur, s'il n'y avait qu'un seul niveau [...]. La présence de pointes à face plane tendrait à placer ce site dans le Solutréen supérieur plutôt que dans la phase finale" (*ibid.*, p. 158).

D. de Sonneville-Bordes conclut dans le même sens que l'abbé Breuil, en notant que la grotte d'Oreille d'Enfer avait un niveau bien développé du Solutréen supérieur à pointes à cran avec feuilles de laurier de grandes dimensions, très petites feuilles losangiques, feuille de saule. Il se superposait à un niveau périgordien à burins de Noailles (Sonneville-Bordes, 1960, p. 320 et fig. 168) (planche 2, A)⁶. Mme de Sonneville-Bordes regrette en 1960 que "d'innombrables chercheurs [...] achèvent actuellement de détruire ce qui reste de la couche en place" (*ibid.*, p. 204).

5. Dans cette liste, il cite l'abri Pataud, l'abri Labattut, l'abri de La Forêt, La Ferrassie, Laussel, ainsi que la grotte Lacoste (Corrèze), Les Vachons (Charente) et l'abri Laroux (Vienne).

6. La présence de trois grattoirs carénés "provenant de la partie toute inférieure de la couche périgordienne" (représentant 1,65 % de l'industrie lithique), recueillis en 1941, a fait écrire au Dr Pradel qu'il y avait peut-être eu, à Oreille d'Enfer, des "influences aurignaciennes inconstantes" (Pradel, 1959a, p. 234 et fig. 4). Signalons que F. Carré a trouvé dans les déblais un de ces "grattoirs aurignaciens" typiques (Carré, 1983, p. 81). Mais ces objets ne sont pas décisifs pour conclure qu'il y a eu un niveau aurignacien à Oreille d'Enfer, comme le proposait F. Carré, qui tenait compte, sans doute, de l'existence d'un tel niveau dans les trois autres gisements de cette rive gauche du vallon de Gorge d'Enfer : Pasquet, Le Poisson et Lartet (Carré, 1983, p. 77, tabl. I et p. 88). Si cette hypothèse se vérifiait, cela conduirait à envisager pour les gravures une datation aurignacienne ou gravettienne et non plus exclusivement gravettienne.

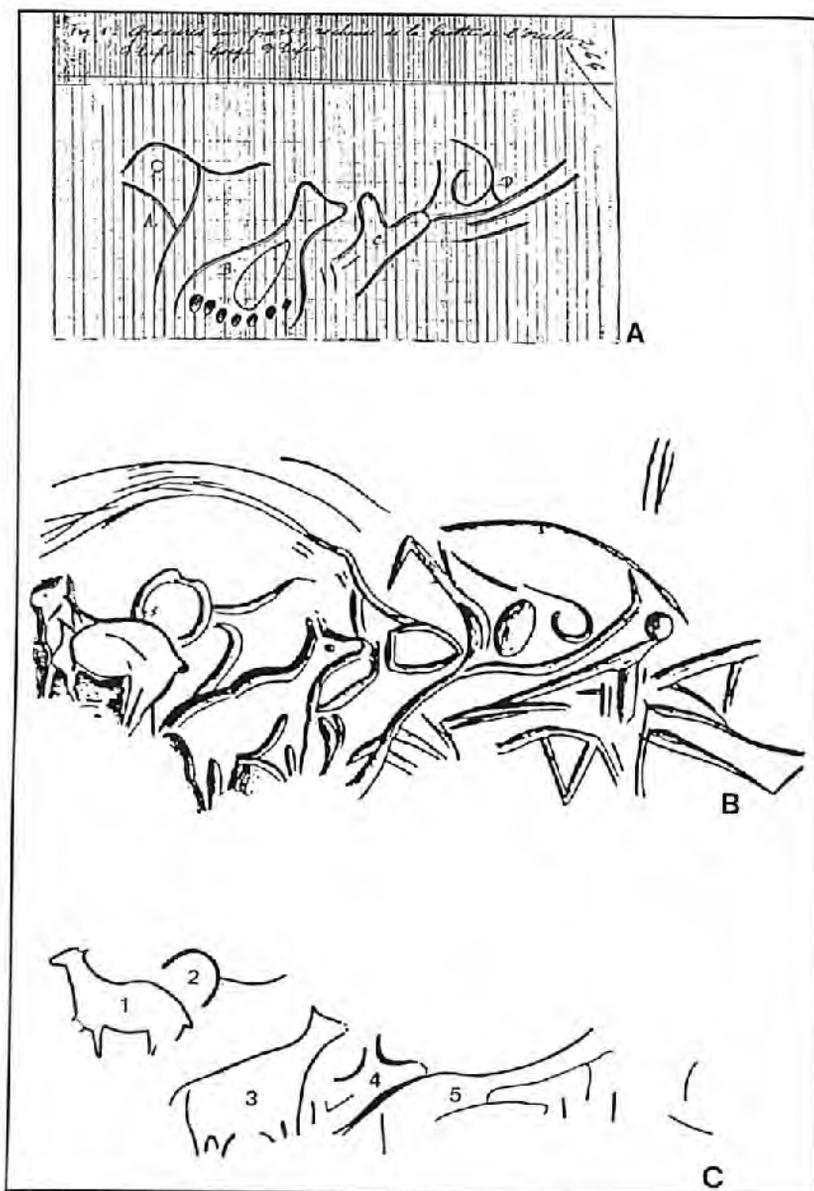


Planche 3 - Les gravures animalières d'Oreille d'Enfer. A - Relevé par calque de D. Peyrony (archives Peyrony, 1922, p. 266). B - Dessin de H. Breuil. De nombreux pseudo-traités gravés parasites apparaissent (Breuil, 1952). C - Relevé synthétique des traits restants sur le bloc : 1, capridé ou cervidé ; 2, signe géométrique ; 3, biche ; 4, tête de biche ; 5, animal incomplet (Delluc, 1991).

Un art pariétal mutilé

Les graphismes pariétaux d'Oreille d'Enfer se décomposent en deux groupes : des gravures vigoureuses dans l'abri, à la lumière du jour, et des traits peints en rouge à la voûte de la grotte (**planche 1, B**). Les étapes de la découverte et les avatars récents de cette décoration méritent qu'on s'y arrête.

Les gravures de l'abri étaient schématiquement situées sur une banquette rocheuse, au pied de la paroi à droite de l'entrée. Elles comportaient à gauche des figures animales et à droite des signes en empreinte. Mais animaux et signes n'ont pas été découverts en même temps.

Les animaux, selon la version de H. Breuil, ont été découverts dans les circonstances suivantes : "D. Peyrony s'aperçut que le sol rocheux de l'abri, formant une sorte de marche oblique, était orné de sculptures. Je crois y discerner deux silhouettes profondément sculptées de petits Ruminants, Chamois, superposés à un gros animal allongé (Rhinocéros ?). Ces figures, enfouies sous un remplissage périgordien ne sauraient être plus récentes". La date de la découverte n'est pas précisée et nous n'avons pas retrouvé de traces d'une telle trouvaille dans les divers écrits de D. Peyrony. A l'appui de sa description, l'abbé Breuil fournit un dessin de ces figures, avec la mention "Oreille d'Enfer. Sculptures périgordiennes (?)" (Breuil, 1952, p. 306, fig. 355 et p. 307)⁷. C'est le 13 août 1932 que l'abbé Breuil relève les dessins d'Oreille d'Enfer (**planche 3, B**) (Breuil, 1960, p. 123)⁸.

La deuxième version de la découverte des gravures animalières d'Oreille d'Enfer se trouve dans la thèse d'A. Laming-Emperaire qui indique que "les gravures furent découvertes en 1922 par J. Massias et étudiées en 1923 par Peyrony" (Laming-Emperaire, 1962, p. 337). Cette mention a été reprise par divers inventaires (Roussot, 1965a ; Sarradet, 1975 ; Naber et *al.*, 1976 ; Vialou, 1976, p. 56). D. Peyrony a laissé une courte note rappelant les faits. En fait c'est le 5 janvier 1922 qu'il se rend sur place pour examiner les traits découverts par J. Massias. Il fait un calque rapide des gravures (**planche 3 A**), dans lesquelles il croit déchiffrer un oiseau, un poisson et une tête animale, qu'il compare avec les vestiges pariétaux de l'abri du Poisson. Mais le fait important est que "une partie des sillons étaient à nu sur une partie très dure de la roche, le reste était couvert de dépôt archéologique concrétionné adhérent fortement à la pierre. Nous avons dégagé le mieux possible ce qui était recouvert" (archives D. Peyrony ; Delluc G., 1985, fig. p. 719).

7. L'extrémité gauche de ce dessin a été malheureusement rognée lors du massicotage de l'ouvrage par l'imprimeur. A noter que, dans ses tableaux chronologiques en fin d'ouvrage, H. Breuil classe effectivement les œuvres d'Oreille d'Enfer comme périgordiennes supérieures, c'est-à-dire gravettiennes (Breuil, 1952, p. 407).

8. C'est durant cette même année seulement que ce qui reste du gisement est classé parmi les Monuments historiques (Sarradet, 1975, p. 44).

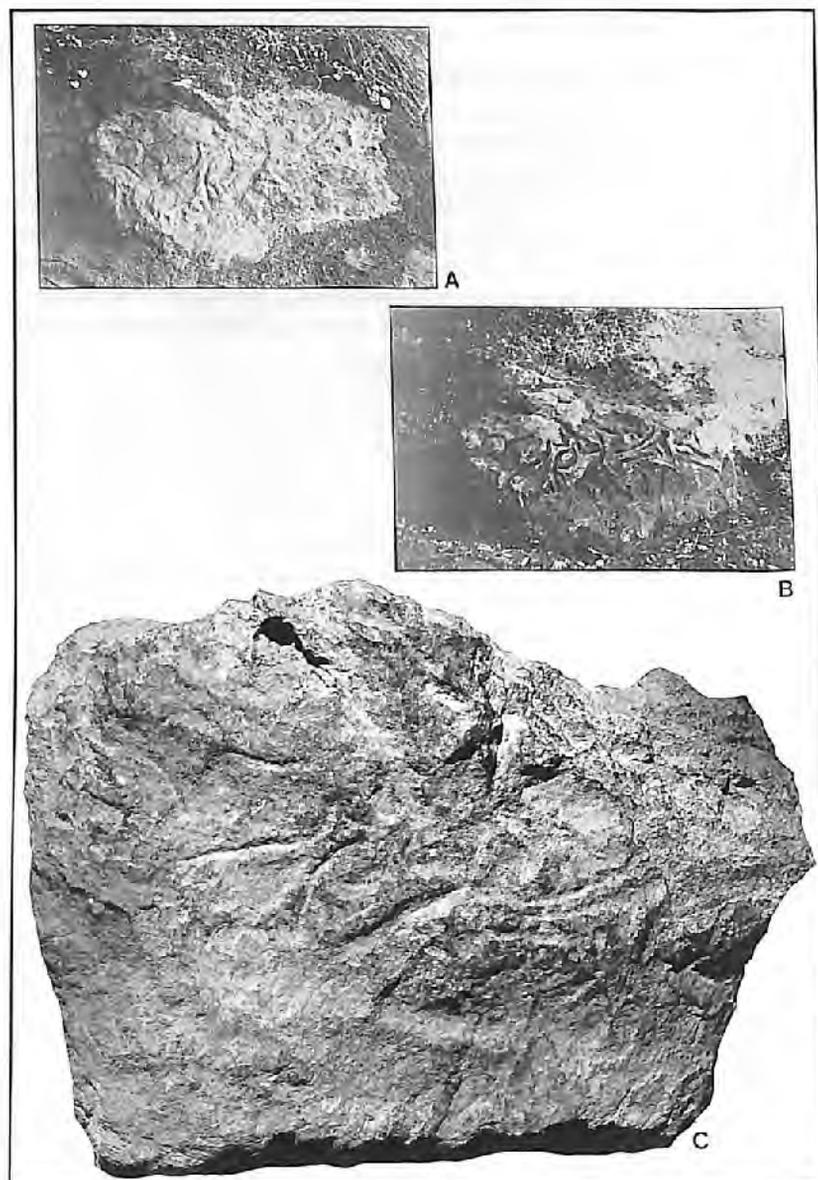


Planche 4 : Le panneau des gravures animalières. A - Aspect avant 1960 (archives Glory, s.d.). B - Aspect avant 1960 (*ibid.*). C'est probablement à partir de ce cliché très contrasté que H. Breuil a effectué son dessin définitif (*ibid.* : Breuil, 1952). C - Le bloc détaché, conservé au Musée des Eyzies (Delluc, 1991).

Bien plus tard l'abbé A. Glory se rendra sur les lieux et il demeure, dans ses archives, deux photographies représentant les animaux en place entourés de sédiments, d'herbes et de feuilles (**planche 4**, A et B) (archives Glory). Malheureusement la paroi rocheuse décorée ne devait pas rester en l'état : elle allait faire l'objet d'un prélèvement inattendu et assez maladroit.

L'abbé Breuil a publié un dessin complexe de ce panneau, semblant comporter de nombreux traits gravés. Pour F. Carré, il ne s'agit pas d'un vrai relevé par calque - comme devait l'être celui effectué en 1932 (Breuil, 1960) - mais d'un croquis d'après photographie⁹. De surcroît, H. Breuil est indirectement le responsable du choix discutable du contour de la portion extraite. En effet, "c'est malheureusement en se fondant sur ce seul croquis, au demeurant peu fidèle, qu'il fut procédé il y a quelques années au découpage du panneau afin - par mesure de protection ! [...] - de le transporter au Musée des Eyzies" (Carré, 1983, p. 85). Ce découpage à bords irréguliers, par des moyens de fortune, et le transport eurent lieu en 1960, après le don de Mme Berthier, propriétaire. Elie Peyrony étant conservateur du musée et M. Sarradet, conservateur des Bâtiments de France (renseignement de R. Rousset), "sur leur initiative [...] afin d'en assurer la conservation" (Sarradet, 1975, p. 44) (**planche 2**, B). Le bloc, à la surface quelque peu écaillée et à nouveau patinée, est maintenant exposé dans ce musée.

En fait ce bloc avait été prélevé au sein d'un panneau orné. D'autres gravures étaient demeurées sur la paroi de l'abri. F. Carré, à l'occasion de la reprise des fouilles dans l'abri Pasquet, découvrait en 1975 que, immédiatement en aval de l'emplacement du fragment prélevé, existaient de "nouveaux éléments d'art paléolithique", faits de gravures profondes et de signes formés de groupes de cupules. Il découvrait aussi des ponctuations rouges dans la rotonde de la galerie dégagée en 1906 (Carré, 1975). Il publiera l'ensemble des manifestations graphiques, gravées et peintes, dans une intéressante monographie consacrée à ses travaux à l'abri Pasquet et à Oreille d'Enfer (Carré, 1983). Ayant remarqué des groupes de cupules comparables dans des gisements du début du Paléolithique supérieur (Delluc, 1978)¹⁰, nous avons inclus, avec l'autorisation de F. Carré, les cupules d'Oreille d'Enfer dans trois publications sur les signes en empreinte (Delluc,

9. S'appuyant sur un témoignage oral de l'intéressée, F. Carré a signalé que le dessin publié (Breuil, 1952) avait été effectué d'après une photographie de Mlle S. de Saint-Mathurin prise lors d'une visite effectuée en compagnie de l'abbé (Carré, 1983). On comprend mieux ainsi que, faute du recours à l'original, de nombreux accidents naturels aient été interprétés comme des traits gravés par H. Breuil. Nous ne savons pas la date précise de cette visite. On sait que H. Breuil vint à Gorge d'Enfer le 13 août 1932, entre le 11 et le 16 septembre 1935, le 5 avril 1937 et enfin le 25 et le 26 juin 1940. Ce 25 juin voit en France la signature de l'armistice, tandis que le 26 est jour de deuil national. H. Breuil, dans ses éphémérides, note pour ses deux dates : "Les 25 et 26, à Gorge d'Enfer, récolte de champignons" (Breuil, 1960).

10. Notamment sur des blocs provenant des abris Blanchard et Castanet, de l'abri du Poisson et de Laussel. Les signes en empreintes d'Oreille d'Enfer sont les seuls vraiment pariétaux.

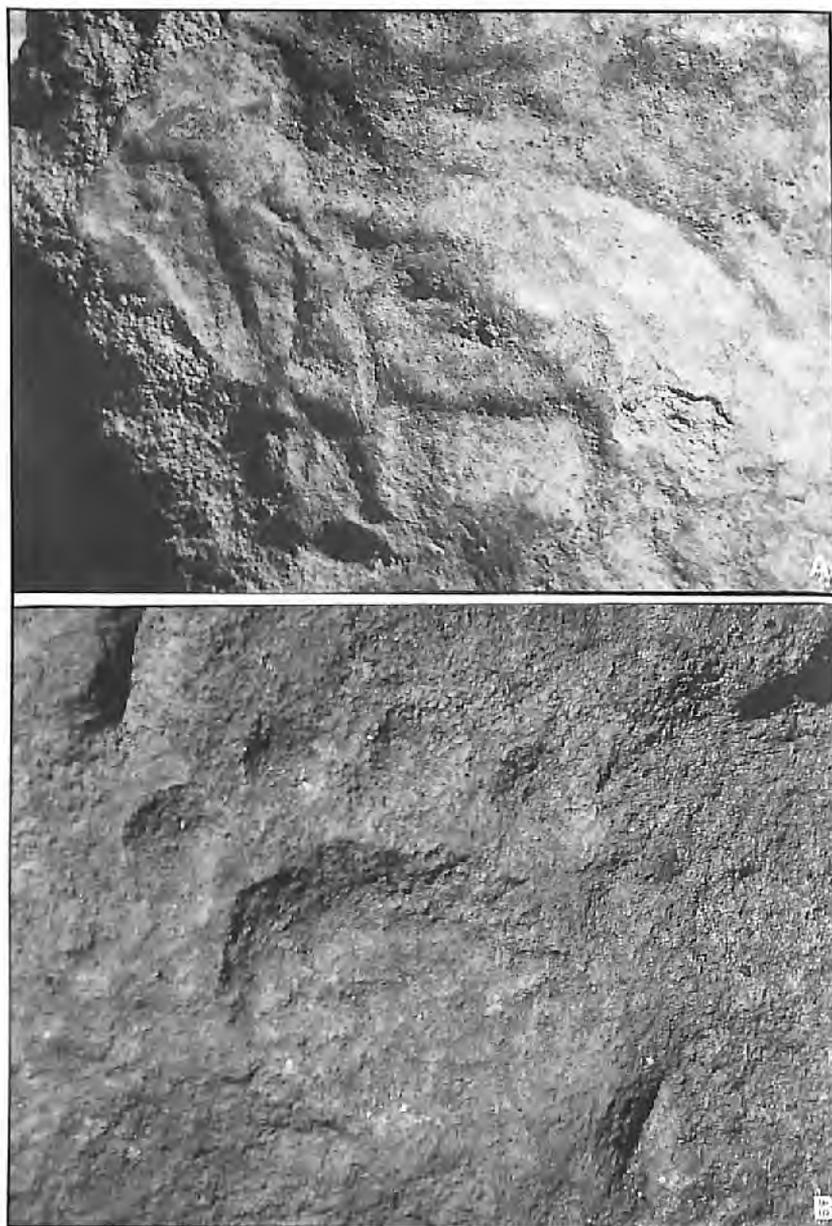


Planche 5 - Gravures de la banquette de l'abri d'Oreille d'Enfer. A - Animal 1 tourné vers la gauche. B - Signe en empreinte fait d'une large cupule piquetée ovale, surmontée de cinq petites cupules circulaires (clichés Delluc).

1983 ; 1985; 1989). Nous avons repris l'étude du site dans notre travail sur *l'Art pariétal en Aquitaine*, avec analyse technologique des tracés (Delluc, 1991) et fourni un résumé sur ce site dans *l'Art des cavernes*, avec G. Guichard (Guichard et al., 1984), et une notice pour la réédition de la *Préhistoire de l'art occidental* (Delluc, 1995).

L'abri-grotte aujourd'hui

La petite grotte comporte schématiquement trois parties : un porche d'entrée, large de 6 à 7 m et profond de 5 m, une galerie profonde (18 m de long et 2 m à 2,50 m de large), communiquant avec le porche d'entrée par un boyau creusé en conduite forcée, coudé, bas de plafond (hauteur = 0,80 m) et obligeant à progresser à quatre pattes. F. Carré a fait une intéressante observation en découvrant un fragment de silex fixé au plafond par les concrétions près de l'entrée du boyau (Carré, 1983, p. 81), qui sépare l'abri de la grotte proprement dite : il confirme que ce passage était autrefois obturé par les sédiments.

Au point de jonction entre le boyau et la galerie, s'élargit une petite salle, mesurant 3 à 4 m de large sur 4 à 5 m de long, au plafond en coupole, fait d'un calcaire ocre, gréseux, souligné de quelques concrétions. Elle n'est haute que de 1,30 m et son sol est fait d'argile plastique. Ainsi, actuellement, on tient debout dans le porche, il faut s'agenouiller dans le boyau, s'asseoir dans la salle et progresser très courbé voire à quatre pattes dans le fond de la galerie. L'ensemble de la galerie est orienté vers le nord et le porche regarde vers le sud-sud-ouest. Il ne reçoit pas de soleil du fait de l'encaissement de ce petit vallon et des abondantes frondaisons. L'entrée est donc encore moins ensoleillée que celle de l'abri du Poisson. Dans la grotte, une très vague pénombre pénètre actuellement jusqu'à la petite salle mais ne permet pas de s'y diriger.

Le porche d'entrée est marqué par des banquettes rocheuses correspondant à des couches plus dures de la roche encaissante. Ces deux banquettes, hautes de 0,50 m à 1 m, s'avancent également sur 0,50 m ou 1 m par rapport à la paroi proprement dite. Leur surface est inclinée. Le plan permet de voir l'endroit d'où a été extrait le bloc orné des animaux. A la droite de la cicatrice de l'enlèvement sont situées les gravures subsistantes.

Que retenir d'Oreille d'Enfer ?

Résumons-nous et concluons. Le site d'Oreille d'Enfer est un abri prolongé par une grotte. L'abri a été décoré en pleine lumière sur sa banquette est par une série d'animaux et une série de signes en empreinte, en

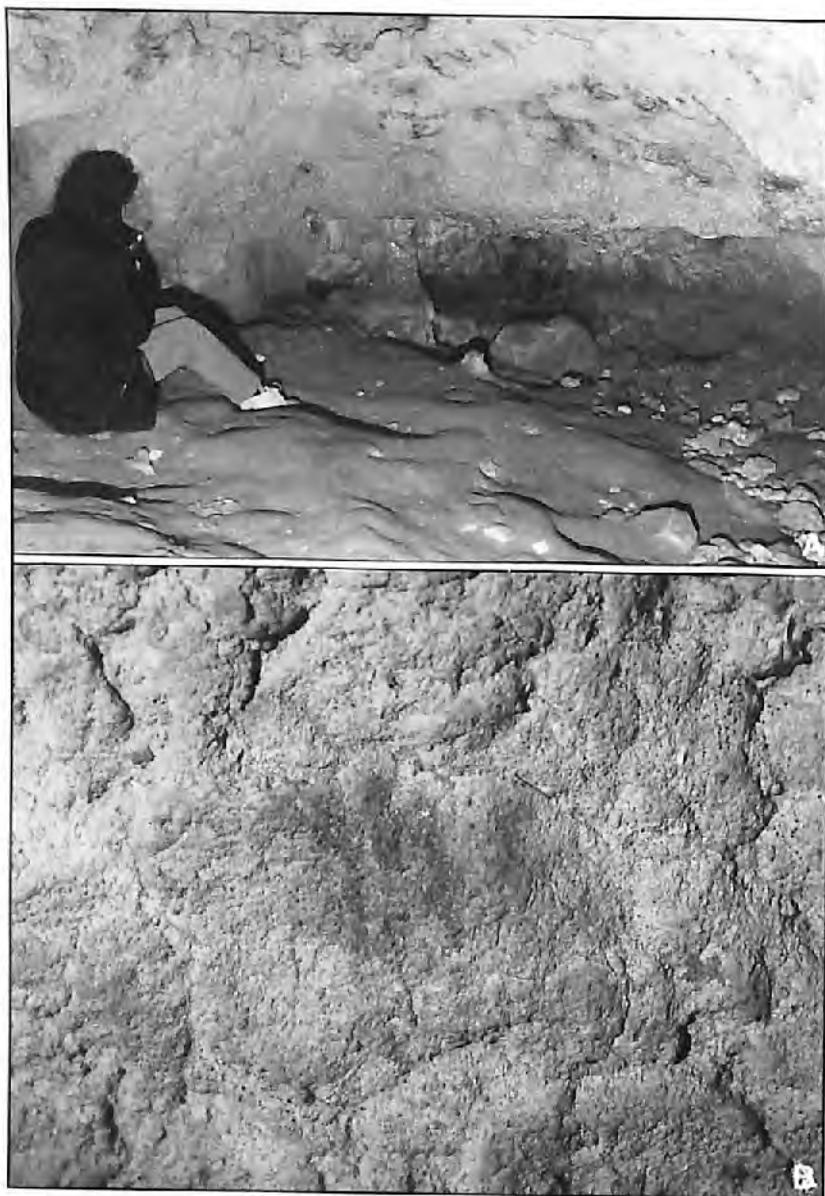


Planche 6 - La grotte d'Oreille d'Enfer. A - La petite salle (les dix signes rouges, dessinés sur la coupole du plafond, sont à peu près à la hauteur de la tête du personnage ; de nombreux graffiti modernes sont visibles). B - L'un des signes, fait de traits verticaux dessinés en rouge (clichés Delluc).

deux groupes contigus. Les animaux (**planches 3, C et 4, C**) constituent une composition en frise comportant, de gauche à droite, un cervidé ou capridé, sans bois ou corne (**planche 5, A**), une biche probable et la tête d'une autre, la ligne de dos et quelques éléments d'une quatrième silhouette animale. Ces animaux sont accompagnés par un signe arciforme à appendice qui rappelle un peu l'image gravée sur le bloc n° 4 de l'abri Cellier (Delluc, 1978a, p. 347, fig. 76). Les animaux sont caractérisés sur le plan stylistique par une silhouette très rigide, sans détails, avec des pattes juxtaposées. Sur le plan technologique, ils sont gravés à l'aide de traits très vigoureux et une taille d'épargne met certaines parties en relief. Le panneau qui fait suite sans interruption à celui des animaux est décoré essentiellement de signes en empreinte, gravés par piquetage, comme dans d'autres sites du début du Paléolithique supérieur d'Aquitaine et de quelques autres traits gravés évanescents (**planches 1, B et 5, B**).

Le premier élargissement de la petite grotte (**planche 6, A**), bien modeste, présente un plafond en coupole décorée en dix endroits de ponctuations ou de traits parallèles rouges (**planche 6, B**). La personne qui les a tracés travaillait sans doute très fortement courbée, en pivotant au centre d'une coupole dans cette zone obscure ou presque de la grotte. On note quelques traits gravés sans signification évidente.

Selon H. Breuil, la frise des animaux, qui était enfouie sous un niveau périgordien à burins de Noailles, ne saurait être plus récente. Il en va de même pour les signes en empreinte, contigus. En revanche, la datation des signes rouges est plus conjecturale car s'ils sont bien paléolithiques, ce qui semble vraisemblable, on hésite pour leur attribution entre le niveau périgordien à burins de Noailles et le niveau solutréen supérieur sus-jacent.

Le panneau portant les signes en empreinte est actuellement protégé par son anonymat. Comme il a été dit plus haut, celui des animaux a été prélevé en 1960, non sans écaillage des bords (bords gauche et inférieur surtout) et d'une partie de la surface (sous la ligne de dos de la partie inférieure et droite) et maquillage de ces zones, et transporté au Musée des Eyzies. Enfin, la coupole, parsemée de traits et de points rouges, est couverte de nombreux graffiti au noir de fumée.

Sur le plan de la protection et de la conservation des niveaux archéologiques et des œuvres d'art pariétal, la destinée de ce gisement paléolithique est tristement exemplaire.

B. et G. D. ¹¹

11. U.M.R. 6569 du C.N.R.S., Muséum national d'Histoire naturelle, Abri Pataud, Les Eyzies.

Bibliographie et sources

Archives A. GLORY, laboratoire de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle (ce fonds réunit désormais toutes les archives de l'abbé A. Glory).

Archives D. PEYRONY, Institut du Quaternaire, Bordeaux (ces documents nous ont été communiqués par J.-M. Bouvier que nous remercions).

Archives de la Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux.

BREUIL H. 1952 : *Quatre cents siècles d'art pariétal*, Centre d'Etudes et de documentation préhistoriques, Montignac, 419 p., ill. et tabl.

BREUIL H. 1960 : Ma vie en Périgord (1897-1959), *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, LXXXVII, p.114-131.

CARRE F. 1975 : Nouveaux éléments d'art pariétal à Gorge d'Enfer, Les Eyzies (Dordogne), *Bull. de la Soc. Préhistorique Française*, 72, p. 130.

CARRE F. 1983 : Nouvelles recherches à Gorge d'Enfer, Les Eyzies (Dordogne), Abri Pasquet, Oreille d'Enfer (1973-1978), in : *Congrès préhistorique de France, XXI^e session, Montauban-Cahors 1979*, 2, p. 76-89, 9 fig., 4 tableaux.

Carte géologique 1965 (2^e édition), Bergerac, n°182, 1/80 000, Service de la Carte géologique de la France, Paris.

DELLUC B. et G. 1978 : Les manifestations graphiques aurignaciennes sur support rocheux des environs des Eyzies (Dordogne), *Gallia-Préhistoire*, 21, p. 213-438, 96 fig.

DELLUC B. et G. 1983 : Les signes en "empreinte" du début du Paléolithique supérieur, in : *Congrès Préhistorique de France, XXI^e session, Montauban-Cahors 1979*, 2, p. 111-116, 1 fig.

DELLUC B. et G. 1985 : De l'empreinte au signe, *Histoire et Archéologie. Les Dossiers*, 90, p. 56-62, 10 fig.

DELLUC B. et G. 1989 : A propos des images en empreintes, in : *L'Art Pariétal Paléolithique*, Actes du Colloque international de Périgueux 1984, Ministère de la Culture, Paris, p. 30-31, 1 tabl.

DELLUC B. et G. 1991 : *L'Art pariétal archaïque en Aquitaine*, XXVIII^e suppl. à *Gallia Préhistoire*, C. N. R. S., Paris, 393 p., ill.

DELLUC B. et G. 1995 : Oreille d'Enfer in : LEROI-GOURHAN A.: *Préhistoire de l'art occidental* (3^e édition), Citadelles et Mazenod, Paris, p. 447, ill.

DELLUC G. 1985 : *L'Art pariétal préhistorique de l'époque archaïque en Aquitaine*, Thèse de doctorat en Préhistoire, Université de Paris VI, 905 p., ill.

GIRAUX L. 1910: Sur un galet de quartz ayant servi de billot. *Association française pour l'avancement des sciences*, p. 245- 248, 2 fig.

GIRAUX L., SCHLEICHER C. 1907 : Travaux et fouilles de Gorge d'Enfer, *Bulletin de la Société préhistorique française*, IV, p. 164-167, 2 fig.

GIROD P. 1906 : *Les stations de l'âge du Renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Stations solutréennes et Aurignaciennes*, Paris, Baillière, 102 p., 100 pl. h.-t.

GUICHARD G., DELLUC B. et DELLUC G. 1984 : Grotte d'Oreille d'Enfer, *L'Art des Cavernes*, Atlas des grottes ornées paléolithiques françaises, Ministère de la Culture, Paris, p. 151-153, 5 fig.

HAUSER O. 1911 : *Le Périgord préhistorique*, Imprimerie Réjou, Le Bugue, 23 p., 7 pl.

LAMING-EMPERAIRE A. 1962 : *La signification de l'art rupestre préhistorique*, Picard, Paris, 424 p., ill. et pl.

LARTET E., CHRISTY H. 1864 : Cavernes du Périgord. Objets gravés et sculptés des temps préhistoriques dans l'Europe occidentale, extrait de *Revue archéologique*, 37 p., ill.

NABER F. B., BERENGER D. J., ZALLES-FLOSSBACH C. 1976 : *L'Art pariétal paléolithique en Europe romane*, Bonner Hefte zur Vorgeschichte, Universität Bonn, n° 14 et 16.

PRADEL L. 1959 : Le burin de Noailles d'Oreille d'Enfer. Commune des Eyzies-de-Tayac (Dordogne), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, LVI, p. 228-235. 4 fig.

PRADEL L. 1984 : Burins du Raysse dans le niveau périgordien Vc du site de Noailles et autres abris, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, LXXXI, p. 179-181, 1 fig.

RIVIERE E. 1906 : Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie, in : *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences*, 35^e session, Lyon 1906, 1 et 2, p. 153 et 772-798, 19 fig.

ROUSSOT A. 1965 : Les découvertes d'art pariétal en Périgord, in : *Centenaire de la Préhistoire en Périgord (1864-1964)*, suppl. au tome XCI du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, p. 99-125.

ROUSSOT A. 1974 : Vue panoramique schématique du flanc gauche du vallon de Gorge d'Enfer in : *Gorge d'Enfer aux Eyzies* par J. LECLERC, édition Pierre Fanlac, Périgueux, p. 28-29.

ROUSSOT A. 1988 : Le Périgord et l'art paléolithique au British Museum, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, CXV, p. 289-313. 12 fig.

SARRADET 1975 : *L'Art préhistorique du Périgord*, Studi Camuni, ed. du Centro, Italie, 77 p., ill.

SCHLEICHER Frères 1907 : *Préhistorique. Catalogue spécial des objets provenant de la collection de M. Emile Collin et de diverses autres collections*, Schleicher frères éditeurs, Paris

SCHLEICHER Frères 1908 : *Catalogue général. Ages de la Pierre, du Bronze, du Fer. Catalogue spécial des objets provenant de la collection Eugène Boban et des collections Collin, du Chambon, Gabarel, Landesque, etc.*, Comptoir d'archéologie préhistorique, Librairie Schleicher frères, Paris.

SMITH P. E. 1966 : *Le Solutréen en France*, Delmas, Bordeaux, 448 p., ill.

SONNEVILLE-BORDES D. de 1960 : *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, Delmas, Bordeaux, 558 p., ill.

TABORIN Y. et THIEBAULT S. 1988 : Oreille d'Enfer (abri) in : *Dictionnaire de la Préhistoire*, Presses universitaires de France, Paris, p. 777.

VIALOU D. 1976 : *Guide des grottes ornées paléolithiques ouvertes au public*, Masson, Paris.

A propos de deux fragments de bracelets préromains en verre découverts à Eymet

par Richard BOYER*

A l'occasion d'un recensement des éléments de parure en verre préromain découverts dans le département du Lot-et-Garonne, il nous a été possible d'étudier deux fragments de bracelets inédits provenant du Périgord. Ceux-ci ont été découverts dans les années 1970, lors d'une prospection de surface, sur la commune d'Eymet à l'extrémité sud-ouest du département de la Dordogne. Malheureusement, le lieu précis de la découverte n'a pas pu nous être indiqué par l'épouse du prospecteur aujourd'hui décédé.

I. TYPOLOGIE

Il s'agit de deux fragments de bracelet en verre transparent dont la face interne est recouverte d'une pellicule de matière vitreuse de couleur jaune opaque et dont l'état fragmentaire (17 mm pour le fragment n°1 et 13 mm pour le n°2) ne nous permet pas d'en déterminer le diamètre.

* Richard BOYER 17, rue Boudon-de-Saint-Amans 47240 Bon-Encontre.

1. Bracelet n°1 (fig. n°1) :

Fragment de bracelet à cinq côtes décoré d'impressions obliques sur la côte médiane¹. Il mesure 19 mm de largeur et 6,1 mm d'épaisseur.

Il s'agit d'un bracelet attribuable à la forme 39 définie par R. Gebhard à l'intérieur de la classification de T.E Haevernick (groupe 8c). Seul trois exemplaires² de ce type, présentant une coloration identique, avaient été recensés jusqu'à ce jour en Gaule (Feugère, 1992).

2. Bracelet n°2 (fig. n°2) :

Fragment de bracelet à cinq côtes, large de 18 mm et épais de 13 mm, à décor plastique sinusoïdal sur la côte médiane.

Il s'agit d'un représentant de la forme 80 du groupe 16 de Haevernick. A ce jour vingt-trois bracelets de ce groupe, tous de couleur bleu uni, à décor plastique de filets jaunes (Geb. série 23), ont été répertoriés dans le Sud de la France (Feugère, 1992). Une variante entièrement bleue est également signalée à Vindrac dans le Tarn.

Notre exemplaire offre une coloration encore inédite pour cette forme et ne peut pas être inclus dans une des séries récemment établies par R. Gebhard (Gebhard, 1989a). Cet élément doit être versé au dossier des bracelets inclassables, en attendant que de nouvelles découvertes permettent la création d'une série à part entière.

II. ELEMENTS DE DATATION

Un bracelet du groupe 8c est connu, certes dans une teinte différente (bleu cobalt) sur le site de Lacoste à Moullets-et-Villemartin (Gironde) dans le dernier quart du IIe siècle avant notre ère (Sirex et alii, 1982). En Europe centrale les bracelets du groupe 8c se rencontrent principalement dans l'horizon LT C2 (175-110 av.) (Venclová, 1989). Quant au site de Nages (Feugère et Py, 1989), qui pour l'étude de ce type d'artefact est l'un des gisements de référence pour la Gaule méridionale, aucun fragment de bracelet 8c n'y a pour l'instant été découvert.

Le groupe 16 (forme 80) est connu à Nages par un seul fragment de couleur bleu-vert avec un décor jaune (Geb. série 23) daté d'environ 150 av. J.-C.

1. Ce bracelet présente un aspect légèrement fumé.

2. Nous tenons à remercier M. Feugère qui a bien voulu relire notre manuscrit et guider notre recherche bibliographique.

Lattes, sod. 26, sect. 20, niv. 1b (inédit, information M. Feugère); Nissan, Ensérune (idem) et Mandeure, Mathay (Haevernick 1960, p. 166, n 89).

La coloration particulière de nos deux fragments s'avère être ici, à l'égard de la chronologie, un élément intéressant à analyser. La couleur est aujourd'hui l'un des critères fondamentaux qui permet la sériation des bracelets celtiques en verre. La prise en compte de ce nouvel élément a incité R. Gebhard à proposer une nouvelle typologie à partir des travaux de T.E. Haevernick, qui tenaient compte exclusivement de la morphologie des bracelets, et de l'étude du mobilier de Manching (Gebhard, 1989a) (Gebhard, 1989b). Le verre transparent sur fond jaune apparaît en effet à Manching dès LT C1b (Gebhard, 1989c) et LT C2 dans la région bernoise (Kaenel et Müller, 1989). Sur l'oppidum de Nages en Languedoc, les observations stratigraphiques permettent de souligner une certaine abondance de ce type de coloration entre 150 et 125 av. J.-C.

En tout état de cause et compte tenu des minces éléments de comparaison qui nous sont offerts, il est à la fois prudent et envisageable de placer ces deux bracelets dans un horizon chronologique proche de 175-125 av. J.-C.

III. CONCLUSION

L'absence d'information précise sur le lieu de découverte confère à cette note un caractère anecdotique regrettable si l'on considère le peu de documentation concernant ce type de parure en Périgord. Il est également délicat de replacer cette découverte dans un contexte local qui est méconnu. Les seuls vestiges du Second Age du Fer mis au jour dans le canton d'Eymet se résument à la découverte en 1879 d'un trésor monétaire de 600 imitations de la drachme de la colonie grecque de Rhodè (Hébert et alii, 1986).

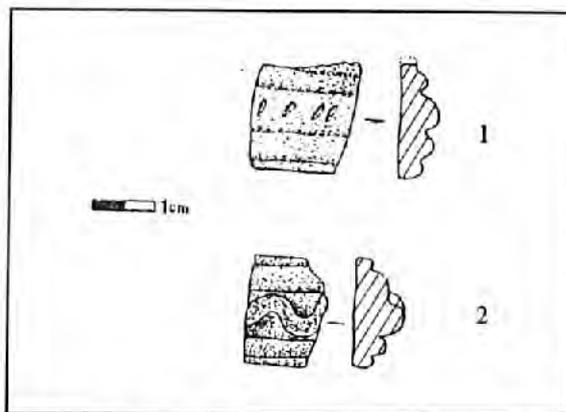


Figure 1 - Bracelets préromains en verre découverts à Eymet.

BIBLIOGRAPHIE

FEUGERE M. : Le verre préromain en Gaule méridionale : acquis récents et questions ouvertes, *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 25, 1992, pp. 151-176.

FEUGERE M. et PY M. : Les bracelets en verre de l'oppidum de Nages (Les Castels, Gard), fouilles 1958-1981, in M. Feugère (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, pp. 153-167.

GEBHARD R. : a - *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching* (Die Ausgrabungen in Manching, Bd. 11), Stuttgart 1989.

GEBHARD R. : b - Pour une nouvelle typologie des bracelets celtiques en verre, in M. Feugère (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, pp. 73-83.

GEBHARD R. : c - Le verre à Manching : données nouvelles et apport des analyses, in M. Feugère (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, pp. 99-106.

HAEVERNICK T. E. : *Die Glasarmringe und Ringperlen der Mittel- und Spätlatènezeit auf dem europäischen Festland*, Bonn, 1960, 272 p., 6 tabl., 35 pl.

KAENEL G. et MULLER F. : A propos de certains types de bracelets en verre du Plateau suisse, in M. Feugère (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, pp. 121-127.

HEBERT J.-C., BOST J.-P. et CLEMENS J. : Les monnaies antiques de la Novempopulanie, *Revue de l'Agenais*, 113e, 1986, pp. 7-139.

SIREIX M., BOUDET R. et SIREIX Ch. : Perles et bracelets celtiques en verre coloré découverts à Lacoste, Mouliets-et-Villemartin (Gironde), *Rev.Hist.Arch. Libournais*, tome I., n 186, 1982, pp. 141-148.

VENCLOVÁ N. : La parure celtique en verre en Europe centrale, in M. Feugère (dir.), *Le verre préromain en Europe occidentale*, Montagnac, 1989, pp. 85-97.

Habitat et topographie du Puy-Saint-Front à Périgueux aux XII^e et XIII^e siècles

par Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP

Chacun a en mémoire la description du paysage bâti de Périgueux que propose Mme Higounet-Nadal dans son grand-œuvre, *Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles*¹. L'abondance des sources écrites, à partir des années 1300, lui a permis de donner une image précise du Puy-Saint-Front, tel qu'il se présentait au moment de la guerre de Cent Ans. Cependant, à mesure que les historiens cherchent à remonter le cours du temps, les sources se font moins nombreuses : pour les XII^e et XIII^e siècles les certitudes se raréfient et l'exposé sur les origines du bourg mêle quelques données certaines et nombre d'hypothèses².

Dès lors que l'inventaire des maisons des XII^e et XIII^e siècles révélait l'importance de l'échantillon des édifices conservés ou documentés, il était tentant de reprendre les principales conclusions de nos devanciers et de chercher à les valider ou à les compléter, afin de préciser le portrait du Puy-Saint-Front roman, vers 1250. C'est là en effet un moment clef de l'histoire de Périgueux et une période charnière en Périgord : l'acte d'union entre la Cité et le Puy a été scellé en 1240, consacrant la suprématie de fait du Puy, ville accomplie et prospère ; c'est le moment où les sources, sans atteindre à

1. A. Higounet-Nadal, 1978, pp. 31-75.
2. A. et Ch. Higounet, 1978 et A. Higounet-Nadal, 1984.

la précision du siècle suivant, permettent de conclure que l'agglomération du Puy apparaît comme déjà cohérente et constituée³ ; enfin, dans ces années du milieu du XIII^e siècle, les caractères du style roman s'effacent peu à peu devant le vocabulaire gothique.

L'ambition est donc ici de tenter de suppléer à la rareté des sources historiques en se fondant sur des sources archéologiques, c'est-à-dire les maisons, dont le nombre paraît suffisant pour qu'elles fassent office de "marqueurs topographiques". Le traitement de ces sources devra permettre de vérifier les hypothèses faites à propos du réseau de la voirie et de la nature de l'urbanisation dans les différents quartiers du Puy.

Que nous apprennent donc les constructions qui occupent le Puy-Saint-Front vers 1250 ? Après avoir présenté un état du tissu bâti des XII^e et XIII^e siècles, le présent article se propose de préciser la topographie du bourg, en ce qui concerne d'abord sa voirie, puis les modes d'occupation de l'espace urbain. Il convient cependant auparavant de rappeler les principales données matérielles qui structurent la topographie du Puy-Saint-Front.

1. Les points forts de la topographie du Puy-Saint-Front.

Les caractères physiques du site sont moyennement contraignants. La colline qui porte le Puy a des pentes raides que baigne l'Isle, à l'est et au sud. A leur pied s'étend une langue de terres basses, inondables, élargies au sud. A l'ouest, vers la Cité, la déclivité est moins marquée, tandis qu'au nord un replat (à l'emplacement des allées de Tourny) marque l'extension maximale du bourg, avant les fortes montées des Plantiers. Pentes trop abruptes et terres basses sont moins favorables à l'établissement d'une agglomération importante.

Peu de contraintes orientent la voirie. Le vieux chemin, qui relie la cité gallo-romaine enclose à la nécropole qui occupait les abords de la Clâtre, suit une ligne de rupture de pente : ce sera la rue des Farges. Un seul pont accueille les débouchés orientaux, au bout de la rue du Pont (actuelle avenue Daumesnil), qui dévale de la place du Gras.

A. et Ch. Higounet insistent sur le caractère multipolaire du bourg naissant⁴. Le moustier de Saint-Front tient bien sûr le premier rang, mais un afflux de pèlerins ne saurait à lui seul expliquer la croissance de l'agglomération. L'église Saint-Silain, centre de la deuxième paroisse du Puy, aurait joué un rôle important dans les débuts de l'urbanisation, celui de noyau d'un bourg abbatial aux portes du monastère⁵.

3. A. Higounet-Nadal, 1984.

4. A. et Ch. Higounet, 1978, pp. 268-270.

5. A. et Ch. Higounet, 1978, p. 268 : "... Saint-Silain n'aurait-il pas été, mieux et plus que Saint-Front, le premier élément d'agglomération du Puy ?"

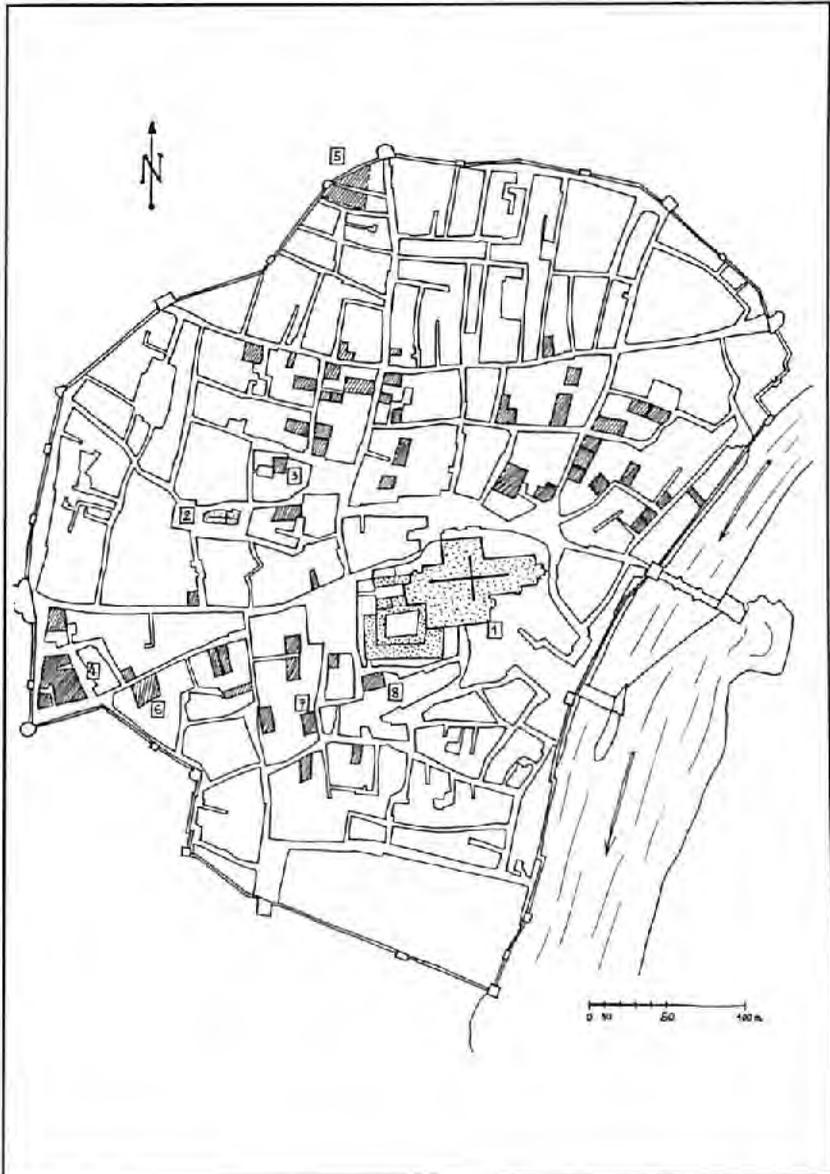


Fig. 1 : Bâtiments des XII^e et XIII^e siècles

(le fond de carte est tracé d'après le plan cadastral de 1828)

- 1 - moustier Saint-Front ; 2 - église et place Saint-Silain ; 3 - tour du Consulat ;*
- 4 - salle du comte ; 5 - salle Grimoart ; 6 - maison des Dames de la Foi ;*
- 7 - maison du Vigier ; 8 - palais de Saint-Front.*

Dans le périmètre du Puy, mais à sa périphérie, sont identifiés deux autres éléments de fixation de l'habitat, deux résidences fortifiées, centre de pouvoirs : au nord, c'est la salle Grimoart, qui tient les débouchés de la rue Limogeanne ; au sud-ouest, c'est la salle du comte, qui contrôle l'entrée dans le bourg par la porte des Farges. Les historiens constatent en revanche l'absence de pôle d'attraction vers le nord-est, sur l'ancien oppidum du Verdu, et sur le versant sud, humide et parcouru par le Merdasson. Nul doute qu'au milieu du XIII^e siècle, il ne faille ajouter à ces quatre pôles le Consulat, établi à la jonction des deux paroisses et dominant une des rares places, le Coderc.

Enfin, une enceinte est venue très tôt borner physiquement le bourg. Elle en retranche certain noyau de cristallisation de l'habitat, qui put un temps avoir son importance, tel le bourg du Saint, entre la porte des Farges et celle de l'Aubergerie ; en revanche, elle monte bien haut vers le nord, englobant les hauteurs de Verdu et de Larsaut. L'enceinte serait constituée en 1223, bien qu'il existe encore à cette date des possibilités de remanier son tracé, notamment sur le front sud⁶.

A s'en tenir aux textes, il n'est guère possible d'en savoir beaucoup plus sur l'aspect du tissu bâti au début du XIII^e siècle. Or le Puy-Saint-Front a l'insigne chance de conserver des informations sur plus de cinquante maisons romanes⁷. La description sommaire de chacune est donnée en annexe et elles sont repérées sur un fond de carte fourni par le plan cadastral de 1828 (fig. 1). Il apparaît en effet que la pérennité du parcellaire est suffisamment stable, pour justifier une utilisation d'un plan dont la précision est satisfaisante, pourvu que l'on s'en tienne aux plans de masse des demeures⁸. L'étude de la physionomie du tissu urbain s'appuiera donc sur la cartographie.

6. A. et Ch. Higounet, 1978, pp. 271-272 et fig. 2.

7. Un examen systématique, mais extérieur pour l'essentiel, des maisons du Puy, a permis le repérage d'une cinquantaine de demeures romanes, présentant les caractères stylistiques des XII^e et XIII^e siècles. Elles sont plus ou moins bien conservées et, parfois, seul d'infimes vestiges signalent la présence d'un édifice dont le noyau est roman. Quelques édifices détruits, mais décrits par les archéologues du XIX^e siècle, viennent compléter l'inventaire, quand ils ont pu être localisés avec précision. L'établissement de ce corpus de l'habitat roman du Puy a été grandement facilité par le travail de l'équipe chargée d'élaborer le plan de protection du secteur sauvegardé, sous la direction d'Y.-M. Froidevaux. En revanche, les caves isolées, c'est-à-dire surmontées par des édifices ne présentant aucun caractère roman dans leur élévation, n'ont pas été prises en considération : en effet, leur datation s'avère très délicate et le travail d'inventaire demanderait une étude particulière et exhaustive qui dépassait le cadre fixé à cet article.

8. Nous ne partageons pas à cet égard, les préventions de certains historiens qui estiment que les transformations subies par le tissu bâti médiéval sont telles qu'il est vain de vouloir pratiquer une topographie régressive à partir des données archéologiques et des plus anciens plans livrant un parcellaire ; cf. J. Heers, *La ville au Moyen Age*, 1990, p. 8. Si l'objection paraît fondée pour les grandes villes, dont le paysage médiéval est incontestablement bouleversé par le renouvellement du patrimoine immobilier permis par des phases de prospérité renouvelées, elle tient moins dans d'autres villes, soit qu'elles se soient assoupies dès la fin du Moyen Age (Cluny, Provins, Cordes, Figeac, Cahors, etc.), soit que la qualité des constructions médiévales ait fourni l'occasion de remodelages relativement respectueux du parcellaire (ainsi en est-il dans certains quartiers de Montpellier). Le cas de Périgueux nous paraît intermédiaire, mais relativement proche

2. L'habitat des XII^e et XIII^e siècles : dénombrement et cartographie

La ville a été partagée en trois grands secteurs qui recoupent tant les réalités des quartiers médiévaux, que celles de la ville actuelle. Le secteur ouest est délimité par les rues Taillefer (au sud) et Saint-Front (à l'est) ; le secteur sud, par la rue Taillefer, les places de la Claûtre et Daumesnil, et l'avenue Daumesnil ; le secteur est s'étend au-delà de la rue Saint-Front et au nord de l'avenue Daumesnil. Seule la rue Saint-Front ne correspond pas à une césure médiévale, mais elle sépare bien les quartiers ouest (la Limogeanne et l'Aiguillerie), de ceux de Verdú à l'est. De même, le quartier de Taillefer sera-t-il étudié avec le secteur ouest, alors qu'il est évident qu'il est à cheval et réunissait les Farges et l'Aiguillerie.

- Le secteur ouest : l'Aiguillerie, la Limogeanne, Saint-Silain et Taillefer (fig. 2).

Par chance, les rues ont été peu frappées d'alignement, à l'exception des rues Taillefer et Eguillerie, ce qui est fort dommageable pour l'étude, puisqu'il s'agit des deux principales voies ouest-est du secteur⁹.

La carte de ce secteur fait apparaître deux vides : au nord de la rue Eguillerie, s'étend un quartier où règnent presque exclusivement les maisons postérieures au XV^e siècle ; hormis la salle Grimoart, dont rien ne subsiste, mais qui est bien située à l'angle nord-ouest de la rue Limogeanne, ce quartier nord de l'Aiguillerie ne paraît pas touché par l'urbanisation romane et, à vrai dire, guère plus par celle de l'époque gothique. Le second vide correspond au quartier Saint-Silain, à l'ouest : du rempart au Consulat et de la rue Eguillerie à la rue Taillefer, aucun vestige de maison romane n'a pu être identifié. Cet état de choses n'est pas en contradiction avec l'image que donnent les sources historiques de ce quartier, au tissu bâti moins dense et de caractère semi-rural.

Le contraste avec la partie sud de l'Aiguillerie et la Limogeanne est frappant. Malgré les campagnes d'alignement, il a été possible de repérer quatre maisons romanes rue Eguillerie, dont une est décrite par Mourcin¹⁰. La rue de la Sagesse, qui relie la rue Eguillerie au Coderc, est des plus riches, puisque pas moins de cinq édifices romans y sont repérables, outre les maisons d'angle ; une telle densité du bâti roman est peu fréquente au Puy.

de ceux de la série de villes énumérée ci-dessus. Notre opinion suit celle de Y.-M. Froidevaux *et alii*, s.d., p. 59 : ils concluent à la pérennité du parcellaire, qui s'accompagne de la transformation des logis médiévaux, dont les gros-œuvres subsistent.

9. Suivant en cela Mme Higounet-Nadal, nous garderons l'orthographe Aiguillerie, pour désigner le quartier et adopterons l'orthographe actuelle, Eguillerie, pour désigner la rue, afin de ne pas dérouter lecteurs et promeneurs et de classer selon l'ordre alphabétique les maisons dans l'inventaire en annexe.

10. Mourcin, in *Taillefer*, 1826, t. 2, p. 610.

Cependant, le quartier de la Limogeanne est également des mieux pourvus en demeures romanes. Du carrefour de Marsal, un des points clefs du bourg, au Coderc, se succèdent cinq bâtiments des XII^e et XIII^e siècles : au n°7, une porte percée à l'étage dans le mur sud d'une grande maison, maintenant éventrée, prouve qu'aucune construction ne lui était contiguë à l'origine. Ce constat permet de proposer de prolonger l'impasse qui part de la rue de la Sagesse, en ruelle rejoignant la rue Limogeanne (en A). C'est le premier exemple d'hypothèse de restitution de la voirie médiévale qu'autorise l'étude du bâti roman. Vers le sud-est, deux hautes demeures visibles des cours de l'actuel passage Daumesnil montrent la densité de l'urbanisation en cœur d'îlot (en B) ; elles font également naître des interrogations sur la nature des dessertes à l'intérieur de l'îlot : le passage Daumesnil en donne une image possible, celle d'un cheminement continu, mais la texture peut aussi bien avoir été composée d'impasses donnant sur des placettes ou des cours privées.

La place du Coderc est bien un centre d'attraction ; si le grand édifice signalé par Mourcin, "... vers le levant de la place du Coderc" n'est pas identifiable, deux hautes maisons romanes se dressent encore de part et d'autre de l'emplacement qu'occupait le Consulat¹¹.

De la rue Taillefer, nous ne saurons que peu de choses : les descriptions de Mourcin permettent de placer une haute tour au carrefour de la rue Saint-Silain, tandis que divers vestiges attestent que le cœur de l'immeuble faisant l'angle avec la rue Condé est roman. Au débouché sur la Claûtre, on localise l'emplacement d'une haute maison en forme de tour dont subsiste la cave¹². Tous les édifices, y compris le grand immeuble bâti vers 1300 au 26, de la rue Taillefer, comptent deux étages, ce qui traduit bien la pression immobilière sur cet axe important.

En conclusion, le cœur du secteur ouest, du carrefour de Marsal au Coderc, est fortement marqué par la subsistance d'un habitat roman en pierre : 19 maisons romanes y ont été repérées (complétées par 12 maisons antérieures au milieu du XIV^e siècle), et ce en dépit d'un renouvellement patrimonial, normal dans une aire aussi recherchée, qui rassemble quelques unes des plus belles maisons Renaissance de la ville. Par ailleurs, les hauts de l'Aiguillerie et le quartier Saint-Silain paraissent des zones de basse pression, dont la densification, et la "pétrification" du tissu bâti pourraient avoir été tardives.

11. Mourcin, *in Taillefer*, 1826, t. 2, p. 629.

12. Maison à l'angle de la rue Saint-Silain : Mourcin, *in Taillefer*, 1826, t. 2, pp. 607-608. Maison sur la Claûtre : Mourcin, *op. cit.*, p. 629. Audierme, 1851, p. 392. M. et G. Ponceau, 1969, p. 139 : cave I.

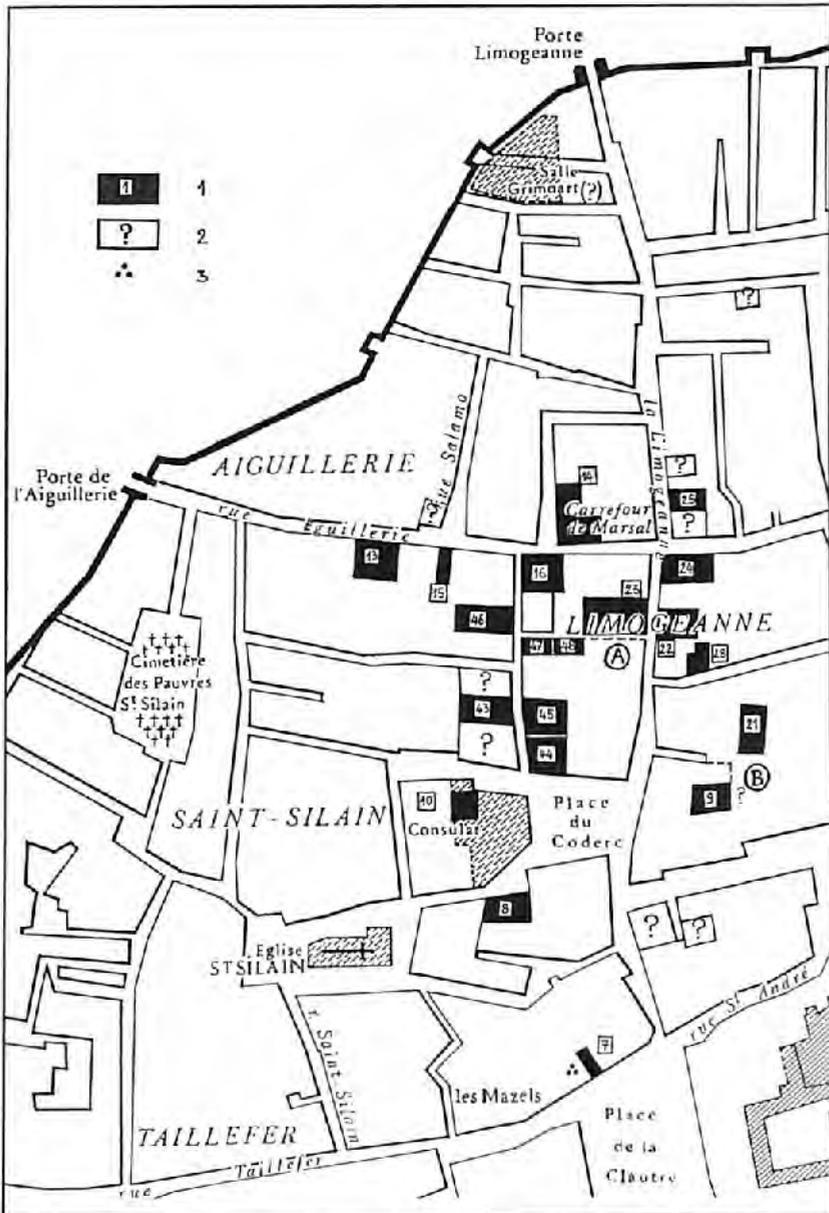


Fig. 2 - Secteur ouest, carte de repérage (Fond de carte : A. Higounet-Nadel, 1978).
 1 - maison du XII^e ou du XIII^e siècle, avec son numéro d'inventaire ; 2 - maison indiquée
 comme romane par Y.-M. Froidevaux, mais qui n'a pu être identifiée ;
 3 - maison détruite. NB : cette légende vaut pour les trois cartes de repérage.

- Le secteur sud : les Farges, l'Aubergerie, les Boucheries, rue Neuve et les Paraires (fig. 3).

Dans ce deuxième secteur également, la carte fait d'emblée apparaître un contraste total entre les Farges et l'Aubergerie d'une part, les Boucheries, rue Neuve et les Paraires d'autre part. Ces trois derniers quartiers occupent les terres basses, inondables, au pied du Puy. Les sources locales y localisent bien quelques notables, notamment vers le front oriental des remparts, mais ce ne sont pas les quartiers les plus prisés¹³.

D'ailleurs, les boucheries, sources d'une importante pollution, n'y sont-elles pas installées ?

Aucun des auteurs du XIX^e siècle qui ont décrit la ville n'y a repéré de maisons anciennes dignes d'intérêt, et les documents figurés antérieurs aux démolitions du dernier quart de siècle n'en gardent pas trace.

De fait, on ne trouve aucune maison antérieure au XV^e siècle au-delà de la ligne de rupture de pente qui passe quelques mètres au sud des rues Saint-Roch et de Sully (la déclivité n'est que de quelques mètres), puis rejoint les rues de l'Harmonie et de Tourville, dominées par des terrasses. Il y a là plus qu'une coïncidence, et il est permis de se demander si dans les basses terres les constructions en dur n'ont pas tardé à remplacer un habitat bâti avec des matériaux moins pérennes¹⁴. Les Paraires sont exemplaires à cet égard : moins détruit que Rue Neuve, ce quartier ne conserve cependant qu'une seule demeure antérieure à la guerre de Cent Ans, rue Tourville.

En somme, l'immense majorité des notables et même des "classes moyennes" aurait dédaigné les basses terres tant que l'espace restait disponible sur les pentes bien égouttées du Puy ; il n'y a là rien que de très classique, mais la conséquence en est l'absence de demeure romane.

En revanche, les Farges sont un quartier tôt investi par les maisons romanes en pierre. Outre la superbe demeure "des Dames de la Foi", trois édifices romans y subsistent encore. Cinq demeures gothiques, à peine postérieures, donnent au tissu bâti de ce quartier une trame parmi les plus anciennes du Puy. C'est aussi le caractère de l'Aubergerie, qui n'est pas moins bien pourvu en bâtiments romans ; dans la rue du Calvaire, à l'angle de la Claûtre, rue de Sully et rue Saint-Roch, quatre maisons romanes ponctuent le paysage. Quatre autres s'égrènent le long de la rue Aubergerie et de la ruelle qui relie cet axe à la Claûtre.

13. A. Higounet-Nadal, 1978, p. 37 et 39 (tours aux mains de patriciens) ; p. 48 (notable en Rue Neuve).

14. Ce quartier est en effet tôt bâti, puisque les sources attestent qu'il est surpeuplé dès le XIII^e siècle, et que la population y souffre d'entassement : A. Higounet-Nadal, 1978, p. 47.

Les édifices romans conservés permettent ici d'entrevoir la nature du réseau de ruelles, maintenant pour la plupart disparues. L'hôtel d'Abzac, rue Aubergerie, a une face nord partiellement masquée par un bâtiment plus récent, comme le prouve l'interruption de la suite de baies romanes du premier étage ; lorsque cette façade était dégagée, sans doute était-elle longée par une impasse, voire une ruelle qui pouvait rejoindre celle qui borde le flanc nord de la maison du Vigier (en C) : le cheminement aurait alors été continu de la rue des Places (à l'ouest), à la rue Tranquille (à l'est).

Une autre ruelle est restituable entre la Claûtre et la rue Aubergerie ; actuellement barrée par plusieurs murs, elle est cependant conservée et débouche sur la place par un porche couvert, après être passée entre deux maisons romanes (en D) ; celle du sud a d'ailleurs une façade orientale percée de trois arcades : il faut en conséquence restituer aussi une ruelle, ou au moins une impasse, diverticule branché sur la ruelle précédente, mais dont le développement vers le sud est incertain.

Une ruelle semblable vient d'être rendue à la circulation entre la rue des Farges et la rue Taillefer (en E). Il est probable que l'actuelle impasse des Places, bordée par deux maisons très anciennes, dont les façades principales regardent la rue Aubergerie, était jadis une ruelle qui reliait cette rue à la rue des Farges (en F).

Enfin, le long du "palais de Saint-Front", une ruelle avec de nombreux escaliers reliait la terrasse du moustier à la rue de l'Harmonie (en G).

En somme, deux conclusions s'imposent à l'examen de ce secteur. La première est celle d'une sorte de symétrie entre les bas quartiers sud du Puy et les extrémités hautes du Bourg : l'absence de demeure romane pourrait, dans les deux cas, signaler une prise de possession du sol plus tardive et le manque d'intérêt des notables qui prisent plus les abords des centres névralgiques de l'agglomération.

Le deuxième caractère de ce secteur, une fois restituées les cinq ruelles, est sa fragmentation en multiples îlots, de formes très irrégulières, ce qui n'apparaît plus guère de nos jours.

- Le secteur est : Verdu, Larsaut et le Pont (fig. 4).

Comment, dans ce secteur également, ne pas souligner l'opposition entre les parties hautes du bourg (les moitiés nord de Verdu et Larsaut), et les versants qui descendent vers le Gras ?

On ne peut qu'être étonné par le petit nombre de demeures antérieures à la guerre de Cent Ans conservées le long de ce que A. Higounet-Nadal décrit comme le grand axe ouest-est du Puy, la grande rue de Larsaut (actuelles rues Notre-Dame et Barbecane) : à peine y dénombre-t-on deux

maisons romanes au 6, et au 11, rue Notre-Dame ; encore la première est-elle bien en retrait de la rue et il paraît judicieux de la faire desservir par une impasse livrant accès à une cour intérieure, qui était branchée sur la rue des Plantiers (en H).

Là encore, il paraît difficile d'attribuer au seul hasard l'absence des maisons romanes, et nous y verrions volontiers une troisième manifestation d'un processus de prise de possession du sol différencié, déjà suggéré lors de l'examen des autres secteurs.

Les parties sud de Larsaut et de Verdu sont en revanche colonisées dès le XII^e siècle. Le prouvent deux maisons d'importance rue de la Constitution, un des plus grands logis du Puy rue de la Nation et pas moins de sept demeures romanes rue des Plantiers. En fait, les deux premières maisons de la série qui borde cette dernière rue donnent sur une ruelle, maintenant transformée en impasse, mais dont Mme Higounet-Nadal restitue avec pertinence la jonction avec la rue de l'Abreuvoir (en I). Au total, la rue du Plantier s'affirme comme un axe fort, densément bâti dès le XII^e siècle, et ses abords sont également investis à la même époque.

Le quartier du Pont n'est pas en reste. Six maisons romanes (et cinq maisons gothiques antérieures à la guerre de Cent Ans) y ont été repérées dans les seules rue Mignot et du Port de Graule. Les deux rives de l'avenue Daumesnil, frappées d'alignement, ont perdu toutes leurs façades. Cette densité s'explique peut-être par l'importance du pont de Tournepiche et du Port de Graule ; l'attraction exercée par ce dernier expliquerait la densité de maisons inventoriées dans la langue de terre inondable, au dos du rempart.

En définitive, la moitié sud des quartiers orientaux du Puy, où dix-huit maisons romanes se pressaient¹⁵, s'avère autant occupée au milieu du XIII^e siècle que le sont leurs symétriques de l'ouest ou des hauts du secteur sud. L'analyse du tissu bâti y conforte les premières conclusions tirées de l'observation des deux autres secteurs : inégalité de la colonisation de l'espace par des maisons en pierre des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, et existence d'un lavis de ruelles et de cours venant découper les îlots, restituables en deux endroits et bien conservés encore de nos jours dans le quartier du Pont. Le particularisme du secteur tient à la présence de maisons romanes dans les terres basses humides, fait qui n'était pas apparu en Paraires.

Cet examen des édifices permet de tirer des conclusions quant à la qualité du tissu bâti, à l'état de la voirie au XIII^e siècle et aux modalités d'occupation du sol.

15. Sans compter huit autres édifices attribués à la même période par Froidevaux *et alii* : elles n'ont pas été identifiées, mais devraient peut-être être ajoutées à cet ensemble.

3. Matériaux utilisés par l'habitat vers 1250

Historiens et archéologues portent des appréciations divergentes sur la nature des matériaux dont usent les habitants du Puy pour bâtir leurs maisons à cette époque.

Pour Félix de Verneilh, qui a pu observer le paysage bâti du Puy vers 1840, quiconque veut étudier l'architecture civile romane doit se rendre à Périgueux, "... car les maisons qui appartiennent, au moins par leur étage inférieur, à cette époque de l'art, s'y compteraient par centaines. Presque toutes les rues en sont bordées."¹⁶

En revanche, A. Higounet-Nadal, se fondant sur la rareté des mentions de maisons bâties en pierre, estime que "... la plupart des maisons devaient... avoir des armatures en bois." "... La maison de pierre, encore au XIV^e siècle, n'était pas la plus courante, loin de là. La preuve en est que les maisons de ce type sont à l'occasion formellement indiquées par les documents."¹⁷

Où se situe la vérité ? A mi-chemin de ces opinions contraires, probablement. Cependant il est clair, au regard de l'importance numérique du *corpus* des maisons romanes, qui dépasse cinquante édifices (à compléter par celui des maisons antérieures à 1350, qui est supérieur à la trentaine), que les maisons en pierre ne sont pas rares. Les arguments *a silentio* sont toujours d'un maniement délicat, et ici l'archéologie dément l'impression d'une ville en bois et en terre dont n'émergeraient que quelques maisons en pierre. La chose est d'autant plus certaine que l'inventaire est incomplet et que la densité réelle de la construction en pierre vers 1250 est, par là même, largement sous-estimée¹⁸.

Ceci dit, deux tempéraments s'imposent, pour ne pas déformer le propos. Que les maisons de pierre soient nombreuses ne veut pas dire qu'à Périgueux elles soient majoritaires ; par ailleurs, la mixité du matériau put être fréquente.

Sur le premier point, le constat déjà fait de l'inégale répartition des demeures romanes sur l'aire du Puy, laisse bien de l'espace aux maisons

16. Félix de Verneilh, "Architecture civile au Moyen Age dans le Périgord et le Limousin", *Annales Archéologiques*, t. IV, 1846, pp. 162-166.

17. A. Higounet-Nadal, 1978, pp. 57 et 71 ; 1984/2, p. 245. Même opinion dans Froidevaux et allii, s.d., pp. 28-29.

18. L'inventaire n'a pas pris en compte de nombreuses maisons, repérées par Froidevaux et son équipe, mais qui n'ont pu être identifiées : sans doute, pour certaines d'entre elles, s'agit-il de caves ; elles sont cependant reportées sur nos cartes de repérage. Il est par ailleurs certain que des vestiges ont échappé à l'enquête, dans des intérieurs qui présentent un extérieur anodin. Enfin, les nombreuses destructions des XIX^e et XX^e siècles ont fait disparaître plus d'une maison médiévale.

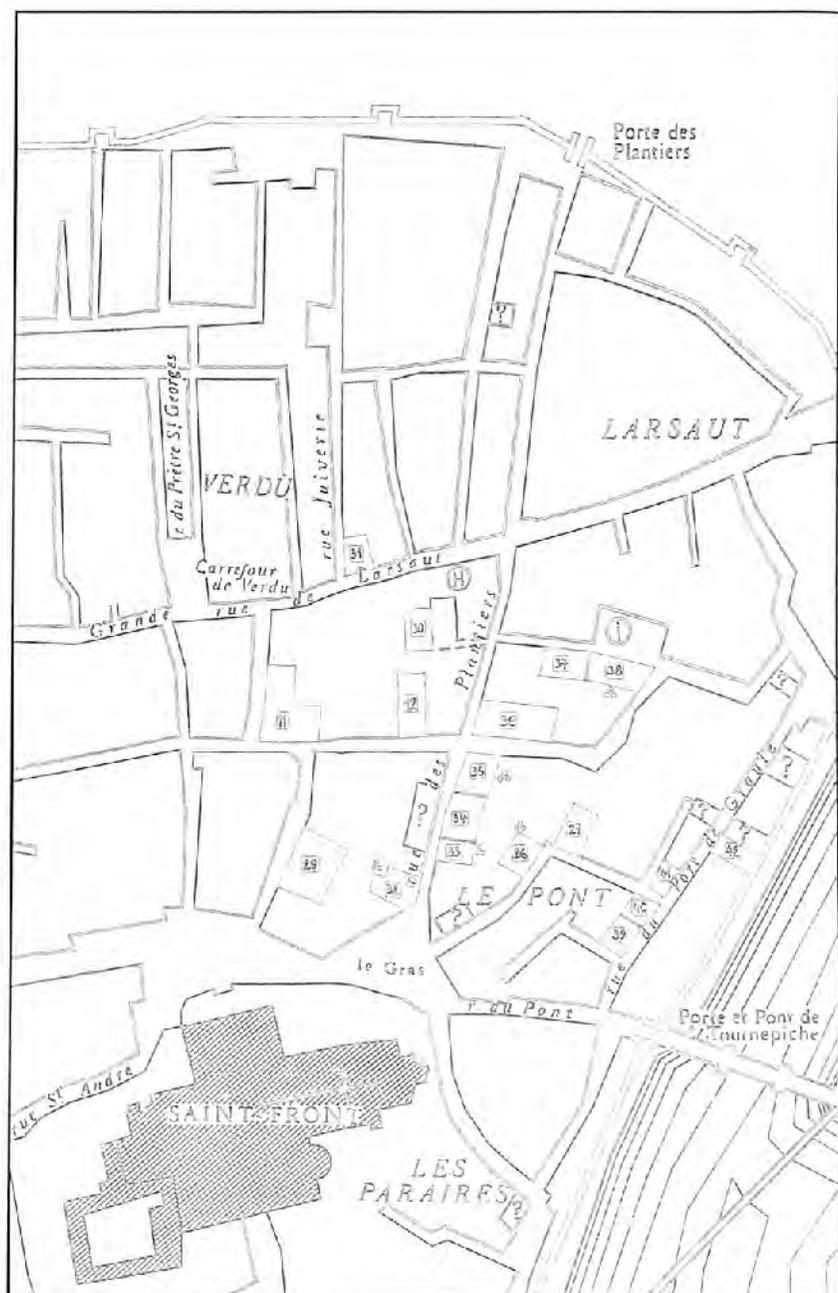


Fig. 4 - Secteur est, carte de repérage (Fond de carte : A. Higounet-Nadal, 1978).

bâties en terre et en bois. Au sein même des quartiers où les maisons de pierre sont nombreuses, la cohabitation des "gens menus" et des notables, attestée par les sources historiques, permet de supposer qu'il n'est pas complètement exclu que les intervalles entre les maisons de pierre soient occupés par des demeures bâties en matériaux non pérennes. Cependant, on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a peu de place pour elles au centre du bourg, sur les places et sur tous les grands axes où la pression foncière est forte, mais aussi dans les îlots avoisinants, dont le cœur est occupé par des bâtiments romans et que découpe un lacs de ruelles, d'impasses et de cours¹⁹. Au total, il nous paraît que le cœur du Puy, devait ressembler à celui de bien d'autres agglomérations méridionales à la même époque, telles Cahors, Figeac, Montpellier ou Saint-Gilles : la construction en pierre y prédominait largement, quand elle n'était pas exclusive.

Pour autant, il est possible qu'à Périgueux, comme à Figeac ou Martel, la mixité du matériau ait été fréquente²⁰. C'est l'opinion de Mme Higounet-Nadal, qui estime que dans de nombreux cas seuls les rez-de-chaussée étaient en pierre²¹. Dans l'état de la documentation, ce point est néanmoins difficile à élucider : la plupart des maisons repérées ont en effet des étages en pierre, qui appartiennent manifestement à la construction originelle. Deux édifices seulement présentent un étage en pan de bois, à l'angle des rues Mignot et Port de Graule et dans la ruelle qui relie la Claûtra à la rue Aubergerie. Encore ces pans de bois ne sont-ils guère datables. La question ne peut donc être tranchée²².

Au total, le paysage restitué du Puy-Saint-Front vers 1250, d'après les bâtiments conservés et les écrits du siècle passé, nous montre un cœur du bourg où le tissu bâti fait une large part à la pierre. Ce mouvement de pétrification de l'habitat n'est pas étonnant dans une ville si riche en exemples de belles constructions gallo-romaines ; il est incontestablement lié à l'enrichissement des bourgeois, qui se mettent à investir dans la pierre. Le phénomène n'est en rien conjoncturel, et ne saurait par exemple être interprété, de façon commode, mais simpliste, comme la conséquence du grand incendie de 1120²³. Il est bien plutôt un indice supplémentaire de la

19. Preuve de la pression foncière : A. Higounet-Nadal, 1978, p. 66 (pour la Claûtra).

20. Maisons en pierre et bois : à Figeac, place Champollion (relevés et croquis de restitution d'après A. Melissinos et G. Séraphin, in P. Garrigou Grandchamp, *Demeures médiévales, cœur de la cité*, 1992, p. 109). Exemple comparable à Martel, rue Droite.

21. A. Higounet-Nadal, 1978, p. 45.

22. Notons cependant que Verralh, 1846, p. 162, remarque que, dans beaucoup de maisons, seuls les rez-de-chaussée sont en pierre.

23. Les conséquences des incendies paraissent avoir souvent été surestimées par des historiens qui ne disposaient pas des résultats des inventaires de maisons médiévales. A Cluny, ou plusieurs dizaines de maisons romanes ont été identifiées, il n'y a pas une seule trace d'incendie, ne serait-ce que sous la forme de quelques pierres brûlées : pourtant ces maisons se répartissent dans toutes les rues du cœur de la ville et, pour un bon nombre sont antérieures aux années 1160,

prospérité du bourg au XII^e siècle, qui va trouver sa concrétisation politique dans "l'Acte d'union" de 1240 et la suprématie irrémédiable qu'acquerra le Puy sur la Cité²⁴.

4. Le réseau viaire du Puy-Saint-Front vers 1250.

Les informations livrées par l'étude des édifices sont précieuses pour compléter l'image de la voirie, que les sources historiques ne peuvent décrire avec autant de précision.

Un premier point apparaît avec une grande clarté : le réseau des rues du Puy est bien constitué vers 1250. En effet, dans chacun des secteurs, il n'est quasiment pas une des rues du centre du bourg qui ne soit bordée par une ou plusieurs maisons romanes²⁵. Qui plus est, beaucoup de ces maisons étant situées à des angles de rues, ce sont les jonctions au sein du réseau qui sont donc fixées avec exactitude. Donc, si les sources écrites donnent l'impression, notamment dans les quartiers à l'est de Limogeanne, que "la notion de détermination des rues et des quartiers... était encore vague au début du XIV^e siècle"²⁶, les sources archéologiques permettent d'être formel : le réseau viaire est bien fixé vers 1250²⁷. Il est même vraisemblable qu'il en était déjà ainsi à la fin du XII^e siècle, car beaucoup des maisons répertoriées appartiennent assurément à cette période.

Le deuxième élément d'information intéressant livré par l'examen du tissu bâti concerne la largeur des rues. Dans plus d'un cas en effet celle-ci peut être déterminée avec exactitude, dès lors que deux bâtiments romans se font face, ou voisinent raisonnablement. A l'ouest, c'est le cas de la rue Eguillerie (3,60 m), de la rue Limogeanne (3,40 m) et de la rue de la Sagesse (3,10 m), trois rues dont la largeur actuelle reflète fidèlement celle qu'avaient ces axes au XIII^e siècle. Le même calcul peut être fait à l'est, pour la rue Port de Graule (2,50 m), la rue du Plantier (2,90 m) et la rue de Mignot (2,10 m). Au sud, de telles mesures ne sont possibles que pour la ruelle qui relie la

dates des grands incendies rapportés par les chroniques. L'imprécision des sources devrait donc inciter à la prudence : ainsi, pour le Puy, ne connaît-on pas l'extension de l'incendie de 1120. Pour une appréciation excessive du rôle de cet incendie, voir par exemple Froidevaux *et alii*, s.d., p. 21 et 23.

24. L'exemple de Gand, grande métropole des Flandres, aux XII^e et XIII^e siècles, montre que l'enrichissement d'une classe de patriciens est le facteur décisif de la pétrification de l'habitat, dans un terroir qui ne compte pas de pierre à bâtir et la fait venir de Tournai.

25. Sur nombre d'axes, telles les rue Eguillerie, Limogeanne et de la Sagesse, Taillefer, des Farges, Auberge et du Calvaire, de la Constitution, du Plantier, Mignot et Port de Graule, ce sont même plusieurs demeures des XII^e et XIII^e siècles qui prouvent matériellement l'existence de la voie.

26. A. Higounet-Nadal, 1978, p. 53.

27. Parlant de l'étude des édifices, Froidevaux *et alii*, s.d., p. 23, parviennent aux mêmes conclusions que nous.

Claùtre et la rue Aubergerie (2 m) et la rue des Farges (3,40 m à 3,70 m). La confrontation de ces mesures avec les indications fournies par le plan cadastral de 1828 établit que celui-ci reflète un état de la ville fort proche de celui de l'agglomération médiévale, tout au moins quant à la largeur des axes²⁸. Les quartiers des Plantiers et du Pont se signalent par les rues les plus étroites.

Il en ressort que les rues du Puy-Saint-Front sont très étroites, même les plus importantes, comme les rues Eguillerie et Limogeanne. Celles-ci sont moins larges que les grandes rues nord-sud de Cahors et de Figeac. A fortiori, toutes les rues du Puy sont beaucoup plus étroites que celles de Cluny, dont les largeurs sont précisément connues²⁹. Ce constat concorde avec celui de la densité du tissu bâti et avec la surpopulation dont les sources écrites fournissent la preuve.

Enfin, la cartographie des demeures romanes précise la hiérarchie des voies. Certes, elle ne remet pas en cause la définition des axes principaux, mis en évidence par A. Higounet-Nadal : les rues Aubergerie, Limogeanne et du Plantier sont bien les grandes voies nord-sud, tandis que les rues Eguillerie et de Larsaut (rues Lanmary et Notre-Dame) d'une part, et les rues des Farges, Taillefer et du Pont (Daumesnil) d'autre part, sont les grands axes est-ouest. Cependant la répartition des maisons révèle l'importance d'autres artères, peut-être secondaires au regard de la circulation, mais appréciées au point de regrouper plusieurs maisons romanes : ainsi en est-il de la rue de la Sagesse, de la rue de la Constitution qui poursuit la rue de la Miséricorde, des rues du Calvaire et du Port de Graule. Notons d'ailleurs que ces rues s'embranchent toutes sur un des axes majeurs, quand elles ne relient pas entre eux des espaces clefs : c'est le cas de la

28. Les mesures sont prises :

- rue Eguillerie : entre la maison n°28 et le n°17 : 3,60 m ;
- rue Limogeanne : entre les n°10 et 11 (avec une incertitude quant à la position exacte de la façade romane du n°11) : 3,40 m ;
- rue de la Sagesse : entre les n°1 bis et 4 (dont les deux façades conservent des éléments romans) : 3,10 m ;
- rue port de Graule : entre les n°5 et 6 (là aussi il y a une petite incertitude, car le n°6 est plutôt du XIV^e siècle, mais l'alignement avec le n°12, qui est roman, est le même) : 2,50 m ;
- rue du Plantier : entre le n°10 et le mur qui fait face (dans l'alignement du n°1, qui est roman) : 2,90 m ;
- rue Mignot : entre les n°5 et 7 (tous deux romans) : 2,10 m ;
- rue des Farges : entre les n°10 et 11-13 : 3,40 m (maisons du XIV^e siècle) ; entre les n°4-8 et 5 : 3,70 m (mais la position de la façade romane du n°5 est incertaine) ;
- ruelle entre la Claùtre et la rue Aubergerie : 2 m (entre deux maisons romanes).

D'après les plans d'alignement conservés dans les Archives municipales (Services techniques de Périgueux), la rue Taillefer, avant les travaux de la fin du XIX^e siècle, mesurait en plus d'un endroit, entre 3,80 m et 4,50 m de large.

29. Largeur des rues de Cluny : grande rue ouest-est, 6,50 m à 7 m ; rues principales, 4,25 m à 5,75 m (pour quatre rues). J.-P. Leguay, *La rue au Moyen Âge*, 1984, pp. 11-16, donne un échantillon de la largeur des rues dans de nombreuses villes de France ; les grandes artères mesurent au minimum cinq mètres de large. Aucune ville du Puy n'y satisfait donc. La largeur de ses voies est en revanche comparable à celle des rues charretières d'Avignon, qui est comprise entre 2,50 m et 3,50 m, Grande Rue incluse.

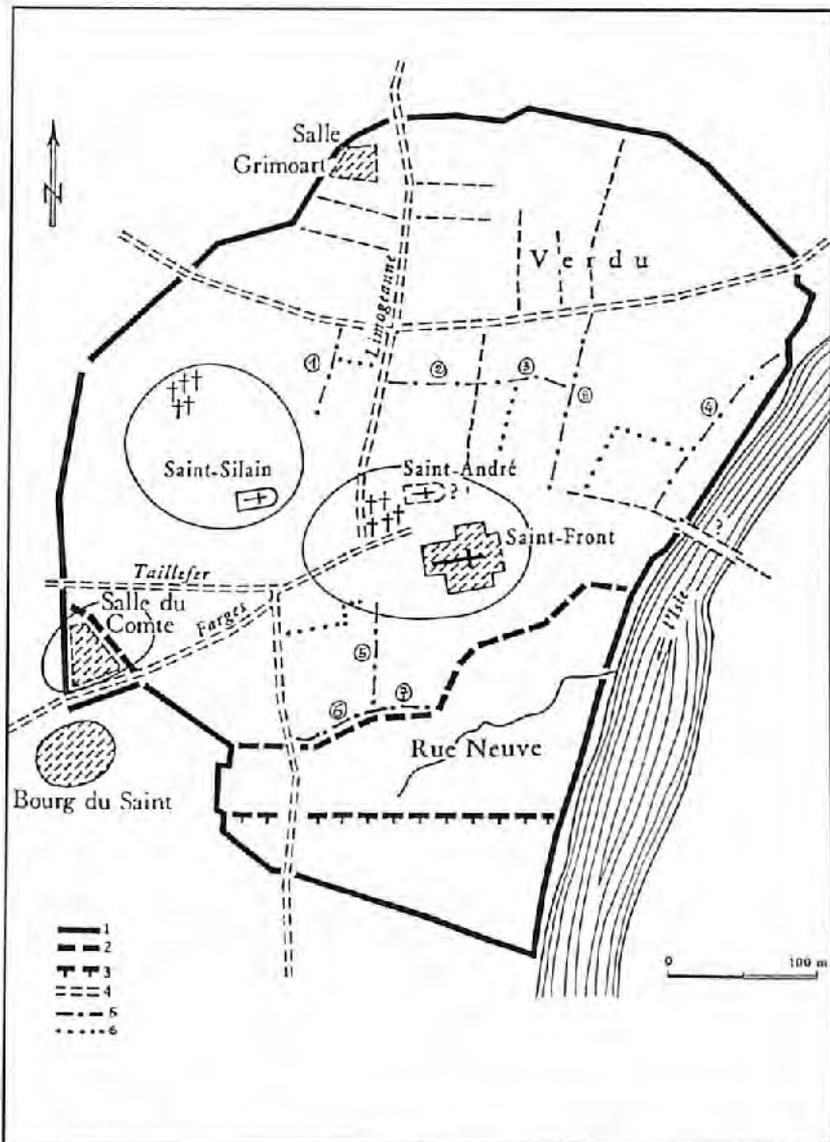


Fig.5 - Réseau viare du Puy-Saint-Front vers 1250 (Fond de carte : A. et Ch. Higounet, p. 264, 1978). 1. enceinte ; 2. hypothèse d'un premier mur du XII^e siècle, sur le front sud ; 3. hypothèse d'un second mur ; 4. premier réseau de rues ; grands axes (d'après les sources historiques) ; 5. axes secondaires importants (d'après les sources archéologiques) ; 6. axes secondaires et ruelles (d'après les sources archéologiques). ¹ rue de la Sagesse ; ² rue de la Miséricorde, ³ rue de la Constitution, ⁴ rue du Port de Graule, ⁵ rue du Calvaire, ⁶ rue Saint-Roch ; ⁷ rue Sully ; ⁸ rue du Plantier.

rue de la Sagesse qui met en communication la rue Eguillerie et le Coderc, tandis que les rues de la Miséricorde et de la Constitution relient la rue du Plantier à la rue Limogeanne. Il est également clair, à la lecture des cartes, que le réseau comprend un lacs de petites ruelles, d'impasses et de cours, qui correspond bien à ce qu'évoque Mme Higounet-Nadal et dont les restitutions proposées (de A à I) donnent une image véridique³⁰.

Il est particulièrement frappant de noter que la hiérarchie des voies ne s'accompagne pas d'un large éventail des largeurs des voies ; les plus grandes ne doublent même pas leur emprise : les rues des Farges, Eguillerie et Limogeanne ont une largeur (3,40 m à 3,70 m) à peine supérieure à un axe secondaire comme la rue de la Sagesse (3,10 m), tandis que les ruelles mesurent encore 2 m de large.

Un exemple précis des enseignements à attendre de la confrontation entre sources historiques et archéologiques est donné par la meilleure compréhension qui en résulte du couple des rues Taillefer et des Farges. Il est en effet curieux que deux axes majeurs si voisins aient la même fonction, que l'on peut schématiser ainsi : relier la Clâture avec la Cité. Cette situation paradoxale s'éclaire, dès lors qu'est mise en évidence l'importance du secteur comtal constitué autour de la salle du comte du Périgord. Il tient le débouché de la rue des Farges, et les bourgeois ne peuvent se satisfaire d'une telle situation³¹. Afin de jouir d'un accès libre vers la Cité, ils tiendront la porte Taillefer, qui sera la porte triomphale du Puy. Cependant, quand la rue Taillefer est-elle constituée ? Sans prétendre à une totale précision, il est possible d'estimer que vers 1200, au plus tard, la rue existe : c'est ce que suggèrent les maisons romanes connues aux angles de cet axe et des rues de Condé et Saint-Silain. Le dédoublement, évoqué par A. et Ch. Higounet, est donc un phénomène qui doit être contemporain des efforts que fait la communauté du Puy pour se rendre indépendante³².

La connaissance du réseau viaire s'enrichit donc de l'examen du tissu bâti, et l'esquisse de carte du Puy que proposait A. et Ch. Higounet peut être précisée.

5. Modes d'occupations de l'espace urbain

Les derniers enseignements tirés de l'inventaire des maisons concernent les modalités de l'occupation du sol urbain, pris dans son ensemble ou dans le détail des opérations particulières.

30. A. Higounet-Nadal, 1984/2, p. 245.

31. A. Higounet-Nadal, 1969, pp. 182-183.

32. A. et Ch. Higounet, 1978, p. 270. La communauté du Puy a un sceau dès 1188 et, en 1204, le roi de France reconnaît les habitants comme "bourgeois du roi".

- Phases d'occupation du Puy-Saint-Front

Le tissu bâti des XII^e siècle et XIII^e siècles remplissait-il toute l'enceinte, dont il est dit qu'elle était constituée dès le début du XIII^e siècle ?

Tant la densité des maisons repérées, que les caractéristiques de la voirie mises en évidence tendent à faire penser que l'espace urbain est vite occupé d'ouest en est, du bourg Saint-Silain et de la salle du comte jusqu'au pont et au port de Graule. Dès au moins 1252 les divers noyaux qui ont constitué les pôles d'urbanisation sont reliés par un tissu bâti dense : la ville est compacte et les vides n'affectent que les alentours de Saint-Silain.

En revanche, il semble nécessaire de confirmer, voire d'amplifier les hypothèses d'A. et Ch. Higounet en ce qui concerne les franges sud et nord du Puy : pour eux, les quartiers au nord de l'axe Eguillerie-Larsaut auraient été urbanisés après ceux du centre. Or c'est bien ce qui est apparu à la lecture des cartes de repérage des constructions romanes. Aussi nous paraît-il clair qu'au nord l'enceinte a anticipé le développement ultérieur de l'habitat ; peut-être le tracé, s'appuyant sur des points forts préexistants, comme la salle Grimoart, s'est-il efforcé d'atteindre le replat des futures allées de Tourny, afin d'améliorer les capacités défensives du bourg en lui évitant d'être surplombé³³. Au sud, la probabilité de variations du tracé de l'enceinte nous paraît encore accrue et nous souscrivons volontiers à la proposition d'une première enceinte suivant approximativement les rues Saint-Roch, Sully et de l'Harmonie³⁴. Sur ce flan méridional de la colline du Puy, aucune nécessité de défense, ni aucun point d'appui ne détournait le tracé de l'enceinte de la ligne de rupture de pente.

- Le parcellaire et l'implantation des maisons.

Le mode dominant d'occupation de l'espace est l'alignement de maisons contiguës, en front de rue. Il est perceptible rues de la Sagesse, Eguillerie, du Plantier et du Port de Graule.

Ce mode doit composer avec l'existence de grands immeubles isolés, qui affrontent eux aussi la rue, mais se libèrent de la contiguïté. Cette coexistence, qui traduit peut-être une antériorité des grands bâtiments, est l'indice d'une fragmentation rapide de la propriété du sol. Il n'y a, en effet, guère d'indices que des réserves d'espace, propices à des lotissements importants alignant de nombreuses maisons, aient pu exister encore au milieu

33. Le processus de construction des enceintes qui s'appuient sur des points forts préexistants est évoqué par Y. Laborie, "Architecture de l'habitat privé des XIII^e et XIV^e siècles en milieu urbain : l'exemple d'un ostal à tour, îlot Fonbalquine, à Bergerac (Dordogne)", *Aquitania*, supplément n°4, 1990, pp. 91-92.

34. A. et Ch. Higounet, 1978, fig. 2, p. 264.

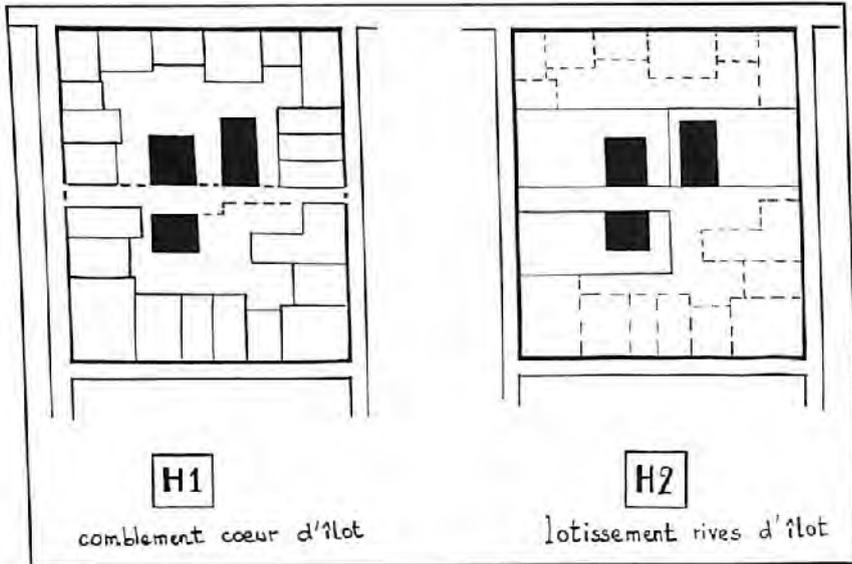


Fig. 6 - Hypothèses explicatives de la présence d'immeubles romans en cœur d'îlot.

du XIII^e siècle. Le seul schéma de découpage régulier du sol se lit rue du Port de Graule, où la rive orientale, adossée au rempart, présente une série de parcelles allongées, occupées par des maisons antérieures à la guerre de Cent Ans. Ailleurs dans le bourg, il ne dut guère y avoir d'importantes opérations de lotissement : tout au plus distingue-t-on parfois des couples de maisons romanes, comme 20 et 22, rue des Farges. Au reste, il faut noter l'irrégularité des îlots au centre du Puy : à quelques exceptions près dans l'Aiguillerie et la Limogeanne, rien dans leur forme ne rappelle une organisation de l'espace réglée géométriquement.

Un troisième régime, minoritaire, mais intéressant à interpréter, est représenté par des immeubles enclavés en cœur d'îlot ; en sont expressifs les deux hauts bâtiments qui se dressent dans les cours du passage Daumesnil (10, place du Coderc et 4 bis, rue Limogeanne), ainsi que la maison visible depuis une cour intérieure 6, rue Notre Dame. Deux hypothèses se présentent. Faut-il voir là le résultat d'une densification, consécutive à une pression forte sur l'immobilier ; attribuable à la vigueur de l'urbanisation, le phénomène se lirait comme une prise de possession tardive de l'intérieur de l'îlot, dans un premier temps seulement bordé de maisons le long des rues.

Une autre lecture y verrait au contraire les vestiges d'un régime primitif d'occupation de l'îlot, découpé en grandes parcelles : celles-ci portent des bâtiments qui n'affrontent pas la rue, mais s'installent au milieu des parcelles.

La poursuite de l'urbanisation conduisant à lotir les rives des parcelles en front de rue, les bâtiments en cœur de parcelles se trouvent alors enclavés³⁵.

A Périgueux, bien qu'il ne soit pas aisé de trancher, il paraît plus vraisemblable que la première hypothèse soit la bonne, a fortiori si l'on restitue le laciis de ruelles et d'impasses desservant les cœurs d'îlot. Qui plus est, les édifices en cause ne paraissent pas plus vieux que ceux qui affrontent la rue, comme ce devrait être le cas s'ils avaient été les premiers bâtis. Aussi le régime normal pour les immeubles est-il la disposition en front de rue, avec quelques décrochements, telle l'avancée de l'hôtel d'Abzac, rue Aubergerie ; ils sont sans doute la marque d'hésitations et de repentirs, avant que ne se fixe définitivement le tracé des rues.

Le mode d'occupation du sol ne se définit pas seulement par le choix des dimensions de la parcelle et de sa place en rive ou au cœur d'îlot ; il faut aussi considérer la localisation de l'édifice par rapport aux voies fortes, les plus commerçantes. A cet égard, si A. Higounet-Nadal signale l'attention avec laquelle les ostals patriciens sont élevés aux points clefs de la ville, on ne peut que souligner qu'ils prennent également possession des angles des rues et des places³⁶. On y dénombre en effet un grand nombre de belles maisons romanes en pierre : ainsi aux angles des rues Eguillerie et de la Sagesse, de Lanmary et Limogeanne, de la Constitution et des Francs-Maçons, du Plantier et des Dépêches (aux deux angles). Sur les places, on note de telles maisons aux angles de la Claître et de la rue du Calvaire, et du Coderc et de la rue de la Sagesse. Contrôle des axes importants et occupation d'emplacements intéressants pour les échanges et la qualité de l'habitat ont dû se conjuguer pour inciter les notables à ainsi investir les angles des rues.

Au total, il s'avère que les données fournies par les inventaires de bâtiments conservés ou connus par des sources, sont en mesure de compléter très utilement les sources historiques, voire de suppléer à leur manque, pour une meilleure connaissance des phases d'urbanisation, de la structure de la voirie et des modalités de l'occupation du sol. A la lumière de ces informations, le Puy-Saint-Front apparaît bien comme un bourg compact, tôt constitué et dont le cœur renferme un habitat de pierre, dense et de grande qualité.

P.G.G.

35. Ce processus a été précisément mis en évidence récemment à Gand, Bâle, Fribourg-en-Brisgau et Zurich. Voir notamment, *Eine Stadt um 1100*, Jam Thorbecke Verlag, Sigmaringen, 1991, pp. 7-11.

36. A. Higounet-Nadal, 1975, p. 43.

BIBLIOGRAPHIE :

- AUDIERNE (Abbé), *Le Périgord illustré. Guide monumental, statistique, pittoresque et artistique de la Dordogne*, Périgueux, 1851.
- FROIDEVEAUX et alii : Y.-M. Froidevaux, D. Bolot, B. Voinchet, Contribution à l'histoire de l'urbanisme, s.d., rapport dactylographié, 71 p., Périgueux.
- HIGOUNET (A. et Ch.), "Les origines et la formation de la ville du Puy-Saint-Front de Périgueux", *Annales du Midi*, t. 90, n°138-139, 1978, pp. 257-274.
- HIGOUNET-NADAL (A.), "La salle du comte et la monnaie de Périgueux au Puy-Saint-Front", *BSHAP*, t. XCVI, pp. 177-185, 1969.
- "Structures sociales et topographie à Périgueux aux XIV^e et XV^e siècles", *L'urbanisation de l'Aquitaine*, Actes du XXVII^e Congrès d'études régionales, Pau (1975), Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau et du Béarn, pp. 35-48, 1975.
- Périgueux au XIV^e et XV^e siècles. Etude de démographie historique*, Bordeaux, 1978.
- Périgueux, Atlas historique des villes de France*, CNRS, Paris, 1984.
- "Maisons et famille à Périgueux à la fin du Moyen Age. Etude d'un cas", Actes du colloque Haus und Familie in der spätmittelalterlichen Stadt (Maison et Famille dans la ville de la fin du Moyen Age), Münster (1981), Köln-Wien, 1984, pp. 244-256.
- MOURCIN, in W. Taillefer, *Antiquités de Vésone*, t. 2, 1826.
- PONCEAU (M. et G.), "Les caves de la place de la Clâtre et des environs de Saint-Front à Périgueux", *BSHAP*, t. XCVI, pp. 135-148, 1969.

ANNEXE :**Inventaire des maisons des XII^e et XIII^e siècles**

NB : Le numéro de la maison correspond à celui des cartes de repérage ; le numéro de la parcelle cadastrale est indiqué entre parenthèses.

- rue Auburgerie

1. n°23 (BK 155) : arcades avec *oculi* dans les claveaux ;
2. hôtel d'Abzac (BK 86) : porte et fenêtre à 4 baies, sur rue ; porte à l'étage, sur cour ; cave voûtée.

- rue du Calvaire

3. n 3 (BK) : maison du Vigier ; 3 façades ; sur la rue : arcade avec *oculi* dans les claveaux d'appui, vestiges de fenêtres à plusieurs baies ; façade nord : porte et vestiges de baies ; façades sud : fentes d'éclairage.

- ruelle reliant la Claître à la rue Aubergerie

4. (BK81) : sur la ruelle, deux fentes d'éclairage ; façade est ; plusieurs arcades ;

5. (BK 299) : maçonnerie romane et arc.

- place de la Claître

6. n°6 (BI 301) : façades détruites ; intérieur : portes et autres vestiges ;

7. n°7 (BK 57) : cave voûtée ; maison-tour détruite, citée par Audierno.

- place du Coderc

8. n°2 (BK 329) : vestiges de fenêtres à plusieurs baies aux deux étages ;

9. n°10 (BL 404) : fenêtre à quatre baies, visible depuis l'une des cours du passage Daumesnil ;

10. tour du Consulat (détruite).

- rue de la Constitution

11. n°3 (BL 179) : sur la rue des Francs-Maçons : fentes d'éclairage, fragments de cordons, vestiges de fenêtres ; intérieur : portes, arcades, salle voûtée ;

12. n°7 (BL 487) : sur la rue, porte murée ; façade nord : arcade et vestiges de fenêtres à plusieurs baies.

- rue Eguillerie

13. n°16-18 (BL 317-318) : façade sur rue décrite par Mourcin ; façade sur cour : fente d'éclairage murée ; maçonnerie dans le sous-sol ;

14. n°17 (BL 251) : fenêtre géminée ; cave ;

15. n°24 (BL 259) : fragments de cordons aux deux étages ; intérieur : maçonnerie ;

16. n°28 (BL 249) : fragments de cordons sur les deux façades ; arcade mutilée, rue de la Sagesse.

- rue des Farges

17. n°5 (BK 210) : fentes d'éclairage, rue de l'Etrier ;

18. n°4-6 (BK 168) : maison "des dames de la Foi" ;

19. n°20 (BK 161) : vestiges d'arc et de fenêtre avec tore ;

20. n°22 (BK 161) : arcade et porte, cordon, linteau de fenêtre géminée, vestiges d'une grande fenêtre.

- rue Limogeanne

21. n°4 bis (BL 420) : portes aux étages et fenêtre à quatre baies ;

pignon sud : dalles avec *oculi*, en remploi ;

22. n°10 (BL 218) : fragment de cordon et de baies, en façade sur la rue Limogeanne ; façade sur cour : deux portes aux étages ;

23. n°11 (BK 239) : façade ouest : fente d'éclairage ; façade sud : porte à l'étage, murée ;

24. n°12 (BK 219) : cordon bûché, porte et fenêtre à plusieurs baies ; sur la rue de Lanmary : deux baies barlongues murées ;

25. n°14 (BK 220) : à l'étage, piédroit de fenêtre avec cordon d'imposte.

- rue Mignot

26. n°5 (BL 143-154) : maison ruinée ; maçonnerie d'angle ;

27. (BL 143) : porte et arcade, cordon, vestige de fenêtre.

- rue de Miséricorde

28. n°3 (BL 215) : arcades ; sur la cour : dalle avec *oculi* en remploi.

- rue de la Nation

29. n°2 (BL 413) : arcades et traces de fenêtres, sur la rue de la Nation ; façade nord, sur courette : fente d'éclairage et fenêtre géminée ; façade est : trois portes, fente d'éclairage et traces de fenêtres au deuxième étage ; façade sud : porte, fenêtre géminée mutilée au premier étage (?) et vestiges de fenêtres au deuxième étage.

- rue Notre-Dame

30. n°6 (BL 489) : sur la courette, façade est : fenêtre triple avec linteau à trois *oculi* ; deuxième étage : vestiges de deux fenêtres, colonnette ;

31. n°11 (BL 493) : arcade avec claveaux percés de trois *oculi* ; arcade dans le mur de refend, visible dans l'actuelle façade arrière.

- rue du Plantier

32. n°1 (BL 161) : fragment d'une arcade avec tore ; claveau du même type en remploi au deuxième étage ;

33. n°8 (BL 153) : façade détruite ; pierres romanes en remploi ;

34. n°10 (BL 152) : arcades, fenêtres ;

35. n°12 (BL 143) : maison détruite, décrite par Mourcin (maison de Mme d'Aumassip) ;

36. n°14 (BL 144) : arcade sur la rue des Dépêches ; porte et maçonnerie dans la cave ;

37. n°18 (BL 145) : deux arcades, deux fenêtres à quatre baies, porte ;

38. n°18 (BL 145) : maison détruite ; pierres romanes en remploi dans les combles et les marches de l'escalier à vis.

- rue Port de Graule

39. n°3 (BL 463) : arcades, vestiges de fenêtre ;
 40. n°5 (BL 138) : arcades et porte sur la rue du Port de Graule ; fente d'éclairage sur la rue Mignot ; intérieur : pilier central ;
 41. n°7 (BL 469) : vestiges de baies très mutilées ;
 42. n°12 (BL 122) : deux arcades ; cordon et fenêtre à *oculi*.

- rue de la Sagesse

43. n°1 bis (BL 265) : vestiges d'arcade et de fenêtre ;
 44. n°2 (BL 245) : arcades et portes avec *oculi* ; portes à l'étage, sur les deux façades ;
 45. n°4 (BL 377) : aux étages, vestiges de baies romanes, à l'extrémité gauche de la façade ;
 46. n°7 (BL 381) : façade détruite ; intérieur : arcade et porte dans le mur de refend ;
 47. n°10 (BL 248) : façade sur rue détruite ; sur la ruelle : fenêtre triple et deux baies simples ;
 48. n°10 (BL 248) : prolongation, au cours d'une deuxième campagne (?), de la maison précédente : vestiges de fenêtres aux deux étages.

- rue Saint-Roch

49. n°4-6 (BI 501-503) : fenêtre quadruple ; corniche et porte restaurées.

- rue Sully

50. n°4 (BI 284) : arcades, fenêtres simples du premier étage.

- rue Taillefer

51. n°4 (BK 203) : façade sur rue détruite ; porte à l'étage, murée, en façade sud ; intérieur : maçonnerie.
 52. n°21 (BK 221) : maison-tour détruite, décrite par Mourcin.

- terrasse du Moustier Saint-Front

53. "palais Saint-Front", détruit ; cf. Garrigou Grandchamp P., *OCULI*, 1994.

L'Hôpital Sainte-Marthe de Périgueux

par Louis GRILLON

HUITIEME PARTIE :

(voir tome CXXIII, 1996, pp. 43-58 (ill.) ; pp. 165-175 ; pp. 309-342 (ill.) ; 431-446 ; tome CXXIV, 1997, pp. 91-108 ; pp. 245-260 (ill.) ; 391-399)

VIVRE ET MOURIR A L'HÔTEL-DIEU

La situation de l'hôpital

Le syndic de l'Hôtel-Dieu écrivait, certain jour, que cet établissement ne convenait guère à l'accueil des malades :

"La situation est malsaine pendant cinq ou six mois de l'année, l'humidité et les brouillards de la rivière l'incommodent beaucoup et le soleil pendant les grandes chaleurs, les principales vues de cet hopital etant tournées vers midy et du cotté de la rivière".

La même constatation avait été faite par lui à maintes reprises. Et même si, en l'occurrence, une telle description avait avant tout pour but, comme nous l'avons dit, d'éviter l'accueil des soldats ou des étrangers, tout prouve que l'image ainsi donnée par le syndic était encore en-dehors de la réalité.

Le nombre de lits

Après 1339, la capacité d'accueil de l'hôpital était passée de cinq à treize personnes. La fermeture, au seizième siècle, des petits hôpitaux de la

ville au profit du seul Hôtel-Dieu n'avait pas permis d'augmenter vraiment ce nombre. Lors de la venue des religieuses de Sainte-Marthe, au milieu du dix-septième siècle, le chiffre était encore pratiquement inchangé.

La donation du prince de Condé, en 1688, devait permettre la création de douze lits supplémentaires. La marquise de Hautefort fonda, le 4 février 1743, deux lits pour des malades de ses terres. Une lettre du syndic parlait, en 1750, de 30 ou 35 lits (le chiffre 50 avait été rayé) mais il s'agissait alors d'obtenir de nouveaux subsides. D'ailleurs, la même année, il était question d'une vingtaine de lits seulement pour deux cents demandes. Seul le Mémoire de 1761, maintes fois évoqué, donne des renseignements précis sur la capacité d'accueil à cette date. La salle des hommes comprenait seize lits, celle des femmes en renfermait onze. Le legs du président Coeuille en 1774 et celui de Lamy en 1777 auraient dû permettre de faire augmenter le chiffre à six lits de plus.

En fait, nous avons vu que, le 3 mars 1780, le Bureau constatait que la situation ne s'était pas améliorée et que l'on était même obligé de dresser des couchettes dans cette tribune de la chapelle où les malades auraient dû pouvoir assister aux offices.

Les administrateurs songeaient bien à accroître les locaux en utilisant les legs récents. En 1779, la supérieure des religieuses avait proposé de libérer les pièces de la communauté et d'aller s'établir dans une maison voisine. Le Bureau avait préféré acquérir la maison Beylot qui était très proche et dont l'achat s'effectua le 5 janvier 1783.

Bien que divers aménagements eussent été envisagés et que les diverses autorités eussent donné leur agrément à ces projets, il n'est pas sûr que ceux-ci aient pu être réalisés. En tout cas, les plans au sol connus ne permettent pas de le penser. Il se pourrait donc que le chiffre de vingt-huit lits, si l'on ne tient pas compte des couchettes occasionnelles, ne fut jamais dépassé.

Qui était accueilli ?

J'ai découvert fortuitement et tout récemment l'existence d'un "*Registre des enterrements des pauvres de l'hôpital Sainte-Marthe de la ville de Périgueux*" qui débute en 1777¹. Ce recueil apporte des détails intéressants sur ceux que pouvait accueillir l'Hôtel-Dieu en nous faisant connaître d'abord la qualité des personnes hospitalisées. En effet, bien que les aumôniers successifs aient rarement indiqué l'âge des défunts, leur surnom ou leur maladie, ils ont souvent mentionné leur profession.

1. Arch. communales de Périgueux. GG 189. Ce registre a été déposé après l'impression du livre de M. Hardy. Il est signalé par une note manuelle à la suite de GG 188 dans l'exemplaire des Archives départementales.

Parmi ceux-ci on ne sera pas étonné de voir des enfants trouvés : “une fille illégitime” par exemple ou encore Sicaire d’un mois environ, Emeric âgé de deux ans, Charles de huit jours, Léonard etc.

Il s’y trouvait de nombreux petits artisans. Dans le désordre : sergour, tisserand, scieur de long, poissonnier, charpentier, tailleur de pierre, cordonnier, perruquier, boulanger, carrier, menuisier, une cuisinière. Leurs affaires ne devaient pas être très brillantes puisqu’ils étaient hospitalisés en qualité de pauvres.

On est moins surpris de relever la présence de personnes de condition plus modeste : une servante des demoiselles d’Aumassip, une autre des meuniers de Barnabé, plusieurs “garçons” qu’ils aient été serrurier, tanneur, charretier, meunier, boulanger... On peut encore mentionner des métayers, portefaix, colporteur, journalier et, bien entendu, quelques mendiants.

Il s’agit de pauvres en provenance de la ville ou de la banlieue. Les exceptions sont rares. On relève bien, par exemple une femme “dont on ignore le surnom ainsi que l’habitation” ou un étranger tailleur d’habit. Sera inhumé, le 23 avril 1786, “Etienne Guichar, âgé de 34 ans environ, fondateur de cloche, natif de Chaumont-la-Ville en Lorraine, diocèse de Toul”. Le 9 avril 1789, ce sera le tour de “Charles-François de Lory, musicien de la cathédrale et natif d’Esprey en Flandre, paroisse de Saint Jacques”.

Une dizaine de détenus figurent encore dans ce registre dont “un cavalier du Régiment de Franche-Comté”.

Car les militaires étaient nombreux, soit à traverser la ville au cours de marches soit à y résider durant leur quartier d’hiver. On en relève du régiment de Touraine dont un grenadier et un soldat de la compagnie de Péraud ; d’autres du régiment de Soissonais, de celui de La Fare. Un suisse arrive du régiment de Courten, un dragon de celui de Monsieur, un soldat du régiment des Gardes Wallonnes en Espagne, un soldat de la compagnie de Jumecourt au Royal Roussillon, un grenadier du régiment des Colonies, un autre natif de Lorraine allemande, de celui de l’Isle de France, un sergent de la compagnie de Nully du régiment de Blésois etc.

A ces soldats malades il faut ajouter les soldats invalides dont les aumôniers ne relèvent ni l’ancien régiment, ni l’ancienne arme ; un seul est dit “invalidé soldat canonnier malade”.

Pittoresque défilé qui dut apporter un souffle d’aventure à leurs voisins de lit périgourdins qui n’étaient guère sortis des limites de leur petit pays !

Les chambres de malades

L’inventaire de 1650, maintes fois mentionné, relevait “quatorze mathelas de laine”, “quatre lits de plume avec leurs cuissins servant

ordinairement aux malades gisant dans la salle haute", "plus un lit de plume avec deux cuissins dans la chambre des femmes passantes". Quant aux "chalips" notés plus loin, ils étaient garnis de paillasses "huict de laine et neuf d'usées". De cette énumération de pièces de literie ne peut-on retenir que, à cette époque du moins, les châlits étaient garnis de paillasses, elles-mêmes surmontées, selon les cas et selon l'état de leurs occupants, d'un matelas ou d'un "lict de plume" ?

Quoi qu'il en soit, toutes ces couches étaient garnies de "tours de lict avec de petits rideaux six de vert et huict de jaune", chaque sexe devant, sans doute, avoir sa couleur réservée. Une telle disposition dut encore se perfectionner au cours des années. Un état de 1761 ne mentionnait-il pas à son tour "les rideaux d'toffe des lits des malades que lon remplace par des rideaux de toile" et vice-versa selon les saisons ?

Les draps de lit et les "couvertes" ne faisaient point défaut. Les couvertures, du moins celles que l'on retirait des lits lors des grandes chaleurs, étaient exposées à l'air dans les galetas.

Revenons-en aux rideaux. Ils étaient indispensables dans ces dortoirs en cas de déshabillage et de soins de propreté. Ils l'étaient plus encore lors des visites médicales et des interventions chirurgicales. Faut-il rappeler que l'Hôtel-Dieu ne comprenait point de salle d'opérations et que toutes ces interventions -amputations comprises- avaient lieu dans les chambres communes ? Il est aisé d'imaginer les nuisances physiques ainsi engendrées : plaintes, cris, odeurs... et les nuisances morales qui devaient résulter de celles-ci.

L'hygiène et les soins de santé

L'inventaire de 1650 mentionnait "deux chaises percées neufves servant aux pauvres". Les malades qui pouvaient se déplacer se rendaient aux latrines dont on connaît l'existence mais non l'emplacement précis. Il est sûr, en tout cas, qu'un petit canal à l'air libre conduisait les excréments et les déchets jusqu'à la rivière proche.

Nulle part il n'est parlé de lavabos communs. Comme en d'autres hôpitaux du temps, chaque lit entouré de ses rideaux pouvait avoir sa cuvette et son pot à eau particuliers mais rien ne le prouve.

Le règlement des Filles de Sainte-Marthe comprenait un chapitre particulier pour la sœur infirmière. Celle-ci était responsable à la fois des soins médicaux proprement dits avec l'aide d'un personnel fixe et occasionnel et de l'administration des drogues. Comme il n'existait point d'apothicaire attaché à l'Hôtel-Dieu, c'est à la sœur infirmière qu'incombait la préparation des médications dans un local particulier. En 1728, le factotum Pierre Chabert avait passé "quatre journées et

demie pour crépir le haut de la muraille qui est sur la boutique servant à la pharmacie et pour oster de la terre qui est audevant de ladite boutique"².

En 1750, le Bureau décida d'aménager une nouvelle apothicairerie et fit, à cette effet, une prévision de 2.000 livres dans son budget. La "boutique" devait être construite "sur l'endroit ou est le four et proche du puy pour travailler aux médicaments et les ranger". Le travail fut confié à l'un des Montastier, les grands chefs de chantier périgordins de l'époque, qui fut réglé au fur et à mesure de l'avancement des travaux³.

Les livres de comptes signalent fréquemment l'achat de drogues, ce qui laisse supposer un certain commerce avec les apothicaires de la ville. L'Hôtel-Dieu recevait aussi des médicaments en don comme cet envoi, dont il a déjà été question, fait par l'Intendant de Guyenne⁴.

L'entretien du linge

En fait de linge de maison, l'inventaire de 1650 relevait seulement "une nappe fort usée". Le fait que n'y soient mentionnées ni serviettes de table ni serviettes de toilette doit-il nous faire douter de leur existence ?

Le retour régulier de grandes lessives a déjà été évoqué. On distinguait outre les lessives les "eschaudages des habits des pauvres". Les différents registres notent les achats du bois nécessaire à l'ébullition et ceux de cendres dont la potasse devait assurer la propreté du linge. Les cendres de la cuisine de l'Hôtel-Dieu n'étaient pas suffisantes pour cet usage.

On peut supposer que le personnel engagé pour chaque lessive avait utilisé cette "grande bassine" mentionnée dans l'inventaire de 1650 à défaut de cette "chaudière fort gastée et qui ne peut servir faute d'être accomodée de la contenance de quatre a cinq setiers".

La "marmite" pour laquelle le syndic passa contrat, le 20 octobre 1765, avec le chaudronnier Pierre Chavanton, ne semble-t-elle pas avoir été destinée autant à faire chauffer l'eau d'une buanderie que celle d'une cuisine ? Elle devait être fabriquée en cuivre rouge, étamée au dedans, d'un diamètre de cinq pouces et demi, d'une hauteur de deux pieds, d'un poids de vingt à vingt-six livres tuyaux compris. Il était prévu en effet un tuyau à deux pouces du sommet et un autre à l'extrémité inférieure pour l'écoulement. Cette "marmite" devait être livrée dans le délai d'un mois au prix de quarante sols la livre. La garantie en serait de dix années⁵.

2. Arch. départ. de la Dordogne, 94 H 21.

3. Arch. départ. de la Dordogne, 94 H 21, fos 10 vo, 24 ro, 38 ro...

4. Arch. départ. de la Dordogne, 94 H 21.

5. Arch. départ. de la Dordogne, 94 H 22.

Pour essayer d'être complet sur ce chapitre, ajoutons que les définiteurs firent répondre à une question de l'administration militaire sur l'usage de la rivière que celui-ci n'était "*que pour essanger les linges ; pour les mettre à la lessive il faut les transporter audelà de la rivière*"⁶.

Les galetas qui s'étendaient sur les deux corps de logis de l'Hôtel-Dieu servaient aussi "*a exposer a l'air les linges des lessives et des savonnades qu'on ne peut souvent faire secher dehors*"⁷.

Les achats de nourriture

Un registre cartonné comprend les comptes de boucherie à dater du 19 février 1692 jusqu'au dimanche 18 juillet 1728. Il peut être complété par un "*etat de la viande que nous avons pris chez Mourette boucher en 1769*"⁸.

C'était le rôle des religieuses de tenir ces états. C'est pourquoi l'on trouve au haut des pages et sous des écritures successives des "*Vive Jésus Marie Joseph*" auxquels s'ajoutent même des invocations aux saints Anne et Joachim. Il est permis d'avoir en même temps les pieds sur terre et les yeux au ciel ! Les paiements aux bouchers respectifs étaient effectués le dimanche pour les achats de la semaine précédente. Ces factures hebdomadaires furent présentées par Pierre Saunié d'abord, puis par Niolet, occasionnellement par Bordas.

Les commandes portaient surtout sur du mouton, de la velle, du "*veau de laict*". Parfois sont précisés un quartier d'agneau ou "*un col de mouton*".

On relève encore des dons de viande faits par des personnes charitables. Par exemple "*on a porté un cartier d'agneau pour les pauvres*", "*un mouton*", "*un mouton du Berry*" etc.

Est aussi conservé un "*etat du bled que nous avons fait cuire chez la veuve Montagut boulanger en 1767 et 1768*"⁹. Le four que nous savons avoir existé antérieurement avait donc cessé d'être utilisé à cette date puisqu'il avait été remplacé en 1750 par la nouvelle apothicaiererie. La sœur économe notait scrupuleusement les achats successifs de sacs de farine.

Les autres denrées n'étaient pas différentes de celles dont les ménagères ordinaires faisaient emplette : huile, savon etc. Curieusement aucun achat de légumes n'apparaît dans ces comptes. Il est vrai que nous sommes loin d'avoir conservé tous les registres et que par ailleurs, le jardinier du petit domaine de la Coeuille pouvait en livrer régulièrement.

6. Arch. départ. de la Dordogne, 94 H 31, lettre du 30 juin 1777.

7. Arch. départ. de la Dordogne, 94 H 30.

8. Arch. départ. de la Dordogne, 94 H 23 et 24.

9. Arch. départ. de la Dordogne, 94 H 23.

Les repas des pauvres

L'inventaire de 1650 comprenait "deux grands plats six petits plats dix assiettes et une salière trois petits plats qui servent à soigner les pauvres... le tout destain" et, plus loin, des "escuelles à oreilles dix-neuf grandes et six petites". Aucune cuiller ni fourchette n'est mentionnée. Ce matériel rudimentaire dut se compléter au cours des ans.

Un rapport d'une sœur économe donne un aperçu de la nourriture des pauvres malades au dix-huitième siècle : *"Nous avons pezé et apretié tout ce que les pauvres ont mangé un jour ou il y en avoit 29 dont il y avoit deux au bouillon plusieurs à la petite portion et 4 petits enfans à qui on ne donne pas tant qu'aux grands. Ils ont mangé 33 livres de pain... 3 pintes de vin à diner, 6 livres et demie de viande... des œufs et du lard pour la farce... du sel et de la saveur le tout a diné et souper... Il faut à dejeuner et à colation quelques œufs pour les uns, quelques roties au vin pour dautres, un peu de fruit cuit ou cru pour dautres... Le soir à 9 heures des œufs et du vin à la place du bouillon pour quelques uns"*.

Et, plus bas : *"on suppose qu'il n'y a que 15 malades qui mangent et que les autres sont au bouillon... Cela a monté le jour que nous lavons conté à 10 livres 10 sols 6 deniers... dans l'année à ce prix cela monteroit à 3.842 livres 1 sol 6 deniers..."*. Et de conclure que les sommes qui lui étaient allouées pour les dépenses quotidiennes de bouche étaient insuffisantes puisque *"les uns portant les autres (il s'agit bien sûr des malades) à huit sols par jour montent 11 livres 12 sols et par année ils monteroient à 4.209 livres"*¹⁰.

Sa demande d'augmentation des allocations fut-elle exaucée ? Quoi qu'il en soit, on peut constater qu'à défaut de connaître les règles rigides de la diététique en vigueur dans nos hôpitaux modernes, médecins et religieuses s'appliquaient à discerner les besoins de chacun. On remarquera en outre que leurs patients faisaient chaque jour quatre repas, ce qui devait changer les habitudes de nombre d'entre eux moins favorisés jusque là.

La vie spirituelle

Il saute à l'esprit que la présence à l'Hôtel-Dieu des religieuses avait pour but d'assurer aux hospitalisés une vie spirituelle. Le règlement des Filles de Sainte-Marthe leur précisait les démarches à suivre. Elles secondaient ainsi l'aumônier dans sa charge.

Le registre des inhumations ci-dessus évoqué permet justement de connaître le nom de quelques-uns des aumôniers de cette époque. C'est

10. Arch. départ. de la Dordogne, 94 H 24.

d'abord, en 1777, Soullier qui est remplacé à compter du 10 janvier 1780 par Simon qui se dit chapelain. Toutefois, la même année, on voit figurer Chantal, prêtre habitué de Saint-Front, qui fait quelques services. C'est cependant Picon, ancien vicaire de Saint-Front, déjà rencontré, qui va signer en qualité de chapelain pour longtemps à partir du 15 septembre 1780 ; nous le retrouverons plus loin. Il est vraisemblable que ces aumôniers assuraient une messe quotidienne dans la chapelle.

On a vu que dans la salle des hommes vers le nord était *"un petit emplacement qui a jour dans la chapelle au moyen duquel les convalescents peuvent entendre la messe"*. Qu'en était-il des femmes convalescentes ? Une disposition parallèle n'existait point pour elles au même étage. Ce *"petit emplacement"* était-il vraiment utilisé puisqu'on y dressait des couches d'appoint en cas de presse, ce qui devait arriver souvent ?

Lorsque les malades communiaient (cet emploi d'un pluriel dans le texte traduit-il une cérémonie collective ?) leurs lits étaient recouverts d'un drap réservé à cet usage. Ces mêmes draps servaient aussi à orner l'hôpital lors de la Fête-Dieu. A cette occasion, le chapelain devait peut-être traverser solennellement les deux chambres avec l'ostensoir. L'inventaire de 1650 mentionne expressément ces draps : *"trente quatre linceuls qui servent à parer le présent hospital à la feste dieu ensemble pour mettre sur les lits lorsque les malades communient"*.

La fête de saint Louis était solennisée à l'Hôtel-Dieu comme elle l'était dans la ville, comme elle l'était aussi à l'Hôpital général où étaient invités des prédicateurs choisis pour prononcer le panégyrique du saint. Rappelons que c'était la veille, 24 août, que le Bureau clôturait les comptes comme si une année nouvelle commençait avec la solennité du lendemain.

Enfin, les livres de compte relèvent les dépenses faites pour un repas plus important servi aux malades le jour du jeudi saint.

Les décès

Une ordonnance du 8 mars 1712 obligeait les médecins, en cas d'affection grave, à soit à avertir les malades eux-mêmes d'avoir à se confesser soit à prévenir le curé ou le vicaire de leur paroisse de l'issue fatale imminente. Elle leur interdisait toutefois de faire une troisième démarche si un confesseur n'avait pas été appelé par les proches¹¹. L'inventaire de 1650 mentionnait *"une caisse neufve servant pour mettre les corps morts"*. Servait-elle à tour de rôle ou plutôt en tenait-on toujours une neuve prête pour le prochain décès ?

¹¹. Marion, ouvrage et article cités.

Les draps ne manquaient point pour les ensevelissements. Nous savons déjà que les parents d'un défunt de la ville devaient en offrir un pour les pauvres à l'Hôtel-Dieu. Cette coutume n'était point propre à Périgueux¹².

L'intendance militaire donnait quarante sols pour chaque soldat décédé afin que lui soit fourni un linceul. Quant aux effets militaires du défunt, ils devaient être acheminés vers la garnison la plus proche¹³.

La Déclaration royale de 1665 pour l'institution de l'Hôpital général stipulait que "*les meubles des décédés a l'Hospital Sainte-Marthe seront assez propres audit Hospital général*", par conséquent pour l'usage des pauvres renfermés dans cet établissement. Nous n'avons aucun témoignage du respect de cet article.

Les inhumations

Nous connaissons par le registre mentionné au début de cette partie les décès survenus à l'Hôtel-Dieu à partir de 1777. Il signale quasi généralement que le défunt a reçu tous les sacrements de l'église ; rarement la seule extrême-onction est notée.

Ce registre permet de comparer le nombre des décès survenus au cours de ces années : 60 en 1777, 50 en 1778, 32 en 1779, 21 en 1780, 38 en 1781, 34 en 1782, 33 en 1783, 44 en 1784, 41 en 1785, 42 en 1786, 41 en 1787, 38 en 1788, 56 en 1789. C'est donc généralement plus que la moyenne d'une vingtaine par an évoquée dans une précédente partie.

Malheureusement, si l'on peut dire, aucun détail concernant la maladie ayant emporté le patient n'est indiquée dans ce registre.

Les inhumations se faisaient au cimetière Saint-Hilaire qui avait remplacé depuis 1687 l'ancien cimetière appelé cimetière des pauvres¹⁴.

Conclusion

Se permettre un sourire supérieur à l'évocation des conditions matérielles de vie quotidienne à l'Hôtel-Dieu de Périgueux serait injuste. Il faut les confronter avec l'importance de la ville à cette époque, aux moyens financiers possibles, aux connaissances médicales d'alors etc.

Le syndic avait une tâche difficile qui ne cessait point de réclamer des secours de la bourse royale, de solliciter la bienveillance de l'intendant de

12. J'ai appris, depuis un précédent ouvrage sur ce sujet, qu'un bourgeois anglais, qui courtoisait l'hérésie, avait refusé d'offrir à l'Eglise de son fils décédé comme c'était alors l'usage dans le pays. Il fut jeté dans les prisons ecclésiastiques et torturé ; il s'y suicida. Certains voient dans ce drame l'aurore du schisme anglican.

13. Arch. départ. de la Dordogne, 94 H 30.

14. Arch. communales de Périgueux, BB 16.

Guyenne, de voir dépenser l'argent des pauvres en des procès interminables par suite du mauvais vouloir d'héritiers de mauvaise foi. La sœur économe en était au même point qui n'arrêtait pas de demander au Bureau ce qui lui semblait nécessaire pour faire face aux achats indispensables.

Une fois le budget difficilement équilibré, l'entretien des bâtiments assuré, que pouvait-il rester dans la bourse du receveur-comptable pour permettre la construction de nouveaux locaux et pour améliorer peu à peu les conditions de vie ?

(à suivre)

L.G.

Iconographie du château de Montaigne Montaigne et sa maison

par Béatrice LE COUR GRANDMAISON

DEUXIEME PARTIE

(voir tome CXXIV, 1997, pp. 401-417 (ill.))



D'autres types d'illustrations complètent celles examinées précédemment.

4 - Vues de la tour

Une structure en bois remplace le clocher.

Cette lithographie illustre l'article de F.V. Jouannet : "Elle est fidèle..." dit-il. "La tour est encore la même pour le plan et distribution... Mais, l'état d'abandon dans lequel se trouve cette

Vue d'un des pavillons du château de Michel de Montaigne, où se trouve son cabinet de travail, sa bibliothèque et sa chapelle. Fiéffé del. litho de Lège 1823, Musée d'Aquitaine (Fonds Payen. Cl. BN)

partie de l'édifice qui fût si cher à Montaigne, un oubli aussi complet, tant d'imprévoyance, d'incurie... cela fait mal"¹⁹. En 1825 il constate : "il ne reste rien que des murs dégradés sous un toit à moitié ruiné par les vents et les pluies... Ce n'est plus qu'un tombeau vide"²⁰.

Une inscription dans la tour rappelle que : "L'an du Christ (1571) âgé de 38 ans, la veille des calendes de Mars anniversaire de sa naissance, Michel de Montaigne, la servitude de la Cour et des charges publiques l'ennuyant depuis longtemps déjà, tant qu'il était dispos, vint auprès des doctes Vierges, se retirer dans leur sein, où paisible et sans nul souci, il achèvera le reste d'une carrière déjà bien avancée dans son cours...".

Montaigne précise : "Je loge chez moi en une tour où, à la diane et à la retraite, une fort grosse cloche sonne tous les jours l'Ave Maria. Ce tintamarre effraie ma tour même ; et, aux premiers jours me semblant insupportable, en peu de temps m'apprivoise, de manière que je l'ouïs sans offense et souvent sans m'en éveiller" (Essais I 23).

Et, fait-il remarquer par ailleurs : "Nous (ses voisins) lui condonnons la libre continuation du service divin en la chapelle de sa maison... et l'usage de ses biens et sa vie, comme il conserve nos femmes et nos bœufs au besoin" (Essais III 9).

Cette gravure, accompagnée du dessin des plans des étages, fut reproduite par Marie Payen et publiée en 1856 par le Dr Payen sous le titre : Plans de la tour de Montaigne. La Tour de Montaigne. MP.

Une illustration imaginaire :



[La tour vue de côté]
Anonyme, non datée
(Fonds Payen. Cl. BN)

19. JOUANNET (F.V.), voir note 15.

20. JOUANNET (F.V.), *Voyage de deux anglais dans le Périgord fait en 1825*, Périgueux, Dupont, 1826.

Si Montaigne paraît ne s'être soucié que de l'embellissement de la tour, le luxe qu'il y déploya laisse penser qu'il ne fit, sans doute, que la mettre en harmonie avec le reste de sa maison. Les murs en étaient peints. "Considérant" écrit-il, "la conduite de la besogne d'un peintre que j'ai, il m'a pris envie de l'ensuivre. Il choisit le plus bel endroit et milieu de chaque paroi, pour y loger un tableau élaboré de toute sa suffisance ; et le vide tout autour, il le remplit de grotesques, qui sont peintures fantasques, n'ayant grâce qu'en la vérité et étrangeté" (Essais II 28). Il a fait reproduire ses armoiries en maints endroits : "Je porte d'azur semé de trèfles d'or, à une patte de lion de même, armée de gueules, mise en fasce" (Essais I 46), ainsi que le collier de l'ordre de Saint-Michel.

Au musée du Périgord un dessin à la mine de plomb, signé Thienon, représente cette même vue intitulée : **Vue de la tour qui faisait l'habitation de Michel Montaigne. Département de la Dordogne.**

Et cette :

5 - Façade sur la terrasse



Façade du château du côté de la terrasse - 1836
Dessin au trait (Fonds Payen. Cl. BN)

"Je ne sache pas que cet aspect de l'édifice ait jamais été donné"
écrit le Dr Payen en 1847.

Plus tardivement, apparaissent des :

6 - Vues d'ensemble côté cour



Château de Montaigne avant la reconstruction [1859] par J. Laborde
Dessin au crayon (Cliché Archives Municipales de Bordeaux)

Ce dessin montre clairement les différentes parties du château et les bâtiments adossés aux murs d'enceinte que Bertrand de Saint-Germain mentionne dans le récit de sa visite en 1848 : *“Les écuries face au château, latéralement les greniers, le cellier et des logements pour gens de service... Ces constructions ont le même caractère d'ancienneté que le château”*. A propos de la tour : *“Ces lieux ont été respectés, ou plutôt abandonnés”*²¹.

Il permet d'évoquer les déficiences de mémoire dont Montaigne se plaignait : *“Ma librairie, qui est des belles entre les librairies de village, est assise à un coin de ma maison ; s'il me tombe en fantaisie quelque chose que j'y veuille aller chercher ou écrire, de peur qu'elle ne m'échappe en traversant seulement ma cour, il faut que je la donne en garde à quelqu'autre...”* (Essais II 17).

Cette vue fut également reproduite :

- [Façade du château et la tour vue de la cour]

21. SAINT-GERMAIN (Bertrand de), *Visite du château de Montaigne en Périgord, le 6 septembre 1848*, Paris, Techener Librairie, 1850.

Anonyme. Non datée. Aquarelle (Coll. particulière). Identique au dessin de Laborde.

- Château de Montaigne. Façade sur la cour

Dessin au crayon, non signé. Coll. Joseph Saint-Martin.

Inscription : appartenant au Baron Curial, 21 novembre 1855.

Publiée in : *Bulletin de la Société des Amis de Montaigne*, n°14, 1960.

7 - Intérieur de la tour



Interior of Montaigne's Library - 1857 par Henry Wallis
 Dessin publié dans : Bayle, St John, *Montaigne the essayist*, London
 (Fonds Payen. Cl. BN)

Dénuement total de cette pièce décrite par Montaigne : *"La figure en est ronde et n'a de plat que ce qu'il faut à ma table et à mon siège, et vient m'offrant en se courbant, d'une vue, tous mes livres, rangés à cinq degrés tout à l'environ. Elle a trois vues de riche et libre prospect, et seize pas de vide en diamètre"* (Essais III 3). *"... Ayant mille volumes de livres autour de moi en ce lieu où j'écris..."* (Essais III 12).

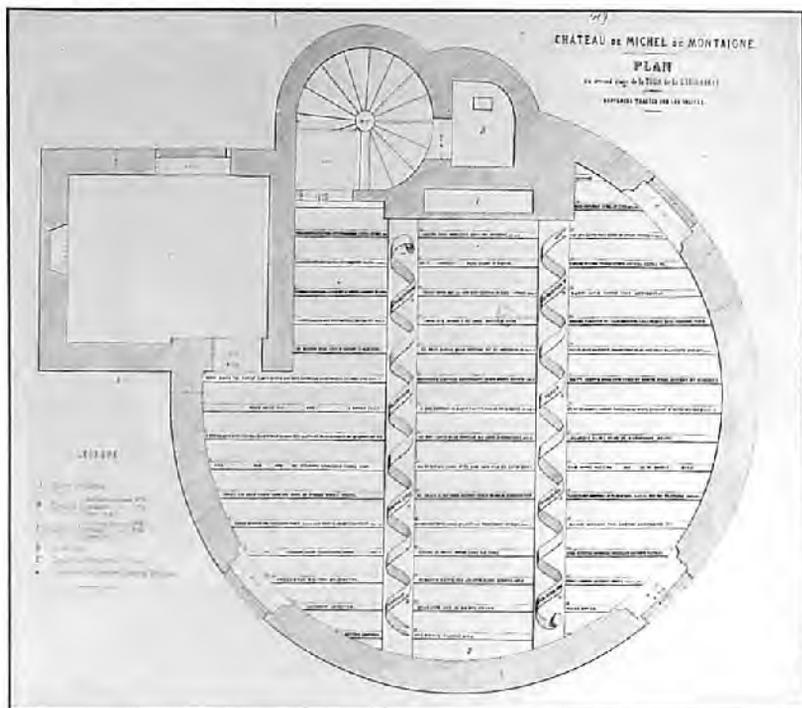
A cette époque l'état de délabrement de la tour est partout mentionné. *"Chacun sait"*, écrit le père Lacordaire en 1842, *"dans quel état déplorable est abandonnée cette demeure de notre philosophe"*²².

22. LACORDAIRE (Père), Visite à Montaigne, in *Mémorial Bordelais*, avr, 1842

Dès 1857, la presse annonce : "A vendre la terre de Michel de Montaigne. Son cabinet de travail conservé. Beau château en parfait état, terres à labour, prairies, vignobles, bois, taillis, fûtaies,..."²³.

Et en 1860 l'acquisition en est signalée : "On dit que le nouveau propriétaire a l'intention de faire restaurer le château"²⁴.

Un relevé des inscriptions de la librairie, réalisé en 1861, est accompagné de ce dessin :



Dessin figuratif de la disposition des solives - 1861
par le Dr Galy et L. Lapeyre (Fonds Payen. CI. BN)

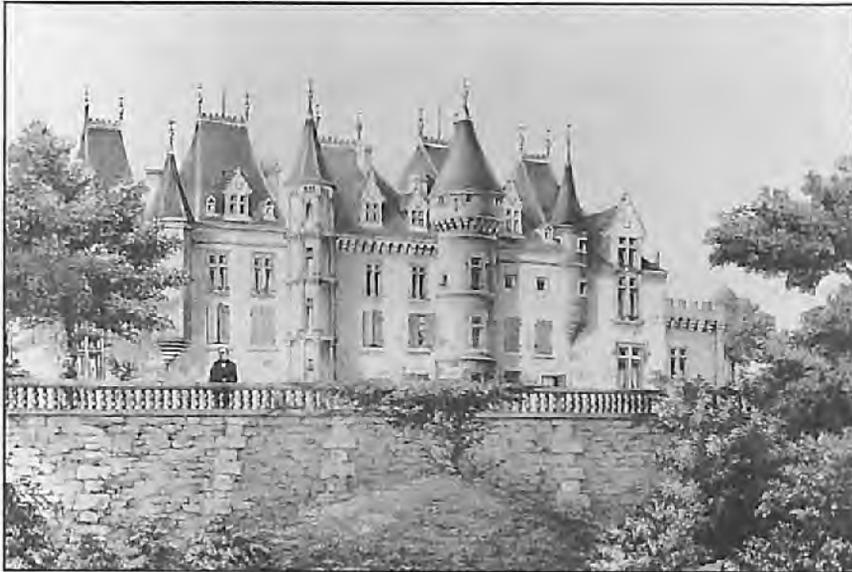
"54 sentences habilement tracées au pinceau et non pas gravées comme on l'a cru, sur 45 solives et 2 poutres transversales. Elles se détachent en noir sur le bois, bon nombre ont été lourdement restaurées... Souvent Montaigne a remplacé une sentence par une autre et, nous avons pu parfois, à l'aide de quelques mots de l'une ou de l'autre, arriver à les déchiffrer toutes les deux ; ce qui nous a permis de porter à 56 les inscriptions connues jusqu'à présent"²⁵.

23. La Presse du 6 avril 1857.

24. La Constitutionnel du 24 février 1860.

Et l'on arrive au :

II. Château restauré par Pierre Magne



Château de Montaigne façade terrasse - 1865
(Fonds Payen. Cl. BN)

Quelques plans retrouvés sont signés Jules Robert.

Travaux mentionnés par des visiteurs : P.-L. Imbert *"M. Magne fait ouvrir de nouvelles fenêtres et construire -toujours dans le vieux style- de nouveaux pavillons et de nouvelles tourelles... restauration des peintures de la chapelle"*²⁶.

Le Dr E. Galy : *"Cette année le château a changé d'aspect... perspective rajeunie, pimpante, parée de tours couronnées de galeries crénelées et à machicoulis, surmontées de clochetons. Sur les combles élevés, couverts en ardoises, se dressent étincelants, crêtes, épis, girouettes... Travail de rénovateur... les tours dont les fondations ont été reconnues reprennent leur place, toutes ces fenêtres modernes, si carrément béantes, recouvreront leurs meneaux et leurs verrières à croisillons de plomb"*²⁷.

26. IMBERT (P.-L.), Un voyage à Montaigne, in : J. de Bergerac, 1864.

27. GALY (E.), *Le fauteur de Montaigne. Suite à Montaigne chez lui*, Périgueux, J. Bounet, Libraire, Editeur, 1865.



Château de
Montaigne, façade
cour - 1867 (Coll.
particulière)

A. Audigane : *“Depuis quelques années, le château est restauré peu à peu sur ses bases anciennes... Les pavillons abattus sont déjà relevés. Les anciennes fondations, recherchées avec soin et retrouvées, ont permis de suivre le premier plan... Le château se compose de cinq pavillons de dimensions inégales, surmontés de toits aigus... et flanqués sur la cour et sur la terrasse de deux tours, l'une ronde et l'autre octogone et deux tourelles”²⁸.*

Mais une vingtaine d'années plus tard un incendie détruit le château.



Le château de
Montaigne au
moment de
l'incendie - 1885
In : *La France
Illustrée*, n 533, 14
février 1885, p. 132
(Cl. BN)

28. AUDIGANE (A.), Le méayage et la culture dans le Périgord. Visite au château de Montaigne. In : *R. des Deux Mondes*, 1^{er} juin 1867.

“Le château vient d’être la proie des flammes... Le feu se déclare dans un appartement à 7 h du soir... A minuit tout ce qui pouvait être brûlé est anéanti”²⁹. Sinistre largement évoqué dans la presse.



*Le château de Montaigne (Dordogne) récemment incendié - 1885
D'après la photo de M.-F. Barbeau, photographe à Montpon
Illustration et récit in : Le Monde Illustré, n 1452, 24 janvier 1885 (Cl. BN)*

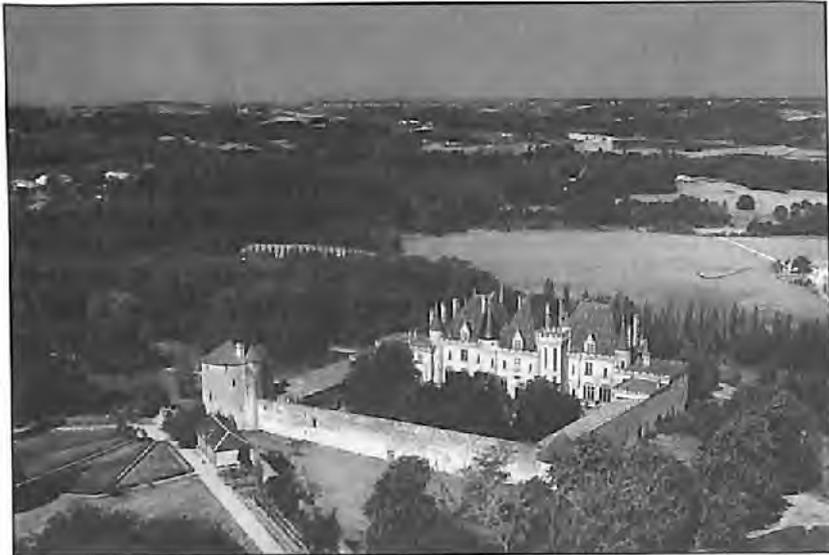
“La façade... se présente dans un état complet de dévastation... seuls les gros murs calcinés, enfumés, rougis sont restés debout menaçant ruine” constate Ch. Marionneau³⁰.

III. Château actuel

La reconstruction fut immédiatement décidée sur l'emplacement du vieux château, dont il fallut raser les murs jusqu'aux fondations.

29. Correspondance. Coll. particulière.

30. MARIONNEAU (Ch.), *Une visite aux ruines du château de Montaigne*, Bordeaux, Ve Moquet, Libraire-Editeur, 1885.



Vue aérienne - 1996
Carte postale. Photo Le Collen

D'un style similaire au précédent mais de moindre importance, le château domine la région. "*Ma maison est juchée sur un tertre comme dit son nom*" écrit Montaigne (Essais III 3).

Conclusion

Il est difficile en l'absence de plans et de dessins antérieurs au XVIII^e siècle de connaître avec précision les dispositions de la maison telle qu'elle existait avant et après les constructions de Pierre Eyquem.

Des investigations complémentaires permettront peut-être de recueillir des illustrations et des informations sur l'origine de cette demeure, son évolution et son aspect réel, en particulier au temps de Montaigne.

B.L.C.G.

N.B. : Les références des *Essais* sont prises dans l'édition présentée, établie et annotée par Pierre Michel, Paris, Librairie Générale Française, 1972 (Coll. le Livre de Poche). le premier chiffre indique le livre, le second le chapitre.

Les *Ephémérides* ou calendrier de Bauther sur lequel Montaigne et les membres de sa famille ont noté, à la date du jour, les événements qui leur paraissaient importants.

Signe [] titre reconstitué ou date supposée.

Qui Sem bien châtié bien

par Fabrice MASANÈS*

Le 22 novembre 1863 naît à Périgueux le caricaturiste Georges Goursat plus connu par la suite sous le pseudonyme de Sem. Après avoir exercé ses talents d'illustrateur dans différents journaux de notre région, il s'installe définitivement à Paris à l'âge de trente-sept ans, cédant à l'attrait de la ville qui incarnait pour un temps "la haute époque de la III^e République".

Il connaît déjà fort bien les lieux, s'étant mêlé durant ses nombreux séjours antérieurs à la bohème montmartroise, ayant fréquenté l'atelier de Chéret ou des poètes et des écrivains tels que Jean Richepin et Emile Goudeau¹. Par la suite, Sem devenu caricaturiste et chroniqueur de la vie mondaine² entretient des relations régulières avec ses homologues écrivains. Il côtoie le monde littéraire qu'il épingle comme autant de figures représentatives de la Belle Epoque : Jean Lorrain, Colette, Robert de

* Doctorant Histoire de l'Art, Université Paris I.

1. M. Agulhon, "Paris la traversée d'est en ouest" in *Les Lieux de mémoire* 3, Paris, Gallimard, 1997, p. 4606.

2. Emile Goudeau (1849-1906), romancier, poète, journaliste et improvisateur, également originaire de Périgueux, fut le co-fondateur avec Rodolphe Salis du célèbre café du boulevard Rochechouart "Le Chat Noir". On trouvera une biographie de Goudeau rédigée par Michel Gollier in *Cent portraits périgourds*, Périgueux, S.H.A.P., 1979, p. 185. Sur l'atmosphère qui régnait à Montmartre à la fin du XIX^e siècle nous renvoyons au catalogue d'exposition du Musée Carnavalet rédigé par M. Oberthür, *Montmartre en liesse 1850-1900*, Paris-Musées, 1994, et du même auteur au Cat. exposition-dossier, *Le cabaret du Chat Noir*, Paris, Musée d'Orsay, 1992.

3. A ses talents de dessinateur humoristique il associe ceux de chroniqueur théâtral, tient des rubriques sur la mode masculine et enfin sera envoyé au front comme correspondant et illustrateur durant la Grande Guerre. Des articles de cette époque sont colligés dans le recueil *Un Pékin sur le front* (1917) et dans *La Ronde de nuit* (1923). Sa carrière de journaliste débute par un article "L'île aux chiens" paru en 1910, reproduit dans *La Ronde de nuit*.

Montesquiou, Sacha Guitry, Jean Cocteau à ses débuts et bien d'autres. Les images qui nous restent de ces personnalités se fondent dans la foisonnante galerie de portraits que constituent ces albums⁴.

En revanche, s'il ne propose pas de représentation type de l'écrivain, à l'instar de nombre de ces compagnons, il n'hésite pas à se présenter dans des situations qui évoquent clairement son activité de dessinateur humoristique en se tournant volontiers en dérision. Ce "traitement de faveur" ne se retrouve pas dans d'autres portraits. A titre d'exemple, les effigies d'amis caricaturistes révèlent un goût immodéré pour saisir la substance de chaque être, sans recourir systématiquement aux légions d'attributs et autres artifices extérieurs. Sem privilégie un dispositif formel équivalent pour tous les protagonistes de ses albums. Nous nous proposons d'analyser conjointement les portraits d'écrivains et les autoportraits délaissés le plus souvent par les commentateurs - qui leur préfèrent des anecdotes biographiques - en vue de comprendre leur contextualité et leur spécificité.

Quelques étapes de la vie de Sem

Son goût pour la caricature se manifeste très vite alors qu'il débute en animant les chroniques mondaines dans *L'Enracine Périgourdine*. Vers la fin des années 1880, il récidive en publiant des albums sur des thèmes voisins. Fort de ces récentes conquêtes et avide de nouveauté, le jeune humoriste s'installe à Bordeaux. Il y rencontre le journaliste Paul Berthelot qui l'introduit au quotidien républicain *La Petite Gironde*. Sem connaît alors les plaisirs d'une vie sans difficulté parmi la bourgeoisie bordelaise.

Il abandonne progressivement le canon classique du portrait-charge (petit corps/grosse tête). Cette période coïncide d'une part, avec l'avènement d'un nouveau coup de crayon alerte et épuré dans la lignée de celui de Cham en qui il voit un précurseur, et d'autre part, avec un moment où les grands quotidiens régionaux raffolent des suppléments illustrés.

La dernière étape sera Marseille où il séjourne de 1898 à 1900. Elle est ponctuée par la rencontre avec l'écrivain Jean Lorrain⁵ qui le convainc de s'installer à Paris. Il renoue alors avec le milieu montmartrois mais lui préfère très vite d'autres divertissements. Paraissent successivement trois albums intitulés *Le Turf*, *Paris-Trouville* et *L'Opéra* qui imposent promptement notre jeune Rastignac au sein de la haute société parisienne. Il rend une élite friande de peinture sensible à un monde d'illustration populaire par essence.

4. De 1888 à 1927 Sem publie 27 albums. Une liste complète et détaillée se trouve dans l'ouvrage de Madelaine Bonnelle et Marie-José Meneret, *Sem*, Périgueux, Pierre Fanlac, 1979, pp. 179-180. De leur côté les *Feuilletés Sem* ont dressé une liste des planches pour chaque album.

5. Jean Lorrain (1855-1906), journaliste et nouvelliste décadent, admirateur de Barbey d'Aurevilly et de Huysmans : on lui doit *l'Histoire de masques* (1900) et *Le vice errant* (1902).

Théodore Zeldin nous éclaire sur les mentalités au tournant du siècle : *“On pourrait croire de prime abord qu’il existe une contradiction entre cet accaparement de l’art par l’élite cultivée (dont la formation est essentiellement verbale) et l’aliénation des masses, qui se distinguent par ce fait précisément qu’elles préfèrent l’image au verbe, mais se réfugient dans les journaux et magazines illustrés. C’est une question de définitions. L’imagerie populaire n’était pas reconnue comme un art, pas plus que les romans populaires n’étaient acceptés par la littérature. Le goût impliquait le mépris, et le goût raffiné ne pouvait pas, par définition, être partagé par les masses. L’élitisme devint un critère essentiel en matière de connaissance de l’art, et nul ne s’efforça sérieusement d’intéresser les masses à l’art...”*⁶.

De Sem, on gardera l’image d’un artiste attaché au *“Tout Paris pour le temps que la Belle Epoque a encore à vivre jusqu’à la guerre”*⁷. Il se promène muni de son carnet⁸ dans toutes les places où il est susceptible de rencontrer le sommet de l’échelle sociale, mélange pour l’époque d’une bourgeoisie financière et d’une aristocratie qui détient encore un prestige indéniabte. Il consigne, à la manière d’un peintre travaillant sur le motif, ses impressions qu’il reprend par la suite dans son atelier de la rue Cambon.



En de multiples occasions, Sem ne manquera pas d’entretenir ce mythe. Il exécute son autoportrait, contrefaisant son activité au sein des milieux mondains. Proposant volontiers une image de lui-même en retrait, comme un observateur fidèle, il raille et parodie ses proches sans toutefois les ridiculiser. Sa mise en scène du monde conduit inévitablement à sa personne. La présence de l’auteur est un garant de ses bonnes intentions, d’une certaine fascination exercée sur lui par cette classe mais aussi, et plus encore, l’affirmation d’un principe contenu dans cette remarque féconde de Bergson sur l’art de la charge : *“... c’est un art qui exagère et pourtant on le définit très mal quand on lui assigne pour but une exagération, car il y a des caricatures plus ressemblantes que des*

6. T. Zeldin, *Histoire des passions françaises I (1848-1945)*, Paris, Payot & Rivages, 1994, p. 924.
 7. M. Bonnielle et M.-J. Meneret, *op. cit.*, p. 46. Les auteurs présentent Sem comme une instance de reconnaissance d’un monde hautement codifié, à la géographie complexe, cf. pp. 46-58.
 8. De format carré, ces carnets venus d’Angleterre sont remplis de feuilles calques.

portraits, des caricatures où l'exagération est à peine sensible, et inversement on peut exagérer à outrance sans obtenir un véritable effet de caricature⁹.

Non sans une touche d'ironie, notre humoriste pratique le portrait en situation. Un exemple nous est donné dans ce dessin où on le trouve attablé en compagnie du peintre mondain Helleu¹⁰, de Marthe Letellier et de son époux -alors propriétaire du *Journal* auquel Sem contribue à la renommée par de nombreux envois¹¹. Ici, il se représente parmi les convives en train de dessiner. Mais le portrait en situation est appliqué à tous ses personnages et revient de manière récurrente tout au long de ses albums. Il arrive parfois qu'il s'étende même à ses amis et proches collaborateurs¹² au rang desquels on distingue Capiello¹³, rendu célèbre par les affiches qu'il dessina pour *Le Frou-Frou*¹⁴, Forain¹⁵, l'illustrateur de la *Comédie parisienne* (1892) ou encore Faivre¹⁶ qui terminera sa carrière dans le tristement célèbre journal *Je suis partout*¹⁷.

9. H. Bergson, *Le rire*, Paris, PUF, 1995, p. 20.

10. Paul César Helleu (1859-1927), peintre et graveur français, élève de Gérôme. Sa carrière se déroule à Paris où il réalise un grand nombre de portraits, créant ainsi un type féminin qui lui apportera la célébrité. Ses physionomies allongées et maniérées, avec une touche nerveuse, résument l'esprit de la Belle Époque. Au nom de Helleu et de Sem est associé celui du peintre italien Giovanni Boldoni (1842-1931) avec lequel il formait un trio d'inséparables. Établi à Paris en 1872, ce dernier, ami de Degas comme Forain, après avoir réalisé des scènes de genre comme *La lavandière sur la Seine* se spécialisera également dans le portrait mondain au pastel et à l'huile que caractérise le maniérisme des poses et une rapidité dans l'exécution.

11. Sem y envoie régulièrement ces dessins de 1903 à 1928. Parallèlement il collabore à d'innombrables publications. Nous proposons quelques titres : *La Vie Parisienne* (1905-1911), *Le Figaro* (1905-1917), *L'Illustration* (1906-1919), *Fantasio* (1906-1918 & 1923), *Le Matin* (1909-1913)...

12. Une fois de plus, nous procédons à un choix parmi les illustrateurs ; pour un aperçu complémentaire de ces relations parmi les directeurs de journaux et la critique voir M. Bonnelle et M.-J. Meneret, op. cit., pp. 150-151, & p. 168.

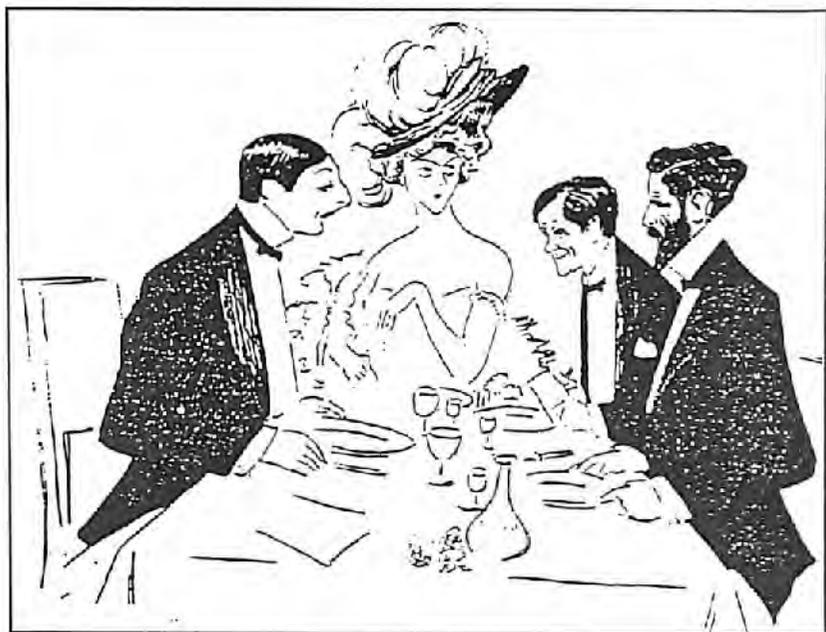
13. Leonetto Capiello (1875-1942), fils de bourgeois italien, émigre à Paris en 1898, où il travaille pour l'hebdomadaire *Le Rire* qui assurera sa renommée. Il se spécialise dans les portraits du monde du spectacle à l'aide d'un trait dépouillé dont la ressemblance avec celui de Sem est parfois confondante.

14. Hebdomadaire satirique libertin fondé par Sigismond Schwartz, il paraît de 1900 à 1914, Capiello contribue à son succès durant l'année 1901.

15. Jean-Louis Forain (1852-1931) chroniqueur et illustrateur de guerre comme Sem, mais pour *Le Figaro* ; en 1917 il s'engage et deviendra sous-lieutenant, Forain se fait connaître en créant avec Caran d'Ache *Pst... !* (1898-1899), hebdomadaire farouchement antidreyfusard. Élu membre de l'Institut en 1923 il préside également de 1915 jusqu'à sa mort la Société des Dessinateurs Humoristes. J. Puget dans son ouvrage *La vie extraordinaire de Forain*, Paris, Emile-Paul, 1957, évoque les liens amicaux tissés par les deux humoristes.

16. Abel Faivre (1867-1945) a un parcours sensiblement équivalent à celui de ses comparses. Il se distingue par ces dessins d'actualité pendant la guerre et succède à Forain comme président de la Société des Dessinateurs Humoristes en 1931.

17. Fondé en 1930 par Arthème Fayard, cet hebdomadaire conservateur se consacre à la politique étrangère. Il prendra une tournure fascisante à partir de la fin des années trente, et lors de sa reparation en 1941 il s'illustre par son excès de zèle à l'égard des autorités nazies. L'engagement totalitaire et antisémite de Brasillach se confond avec l'histoire du journal dont il fut le rédacteur en chef de 1937 à 1939 et de 1941 à 1943.



Arguant de sa neutralité et de son non-engagement, les biographes de Sem nous feraient presque oublier son attachement pour les valeurs conservatrices. A la modération et à la discrétion légendaire, il est vrai, en regard de son ami Forain, Sem en spectateur des vanités, affable et courtois, restera sa vie durant, en retrait de la vie politique. Il serait vain de vouloir circonscrire sa personnalité sans prendre en compte les composantes d'une classe sociale profondément ancrée dans les valeurs stagnantes du XIX^e siècle¹⁸ comme en témoigne l'emprise de la censure dans le domaine littéraire et artistique¹⁹. Toutefois, l'on ne peut entrevoir la modernité de Sem sans évoquer sa situation face aux avant-gardes artistiques et notamment l'Art Nouveau. Outre son admiration pour Cham, Toulouse Lautrec, Cheret et Rodin, son intérêt pour la modernité²⁰ trouvera un épilogue dans les

18. Pour une connaissance de ce domaine de l'histoire sociale et culturelle nous renvoyons à *l'Histoire de la vie privée, De la Révolution à la Grande Guerre 4*, sous la direction de P. Ariès et de G. Duby, Paris, Seuil, 1987.

19. Le recueil des textes publié sous l'égide de P. Ory offre un panorama historique des divers cas de censure selon une période chronologique qui va de 1848 à nos jours, cf. *La Censure en France à l'ère démocratique (1848-...)*, Paris, Complexe, 1997.

20. Xavier Chiron, président de l'Association Sem, nous a confié avoir retrouvé un carton d'invitation destiné à Sem pour une exposition Dada, carton sur lequel figure au recto une illustration de Picabia et au verso des croquis du caricaturiste.

21. Lors de Noël 1929, Sem rédige un article pour *L'illustration* "Bars et cabarets de Paris", accompagné d'un dessin *Les Montparnos* où sont réunis Kiki de Montparnasse, Foujita et d'autres convives.

relations avec Foujita et le milieu de Montparnasse²¹. *De facto*, Sem s'inscrit dans un courant qui de Cham à Willette sut grâce à un dessin nerveux et novateur rehausser l'estime des observateurs et des amateurs en flirtant avec l'esprit formaliste de son temps²².

Le portrait littéraire et les camées parisiens

Il est une coutume dans le monde de l'illustration qui consiste depuis Daumier à dresser une typologie de chaque corps de métier. Le cadre littéraire ou journalistique ne se dérobe pas à cet usage, au contraire, il attise ce mode de consécration de l'individu. Il fonde une relation critique basée sur l'affirmation et la reconnaissance par l'image du monde contemporain. On reconnaît l'écrivain à sa plume, son encrier, ses livres ou le sculpteur à son maillet, sa sellette et ses statues. En outre, ces symboles intemporels se conjuguent avec d'autres éphémères, créant des affinités entre le représenté et l'actualité. Les images de Victor Hugo et de Zola sont éloquentes. Elles dissimulent à peine un dispositif narratif fort contraignant, par sa subordination au présent. Mais les écrivains ne sont pas les seules victimes, des figures représentatives du monde de la presse comme Girardin ou Rochefort ne furent pas épargnées, on se souvient également du traitement réservé à Courbet et à Rodin²³.

Le XIX^e siècle dans son ensemble s'est réellement entiché du portrait. Il connaîtra de multiples encouragements. Les prémisses sont à rechercher du côté des modes d'investigation de la physiognomonie et de la phrénologie. Elles contribuent pour une large part à faire du visage un objet d'étude privilégié. N'oublions pas conjointement à la consécration de ces modes d'études scientifiques, l'avènement en 1839 d'un procédé de reproduction photosensible du nom d'un de ces inventeurs, le daguerréotype.

Dans le même esprit, il convient d'observer ce phénomène d'euphorie dans l'étendue littéraire. Le portrait en littérature recoupe deux acceptions souvent dans la plus grande confusion. En première instance, il concerne le portrait romanesque dont la nature polymorphe est un des caractères inaltérables. Cette variété connaît un maître incontesté dans l'auteur de *La Comédie Humaine*. Balzac usant d'un mélange savant de fiction et de minutie apporté au détail, donne un sens immuable au récit, dans la peinture psychologique des êtres et de leur milieu.

En second lieu, il convient de rattacher le terme de portrait littéraire à

22. Il publie en 1919 *Le Grand Monde à l'avvers*. Puis viendra *Le Nouveau Monde* sous forme de trois séries et enfin son ultime album publié *White Bottoms Sem* ou *Deauville by Sem* de 1927. Parallèlement il participe dans les années trente à des journaux comme *Le Cri de Paris*, *Le Sourire* ou encore *Les Humoristes*.

23. Cf. Catalogue *Rodin et la caricature*, Paris, Musée Rodin, 1990, où sont reproduites des charges de Sem.

la personnalité de Sainte-Beuve qui en publiant en 1832 ses *Critiques et portraits littéraires*, en est le légitime détenteur. Hélène Dufour souligne justement la spécificité de cette maxime : “[le] portrait ‘littéraire’, lancé par Sainte-Beuve et caractéristique du XIX^e siècle, ne désigne pas seulement une tentative parallèle à la peinture, il implique autre chose qu’un simple portrait écrit, tracé à la plume plutôt qu’au pinceau : il s’agit de portraits consacrés à des hommes de ‘lettres’”²⁴.

Sainte-Beuve, précise-t-elle, établit une structure de récit qui prend un tour subjectif et intimiste. Il cerne “l’homme à travers l’œuvre”²⁵, et d’ajouter plus loin : “Dans son souci constant de caractériser l’individu, Sainte-Beuve a donc fait évoluer la lecture des œuvres vers la subjectivité...”²⁶. En créant une critique littéraire selon son contexte d’origine, Sainte-Beuve confine le portrait dans son expression la plus répandue, qui se soucie davantage de l’iconographie que de la forme.

Deux traits du portrait littéraire concernent l’objet de cette étude ; ils sont signalés brièvement par H. Dufour ; nous aimerions y revenir pour entrevoir la modernité de Sem.

Il est question dans un premier temps, du terme de portrait, vocable emprunté à la peinture et qui recouvre confusément sa destination. Accoler au portrait le mot littéraire désigne son support comme le portrait peint sans toutefois donner plus d’indications sur le sujet de son investigation, ce que le terme biographie ne résout pas non plus. De ce fait, peut-on voir une des causes de l’affaiblissement du portrait littéraire qui l’entraîna à la fin du XIX^e siècle vers une interprétation de moins en moins stricte. Les recueils de portraits s’ouvrirent progressivement à tout le monde artistique, des musiciens aux peintres, sculpteurs, poètes, comédiens... Donnant naissance à la chronique mondaine, le destin de la vie artistique est soumis à la peinture d’une époque et d’un milieu. Ces recueils rassemblent un panel de personnages à la mode. Aussi, le portrait littéraire se métamorphose-t-il en une galerie à l’effigie des différentes célébrités du moment. Les signes distinctifs se démocratisent en s’atténuant progressivement. Une des qualités invariables du portrait qui est de rendre hommage en alimentant la renommée, tend progressivement à se déplacer vers une représentation polysémique.

Le deuxième point sur le développement du portrait littéraire concerne sa plus grande diffusion. La presse joue un rôle considérable dans la propagation et la connaissance de ce modèle original d’érudition. Toutefois,

24. H. Dufour, *Portraits, en phrases, Les recueils de portraits littéraires au XIX^e siècle*, Paris, PUF, 1997, pp. VI-VII.

25. *Ibid.*, p. 15.

26. *Ibid.*, p. 16.

très vite l'art de la chronique croisera le chemin du portrait littéraire, entraînant pour certains commentateurs une mise en cause de ce dernier comme genre. Dès 1839, Sainte-Beuve fustige l'essor de la presse dans un article de la *Revue des Deux Mondes* qu'il intitule prémonitoirement "De la littérature industrielle". Thomas Ferenczi explique la popularité des chroniques par l'usage répété d'un langage relativement simple : "*Cette profession, Sarcey en a en quelque sorte défini les règles, qui font du critique non pas un savant ni un bel esprit qui s'adresse à ses pairs dans le langage de l'élite intellectuelle, mais un spectateur comme les autres, doté seulement d'un peu plus d'expérience et de savoir-faire, qui tente d'intéresser un vaste public en lui parlant sa propre langue*"²⁷.

La presse, si elle tronque par le biais des chroniques l'essence du portrait littéraire, ne manquera pas de s'approprier une autre de ses caractéristiques. Il s'agit de l'addition au texte du portrait gravé de l'auteur voire de vignettes-frontispices qui durant la première moitié du XIX^e siècle seront l'apanage de quelques illustrateurs parmi lesquels T. Johannot, H. Monnier ou J.-J. Grandville²⁸. Connus sous la forme originelle d'un portrait en frontispice, le reflet de l'auteur s'infiltré dans le champ de l'imagerie populaire et caricaturale. A ce titre, les meilleures représentations de cette mutation dans le domaine de l'illustration demeurent à partir des années 1870 les hebdomadaires biographiques *Les Contemporains* animé par Félicien Champsaur, *Les Hommes d'Aujourd'hui* également fondé en 1878 par Champsaur, ou le célèbre *Trombinoscope* créé en 1872 par Léon Bienvenu alias Touchatout.

L'expression d'une fantaisie : les autoportraits

L'imagination de nombreux caricaturistes s'est aiguisée sur le portrait, abandonnant pour un temps leur verve incisive et parfois fielleuse initialement destinée à la satire politique ou à l'étude de mœurs. Issue de cette pratique où l'image se substitue progressivement à la fonction descriptive du texte, l'album fera son apparition dans le monde de l'édition. La publication de ce dernier à l'aube du XX^e siècle, connaît une formidable impulsion due en partie à son succès commercial. De même, il subit de profondes métamorphoses dans sa présentation. Au début, il reprend le principe de la pose, l'effigie revêt une apparence statique, immobile, ne

27. T. Ferenczi, *L'invention du journalisme en France*, Paris, Payot & Rivages, 1996, pp. 119-120. De même le Cat. exposition-dossier, *Les Journalistes*, Paris, Musée d'Orsay, 1986 est un complément indispensable à l'étude de cette polémique.

28. Voir S. Le Men, "La vignette et la lettre", in *Histoire de l'édition française, Le temps des éditeurs, Du Romantisme à la Belle Époque*, Paris, Fayard/Promodis, 1990, pp. 356-364.

présentant pas une action qui se déroule dans le temps, mais un moment figé où le dessin arrête toute manifestation de changement chez une personne. Une illustration parmi tant d'autres de ce mode de présentation académique nous est donnée dans le recueil *Vingt portraits contemporains* par André Gill²⁹. Gill se montre très influencé par la tradition du portrait comme genre. Conjointement à ce topique, se profile l'avènement de l'album, mélange de la bande dessinée de Töpffer avec l'esprit de la chronique littéraire telle que nous l'avons étudiée. Les illustrateurs se tournent délibérément vers un mode de présentation en planche ou en vignette, proposant une évocation plus vivante. Parallèlement, le texte s'atrophie pour ne plus conserver que le titre de l'image.

Dans cette veine, les personnages des albums de Sem sont manipulés, mis en situation, mais leur facture garde toujours les traces de l'objectivité qui fonde l'art du portrait. Il confronte des portraits dans des saynètes, authentiques scènes de genre sur les vertus du snobisme. Il règne dans l'imaginaire de Sem une fascination immuable pour ce que René Girard appelle "*la forme caricaturale du snobisme*" et qu'il résume de la sorte chez Proust : "*Le génie romanesque, chez Proust, est du snobisme transcédé. C'est son snobisme qui conduit le romancier vers le lieu le plus abstrait d'une société abstraite, vers le pseudo-objet le plus scandaleusement nul, c'est-à-dire vers le lieu le plus propice à la révélation romanesque*"³⁰.

Par extension du modèle proustien, le snobisme de Sem génère sa part de génie romanesque. Au nombre de ces interprètes, nous l'avons mentionné, le monde littéraire tient une place tout à fait privilégiée. Malheureusement, les rapports de Sem avec les écrivains ne sont évoqués qu'à travers de petites anecdotes. Dans la littérature biographique elles abondent, nous en proposons ici trois. Denis Bertholet dans sa biographie de Paul Valéry³¹ mentionne la présence de Sem comme membre d'un jury composé de Matisse, Rouault, Vollard..., pour décerner à l'auteur de *Monsieur Teste* le Prix des Peintres. Claude Francis et Fernande Gontier³² effleurent le cas de Sem en quelques occasions, pour souligner la fréquence des représentations de Colette et de son mari l'écrivain Willy. Enfin Jean-Yves Tadié rapporte l'anecdote suivante sur Sem et l'auteur de la Recherche, alors que les deux hommes firent connaissance chez les Strauss à Trouville durant l'été 1907 : "*Comme Marcel ramène une nuit, Sem de Trouville à Cabourg en taxi, à chaque coin de route un boeuf en liberté se jette sur leur taxi : 'Vous me proposez une*

29. Présentation par J. Richépin, Paris, M. Magnieret et Cie, 1886.

30. R. Girard, *Mensonge romantique et vérité romanesque*, Paris, Grasset, 1961, p. 250.

31. D. Bertholet, *Paul Valéry*, Paris, Plon, 1995.

32. C. Francis et F. Gontier, *Colette*, Paris, Perrin, 1997.

promenade, lui dit alors le caricaturiste et m'emmenez dans une corrida en pleines pampas'³³.

En guise de témoignages sur Sem, on trouve des allusions intéressantes dans les mémoires ou la correspondance de Cocteau, Montesquiou ou Jules Renard³⁴... Toutefois, il reste difficile de cerner la nature des relations véritables qu'il entretenait avec ces écrivains, bien que de fortes présomptions tendent à inclure ces dernières dans la somme des mondanités ou des rencontres occasionnelles. L'iconographie de ces albums confirme d'ailleurs leur prétention de document sur l'époque. Sem revendique pleinement cette qualité documentaire car chaque année sensiblement à la même période, à la manière d'un rituel dont les rouages sont désormais bien connus, paraît un nouvel album. La présence de personnalités n'est pas le fruit du hasard, mais plutôt d'un savoir-faire qui allie le sens de l'observation avec le goût de l'émulation. Ce recensement mondain auquel il s'applique n'épargne pas ses amis. Dans *Tangoville* de 1913, on reconnaît Forain dansant avec Marianne affublée d'un visage grotesque (sous les traits du peintre Louise Abbéma ?) ; se profile également la silhouette roublarde de Boldini et l'on voit Helleu au prise avec une barque dans laquelle il rame avec ses mains³⁵, Cocteau quant à lui, est figuré dans "Le coin des poètes". Mi-homme, mi-lévrier, il se complaît dans ces nouveaux atours mimant les gestes du danseur.

Tangoville parodie la vogue du tango que connurent les années 1910. Chaque planche multiplie les variantes sur un même thème. Ce procédé se retrouve d'un album, l'autre. Contrairement à Forain, Sem compose la totalité des albums comme autant de variations sur un sujet choisi. Il consiste à utiliser un événement éphémère aux fins de transposer les moeurs d'un groupe dans une atmosphère d'aimable moquerie. Au terme de portrait, nous lui préférons celui de portrait de groupe qui recoupe chez Sem les qualités minimales du genre. Enfin, le mimétisme de Sem recèle une part non négligeable d'expressivité, soit un dessin qui oscille entre le rendu des formes et l'expression simiesque des personnages.

L'analyse de la spécificité des autoportraits conduit à l'histoire du genre depuis ces origines. L'autoportrait procède d'un relâchement des conventions que l'on observe de façon moins ostentatoire dans le portrait. La première illustration vient à la Renaissance lorsque l'artiste prend place au sein d'une scène religieuse, le plus souvent un épisode biblique où il se

33. J.-Y. Tadie, *Marcel Proust*, Paris, Gallimard, 1996, p. 589.

34. Nous renvoyons pour un complément d'informations aux livraisons suivantes des *Feuilles Sem* : n°33, décembre 1995 ; n°35, octobre 1995 et n°37, mars 1997.

35. Cf. *Feuilles Sem*, n°10, novembre 1987, pp. 5-13.



représente comme un médiateur entre le public et le sujet du tableau et propose son effigie en guise de signature. Très vite cette mise en scène évolue vers des représentations solitaires dont la variété et le foisonnement n'échappent à aucune exégèse. L'image de l'artiste fortement connotée est le théâtre de divers changements. De nombreux peintres projettent dans leurs effigies une manifestation symbolique de leur destin. Jean Starobinski analyse les soubresauts de ces métamorphoses à travers le canevas du saltimbanque et la sphère circassique³⁶. Comment ne pas mentionner également dans cette optique, la pérennité du moi romantique ou l'influence de la symbolique chrétienne ?

Des retours périodiques à des formes originelles alimentent également l'histoire de l'autoportrait. L'une d'entre elle est assez courante, il s'agit du choix qu'un artiste fait de se représenter au travail. Pendant longtemps, on a pensé que cette présentation tenait au dispositif même de l'autoportrait. Pascal Bonafoux invoque justement la place tenue par le miroir : "*Le peintre qui se peint regarde le modèle qu'il est dans un miroir, et c'est ce miroir qu'il peint*"³⁷. Il souligne donc l'image du peintre en activité. Naturellement, Sem ne dialogue pas avec son image, en outre, n'use-t-il d'aucune allégorie. Simplement, il se signale comme un observateur de la vie mondaine du début de siècle. Ses portraits non commissionnés sont motivés par le degré de mondanité du sujet. Ils stigmatisent un accomplissement dans l'évolution du portrait où l'idée de la pose au sens classique, d'une confrontation entre le modèle et l'artiste se fait plus rare. Le rôle fondamental qui lui est dévolu, s'affaiblit au XIX^e et XX^e siècles pour se métamorphoser en une observation prise sur le vif, où l'on ne privilégie plus l'autorité et les vertus conventionnelles avec la même portée, mais où l'on développe une perception sensible de l'être humain qui s'accompagne de recherches formelles.

Jusqu'à ce jour, la réplique était toujours affectée par un élément extérieur à la caricature qui précédait son exécution, comme une existence antérieure à son expression. A cet égard, le portrait de Pierre Loti en académicien dessiné par Sem pour *Le Rire* (n° 193 - 16 juillet 1898) est emblématique d'une pratique insituée par le commanditaire.

Dans les albums de Sem, il en va tout autrement, la représentation ne se trouve plus subordonnée au sujet de la même façon, du moins, l'est-elle, d'après des conventions autres, établissant un rapport plus souple avec sa source. Les conversions dans le portrait-hommage vont de pair avec les

36. J. Starobinski, *Portrait de l'artiste en saltimbanque*, Paris, Champ/Flammarion, 1970.

37. P. Bonafoux, *Les peintres et l'autoportrait*, Genève, Skira, 1984, p. 14.



changements au niveau de la commandite. Sem de ce côté est libre de toute astreinte. Ce n'est plus exclusivement le directeur d'un journal qui fait vivre le caricaturiste, mais son éditeur et les proches qui l'encouragent.

En faisant le portrait des snobs, Sem décrit son propre milieu ; il se situe face à une réalité artistique inédite où transparait une attitude du monde des arts et des lettres de la Belle Epoque. Ainsi, l'entourage dans lequel évolue Sem se resserre-t-il sur son activité.

F.M.

Remerciements

Je témoigne ma reconnaissance pour leur gentillesse et leur collaboration lors de la rédaction de cet article à toutes les personnes de la Société historique et archéologique du Périgord et plus particulièrement à Jacques Lagrange, Jeanine Rousset et Marie-Pierre Mazeau-Thomas.

Mes sincères remerciements s'adressent de même à Xavier Chiron, président de l'Association Sem, pour son aide indispensable.

Relation de l'abbé Laulanié sur la réclusion et la déportation des prêtres en l'an II

par Robert BOUET

QUATRIEME PARTIE

(voir tome CXXIV, 1997, pp. 127-148 (ill.) ; pp. 319-341 (ill.) ; pp. 433-445 (ill.)

SUR LES VAISSEAUX

Folio 22

- 1 *Quand nous fûmes à vingt pieds du bord dont nous étions*
- 2 *partis, le cheval de trait de droite s'élança dans la*
- 3 *rivière. Si le voiturier n'avait pas coupé aussitôt le câble*
- 4 *tout était perdu. Il tint ensuite son cheval par la bride*
- 5 *de très près, afin qu'il ne put pas mettre le pied dans*
- 6 *le bateau et le menait nageant à l'autre bord. Il falut un*
- 7 *ordre de l'administration de cette ville pour nous faire*
- 8 *recevoir dans une auberge. Nous y couchâmes cependant.*
- 9 *Le lendemain, nous partîmes pour Rochefort. En arrivant*¹⁰⁴

104. Septième et dernier jour du voyage : départ de Tonnay-Charente, arrivée à Rochefort (une petite dizaine de kilomètres).

- 10 *on nous fit monter sur un vaisseau, nommé Le Bonhomme* 105
 11 *Richard, capitaine Marquisot, en station*
 à la Cabane Carrée. 106
 12 *Je m'empresse de dire que ce bon vieillard était*
 un honnête homme.
 13 *Le vaisseau était de soixante-quatorze pièces de canons*
 14 *dont il était capitaine depuis lontems. Il appartenait*
 15 *à la Compagnie des Indes, il était alors hors service et il*
 16 *était amarré à quatre gros canons fichés le long*
 17 *de la grande route par deux gros câbles et deux*
 18 *grosses chaînes de fer. Il ni avait guères que la longueur*
 19 *d'une chaloupe entre lui et la terre. Nous montâmes un*
 20 *à un par appel nominal. Il fallait que le capitaine se*
 21 *conformat à l'ordonnance. Il demande à chacun son*
 22 *couteau et ses rasoirs. Mon tour étant venu, je monte ;*
 23 *il me dit : "Donne ton couteau." Je le lui donne.*
 Il me dit ensuite :
 24 *"Donne tes rasoirs." Je lui répons : "Ils sont dans ma*
 25 *malle, voici la clef." Il me dit : "Garde ta clef." Quand cette*
 26 *cérémonie fut finie, on nous montra notre logement qui*
 27 *était le fonds de cale où il fallait descendre par une*
 28 *échelle à main de vingt cinq pieds de hauteur.*



Rochefort, ancre marine.

105. Folio 22, l. 10 à folio 23, l. 4, dans DUCHAZEAUD, pp. 23-24.

106. LEMONNIER P., *La déportation ecclésiastique à Rochefort (1794-1795), d'après les documents officiels*, La Rochelle, 1916, p. 50, note 1. *Le Bonhomme-Richard* était un vieux vaisseau de ligne, à trois ponts, doublé de cuivre, de 700 tonneaux, dégréé et mouillé sur quille à la Cabane Carrée (un des emplacements du port de Rochefort). Réquisitionné, il servait de caserne et d'hôpital aux soldats atteints de la gale et de la syphilis, ces deux fléaux des équipages à la fin du XVIII^e siècle. Estimé à 51 229 livres, il rapportait 10 % à son propriétaire, Lanusse, négociant à La Rochelle. Ce navire devait être la première prison flottante des déportés. *Marquisot qui le commande a cinquante-quatre ans de service, a une hernie, est hors d'état d'aller en mer et de suivre un détail actif.*

Folio 23

- 1 Alors, il ne dépendait pas de lui de nous mieux loger. Son
 2 *vaisseau qui était à deux ponts, servait d'hôpital à quatre vingt*
 3 *soldats galeux qu'on faisait frotter de souffre dont l'odeur*
 4 *nous déplaisait beaucoup. Nous trouvâmes dans le fonds*
 de cale Mr
 5 *Lapeyronnie-Lafauquétie qui est actuellement curé* ¹⁰⁷
 6 *de St-Estèphe. Il y était seul depuis une quinzaine de jours.*
 7 *Ce fut une consolation pour lui d'avoir des pareils. Nous*
 8 *avons pour lit de la poussière et quelques brins de paille*
 9 *pourrie. Il falut dormir là pendant huit ou dix jours. Le*
 10 *capitaine nous donna exactement la ration de son*
 11 *équipage et ne nous frustra en rien. Cette ration était*
 12 *d'une livre et demie de pain, demi livre de boeuf six jours de*
 13 *la décade, deux jours, de la morue et deux jours, des*
 14 *fèves avec notre cart de vin trois fois par jour. Il nous*
 15 *laissa la liberté de faire porter de l'auberge qui*
 16 *bordait la grand route au nord à trente pas de*
 17 *notre vaisseau, ce que nous désirions et donna l'ordre*
 18 *à quelques soldats de son équipage qu'il connaissait les plus*
 19 *honnêtes de faire nos commissions. Il nous dit donna même*
 20 *le conseil de nous servir de notre argent tandis que nous*
 21 *serions sur son vaisseau et de le faire passer si nous pouvions*
 22 *à nos familles. "Tandis que vous serès avec moi,*
 nous dit-il, on ne
 23 *vous prendra rien, mais quand vous me quitterès,*
 je ne réponds pas
 24 *de ce qui vous arrivera. En conséquence les jours où nous*

107. *Dico*, 1133. Pierre Lapeyronnie de Fauquétie, né le 6 décembre 1751 à Eyvirat, devient curé de Bouloumeix en 1779. En février 1790, il forme une contre-municipalité dont il est élu maire. Réfractaire, il ne touchera son traitement (1 200 livres annuelles) que jusqu'au 12 juin 1791, date de son remplacement. Peut-être s'est-il exilé un temps en Espagne, mais dans ce cas, il revient très rapidement en France, car à partir d'août 1793, il est reclus à Notre-Dame de Périgueux. Il est ensuite déporté à Rochefort et après son passage sur *Le Bonhomme-Richard*, il sera embarqué sur *Les Deux-Associés*. Il est libéré à Saintes pour raison de santé par le Comité de sûreté générale, le 15 germinal III (4 avril 1795). Revient-il alors en Périgord ou s'est-il caché ? Toujours est-il qu'il n'est plus question de lui en Dordogne jusqu'au 23 nivôse VIII (13 janvier 1800), date à laquelle il obtient l'autorisation de se retirer à Saint-Michel-de-Villadeix, où il semble déjà exercer le culte. Dans sa requête au département pour obtenir cette autorisation il précise : *qu'ayant été déporté et déposé dans les vaisseaux, il y avait contracté toutes sortes d'infirmités et notamment d'une scorbutique et douleurs rhumatismales*. Après avoir adhéré au Concordat en 1802, il reprend la desserte de Bouloumeix, où il a des problèmes avec son maire. En février 1808, il est nommé à Saint-Esthèphe, paroisse qu'il va desservir jusqu'à sa mort, survenue le 6 septembre 1834, à 83 ans.

- 25 *n'avions que des fèves, nous faisons porter
un plat de l'auberge.*
- 26 *Nous envoyons un soldat avec une carte où était marqué ce*
- 27 *que nous désirions. L'aubergiste nous l'envoyait après avoir*

Folio 24

- 1 *marqué le prix sur la carte. Peu de jours après notre arrivée*
- 2 *à ce vaisseau, on y conduisit un grand nombre de la*
- 3 *Lorraine et du nord de la France. Tous les jours,* 108
il en arrivait
- 4 *un convoi nombreux. Il y en avait un grand nombre de jureurs*
- 5 *qui avaient fait tout ce qu'on avait voulu*
et s'étaient même engagés
- 6 *à faire tout ce qu'on voudrait par la suite.* 109
Le citoyen Mallarmé 110
avec eux était l'évêque intrus
- 7 *représentant en mission dans leur département,*
n'en avait épargné
- 8 *aucun, de quelle opinion qu'il fut et avait fait déporter même*
- 9 *ceux qui étaient exemptés selon la loi, comme les infirmes*
- 10 *et les sexagénaires. Il y en avait même plusieurs* 111
qui étaient plus

108. La Lorraine correspondait alors à quatre départements sur lesquels s'exerça la tyrannie de Mallarmé (cf. note 109). En exécution des décrets de ce dernier, partirent pour Rochefort, de la Meurthe (aujourd'hui Meurthe-et-Moselle) 48 déportés, de la Meuse 119, de la Moselle 47 et des Vosges 15 (en tout 229 déportés).

109. D'après TULARD J., *Histoire et Dictionnaire de la Révolution Française*, Robert Lafont, 1987, p. 967. Et Dr ROBINET, *Dictionnaire de la Révolution et de l'Empire*, Paris, s. d., tome II, pp. 487-488. François-René-Auguste Mallarmé, né à Nancy le 25 février 1755, était avocat à la fin de l'Ancien Régime. Procureur général-syndic du district de Pont-a-Mousson en 1790, député de la Meurthe à la Législative et à la Convention, il vota la mort du roi. Il fut envoyé en mission dans les quatre départements lorrains, ci-dessus mentionnés, puis après la chute de Robespierre dans la Haute-Garonne, le Gers et le Tarn. Il mena comme représentant du peuple une politique de déchristianisation des plus rigoureuses. Arrêté comme terroriste, il fut libéré par l'amnistie votée par la Convention, lors de sa séparation, le 4 brumaire IV. Il fut ensuite commissaire du directoire du département de la Dyle, puis inspecteur des contributions dans le même département. En 1805, il est affecté à Lunéville et, en 1811, il devient receveur principal à Nancy. Pendant les Cent-Jours, il est nommé sous-préfet d'Avesnes. Enlevé par les Prussiens, il fut enfermé six mois dans la citadelle de Wesel. En 1816, frappé comme régicide, il s'exila en Belgique où il mourut à Malines le 9 décembre 1831.

110. Cette phrase est rajoutée en interligne. La présence de cet évêque intrus parmi les déportés paraît bien incertaine. Car, des quatre évêques constitutionnels de Lorraine, Lalande, évêque de la Meurthe, Aubry de la Meuse, Francin de la Moselle et Maudru des Vosges, aucun n'a subi la déportation.

111. *Moniteur*, 8 fructidor II. Lors de l'enquête à laquelle Mallarmé fut soumis au sein de la Convention, un député l'accusa : *Tu as fait déporter des prêtres manés, des fils de laboureurs... des vieillards de soixante-dix à quatre-vingt ans.*

- 11 *qu'octogénaires. Parmi eux était le doyen du chapitre de*
 12 *Bar qui avait 84 ans et était grabataire, ne pouvant* ¹¹²
 13 *bouger. A chaque fois qu'un convoi arrivait, il se trouvait*
 14 *toujours quelqu'un qui descendait le premier dans la cale*
 15 *pour nous avertir qu'il ne fallait pas se fier à tous. Ils arrivèrent*
 16 *dans un dénuement absolu de hardes. On les avait fait*
 17 *passer par Poitiers. Le Comité de* ¹¹³
 18 *cette ville retint leurs malles et portementaux et les*
 19 *fouilla d'une manière fort dure et injurieuse à l'humanité.*
 On les fit mettre nus et même digitum
 intromettebant ¹¹⁴
 in secretiorem partem natium ¹¹⁵
 20 *Il y eut même un jeune prêtre lorrain à qui un*
 21 *bandit de ce Comité fit beaucoup de mal, valide compris* ¹¹⁶
 22 *Il languit et mourut au bout d'un mois. Nous donnâmes quelques*
 23 *chemises et quelque peu de hardes à quelques uns.*
 Mais, ils étaient
 24 *au bout de quelques jours plus de deux cent et nous n'étions*
 25 *que seize qui eussions conservé nos effets jusqu'alors.*

Folio 25

- 1 *Un jour, à l'arrivée d'un convoi de prêtres lorrains, nous étions*
 2 *sur le pont. Les prêtres, ayant été dépouillé de tout, le*
 3 *charriot qui sur lequel étaient leurs effets se trouva vide ;*
 4 *ils montèrent dessus et versèrent dans la route. Il y eut*
 5 *un prêtre qui eut la jambe froissée et bien blessée. Lorsqu'ils*
 6 *arrivèrent devant le vaisseau, il ne pouvait marcher ni*
 7 *monter jusqu'à la chaloupe. Un manant dit alors : "Je*
 8 *l'y porterai bien." Il se baisse et le fait monter sur ses épaules,*

112. A propos de ce *doyen du chapitre de Bar*, il y a, semble-t-il, confusion entre trois ecclésiastiques meusiens : l'ex-jésuite Cordier, de Saint-Mihiel, le saul déporté ayant cet âge de 84 ans, l'autre déporté Charles Nicolas Hanus, qui était doyen de la collégiale de Ligny et non de Bar, et le doyen du chapitre de Bar, Charles de Maille, assermenté, mort à Bar le 28 ventôse VI, et qui ne fut jamais déporté. On peut excuser Laulanié de cette confusion à l'égard de prêtres bien éloignés du Périgord.

113. La fouille par ce comité de Poitiers est mentionnée par toutes les relations, dont les prêtres ont passé par cette ville, comme étant particulièrement dure.

114. Cette phrase écrite en français et en latin a été rajoutée en interligne et dans la marge.

115. MASSON Abbé Claude, *Manuel d'éducation chrétienne...*, Nancy, Imp. C.-J. Hissette, 1815, tome II, p. 304. Dans cette relation, Masson exprime cela directement en français, en écrivant : *on introduisait le doigt dans notre anus, et il ajoute, ensuite on le portait tout parfumé dans notre bouche, pour têter si nous n'aurions pas caché quelque pièce de monnaie sous notre langue,*

116. On pourrait traduire : *il l'étreignit fortement.*

9 ensuite il se laisse tomber sur lui à la renverse et se
 10 relève en faisant de grands éclats de rire. Nous
 11 fîmes sur le vaisseau aussi bien qu'on peut être dans une
 12 pareille habitation. Aussitôt Les galeux furent guéris au bout
 13 de huit jours. Le capitaine fit nétoyer et laver les ponts
 14 et fit demander à l'administration des hamacs qu'il fit
 15 tendre. Nous quittâmes alors le fond de cale et nous
 16 trouvâmes bien mieux. On dort fort bien dans un hamac.
 17 J'avais emporté une couverture de coton et quelques draps.
 18 Je mettais ma couverture dedans avec un drap par dessus
 19 et m'enveloppais dedans. Je m'y trouvais fort bien. Nous
 20 étions fort gênés par les besoins indispensables de la nature.
 21 Il fallait aller sur le poulaine du vaisseau à la
 22 vue de tous les passants, notre vaisseau n'étant qu'à la
 23 distance de dix pas de la grand route et d'une vingtaine de pas
 24 des maisons qui bordent la route
 25 au nord. Enfin, il est bon que scandale arrive. Léquinio ¹¹⁷
 26 allait tous les jours dîner à l'auberge qui était vis à vis.



Rochefort, La corderie.

117. TULARD J., *Histoire et Dictionnaire de la Révolution Française*, Robert Lafon, 1907, p. 947. Marie-Joseph Lequinio, né à Sarzeau (Morbihan) le 15 mars 1755, avocat et important propriétaire terrien au moment de la Révolution. Elu en 1791 à la Législative, où il demande la mise sous séquestre des biens émigrés, l'autorisation de se marier pour les prêtres, la suppression du titre de "majesté" pour le roi. Réélu à la Convention, il vote la mort du roi et est envoyé en mission à l'armée du Nord. En août 1793, il est représentant du peuple dans l'Oise et l'Aisne, avec Lejeune. Puis il est envoyé avec Laignelot réorganiser les ports de La Rochelle et de Rochefort ; tous les deux finissent de désorganiser une marine en décomposition. Il se consacre en outre avec zèle à la déchristianisation de la Charente-Inférieure. Après le 9 thermidor, dénoncé par les habitants de Rochefort pour ses exactions et ses rapines, il se cache jusqu'à l'amnistie votée par la Convention. Son élection au Conseil des Cinq-Cents par le département du Nord, en 1798, est annulée. Il se rallie au 18 brumaire et est nommé inspecteur forestier à Valenciennes. Il est enfin envoyé comme sous-commissaire des relations commerciales à Newport (Etats-Unis) dont il ne revint qu'en 1806, pour s'occuper exclusivement d'agriculture. Il meurt à Sarzeau le 19 novembre 1814.

Folio 26

- 1 *Nous le voyons passer tous les jours,*
escorté par la garde nationale,
- 2 *tambour battant et enseignes déployées. Le prêtre qui avait eu*
 3 *la jambe froissée se le était sur la poulaine*
ad requisita naturae. 118
- 4 *Léquinio se plut à croire qu'il lui avait fait un signe injurieux.*
 5 *Il envoya tout de suite un de ses satellites porter au*
 6 *capitaine de le mettre aux fers. Le bon Marquisot se récria*
 7 *beaucoup de cet acte d'autorité, disant que ce prêtre était*
 8 *assès souffrant et malheureux sans qu'on aggravat ses*
 9 *souffrances. Il obéit cependant ; aussitôt que Léquinio fut*
 10 *parti de l'auberge, il lui fit ôter les fers et fut devers*
 11 *l'administration demander des charpentiers et des*
 12 *planches et fit faire une petite baraque sur la*
 13 *poulaine. Son équipage trouvait qu'il était trop bon*
 14 *à notre égard. Il nous en prévint et nous dit qu'il serait*
 15 *obligé quelque fois de venir nous faire tapage, mais*
 16 *que nous n'en fusions point fâchés et que nous pouvions*
 17 *aller notre train.*
- 18 *Quelques Quinze jours après environ après notre arrivée,*
on conduisit 119
- 19 *sur notre vaisseau le fameux Grimaud, prêtre qui avait* 120

118. Pour satisfaire à des besoins naturels.

119. Folio 26, l. 18 à folio 28, l. 10 : se trouve dans DUCHAZEAUD, p. 25.

120. MEGE Francisque, *Pascal Grimaud, Histoire d'un prêtre révolutionnaire*, Paris, H. Champion, 1885, 54 p. Pascal (Antoine) Grimaud, né le 15 novembre 1736 à Clermont-Ferrand (63), prêtre, professeur de philosophie et de théologie au collège de Clermont ; il est aussi en 1789 prébendé du chapitre de Saint-Pierre de Clermont. Représentant de deux communautés de religieuses, en mars 1789, à l'assemblée du clergé, il y prend partie contre son évêque, Mgr de Bonal. Partisan dès le début de la Révolution, il est un des fondateurs, en mars 1790, de la Société des Amis de la Constitution de Clermont ; il est aussi nommé le 8 avril 1790, substitut du procureur de sa commune. Mais, à cause de son intransigeance et d'un caractère outré, il s'oppose un peu à tout le monde ; considéré comme *enragé, dangereux à la société et perturbateur du repos public*, il doit démissionner et quitter Clermont. A la fin de 1790, il est à Paris où il réussit à se faire nommer premier vicaire épiscopal du nouvel évêque constitutionnel de l'Allier (F.-X. Laurent). Il prend ses fonctions à Moulins le 17 mars 1791. Moins de deux ans après, il s'est brouillé avec son évêque qui le fait destituer le 23 octobre 1792. Resté à Moulins, il fait alors partie des jacobins les plus exaltés. Membre de la Société Républicaine, il devient officier municipal au début de 1793. En septembre 1793, le représentant Fouché établit à Moulins un Comité de surveillance révolutionnaire et y nomme notre Grimaud. Là, ce dernier est un des instigateurs de l'arrestation et de l'envol devant la Commission temporaire qui organisera les massacres de Lyon, jusqu'à sa suppression le 10 germinal II (30 mars 1794) ; il en fut même un temps le président. Revenu à Moulins, il fut nommé par Fouché administrateur du département. Mais là encore, il se heurta avec ses collègues et sur une dénonciation qui rappelait sa qualité de ci-devant prêtre, le directoire du département de l'Allier prononça contre lui la peine de déportation, à la fin de floréal II. Conduit à Rochefort, c'est alors qu'il fut embarqué sur le même vaisseau que Laulané. Il ne resta que quelques mois à Rochefort ;

- 20 *avant la Révolution une chaire de théologie à Clermont*
 21 *en Auvergne. Il fut ensuite chef des mitrailleurs de Lyon.*
 22 *C'était un homme de cinq pieds six pouces à peu près, taille*
 23 *élancée, visage ovale, nès gros et bourgeonné ainsi*
 24 *que son visage. Il était coiffé d'un bonnet rouge à la*
 25 *manière des sansculotes. Il se promenait à grands pas*
 26 *sur le pont sans dire mot et avait l'air*
 27 *d'être fort attrapé de ce que son règne avait été si*
 28 *court, quoique trop long pour la malheureuse ville*

Folio 27

- 1 *qu'il dépeuplait par milliers. On vint le chercher sur le soir*
 2 *pour le conduire à la Conciergerie. Nous vîmes arriver*
 3 *le lendemain le citoyen Briquet, prêtre de Poitiers,* (21)
 4 *chef ou membre du Comité révolutionnaire de cette ville.*
 5 *Il voulait se marier avec la fille de monsieur le marquis*

c'est pourquoi, sans doute, son nom ne figure pas sur les listes des déportés. Il fut alors effectivement transféré dans une prison parisienne, à Paris. Mais, bénéficiant de la mort de Robespierre et se faisant passer pour une victime de Couthon, il fut libéré quelques jours après le 10 thermidor II. Pour assurer sa subsistance, il obtint un modeste emploi à la Commission des colonies. Rentré de nouveau à Clermont vers juillet 1797, il chercha encore, mais sans grand succès, à s'occuper de politique. Il fut un des principaux fondateurs du Cercle Constitutionnel. Vivant dans sa famille, avec sa soeur et son frère Claude, ex-chanoine de Saint-Pierre lui aussi, devenu secrétaire de mairie, il se considéra toujours comme un patriote incompris et injustement persécuté. Enfin, il finit par être nommé commissaire du directoire exécutif près de l'administration municipale de Chamallère, aux portes de Clermont. Demeurant toujours dans sa famille, il n'exerça pas longtemps ces paisibles fonctions, car il mourut le 21 brumaire VIII (12 novembre 1799), à Clermont-Ferrand.

121. Henri (dit Hilaire-Alexandre) Briquet, né à Chasseneuil-du-Poitou (Vienne) le 30 octobre 1762, est le fils de Jacques-Louis et de Catherine Marzelé. Le 30 mai 1778, il fut placé sous la curatelle de Marie-Claude-Gabriel Briquet, curé de Saint-Genest, son oncle. Devenu prêtre, il était en 1787, maître ès arts et chanoine de l'église Notre-Dame de Mortemer. Reçu docteur ès arts et bachelier en théologie, il fut placé au collège de Poitiers où, de 1788 à 1790, il professa la classe de seconde, puis la rhétorique. Il était également au moment de la Révolution, vicaire de Saint-Cybard de Poitiers. Ayant prêté les serments, le 14 avril 1791, il est nommé vicaire épiscopal. Le 7 mai 1791, il prononça à la cathédrale l'éloge funèbre de Mirabeau. Le 9 frimaire II, il abdiqua. Membre du Comité de surveillance de Poitiers, il est démissionnaire le 7 ventôse II. Reclus le 30 ventôse, il est déporté à Rochefort par arrêté du district de Poitiers du 15 floréal II. C'est alors qu'il rejoindra le bateau de Laulanié ; peut-être a-t-il ensuite été changé de bateau ou conduit à Brouage ? Mais il ne semble pas avoir été envoyé à Paris comme le dit Laulanié, car il est mentionné dans la liste des déportés comme ayant été libéré le 15 septembre 1794 par *anticipation* (POIVERT, 99) ou *détenu à Brouage* (MANSEAU, II, 345). Un autre auteur prétend qu'il a été libéré par le Comité de sûreté générale de la Convention le 5 germinal III (25 mars 1795). De toute façon, il revint à Niort où il fut professeur de l'Ecole Centrale, puis de l'Ecole municipale de cette ville. Là, il fonda l'*Almanach des Muses*, qui parut de l'an VII à l'an XI. Il épousa à Niort, le 17 septembre 1797, une femme de lettres, Fortunée Bernier (1782-1815) qui demanda le divorce en 1808. Briquet publia divers écrits de circonstances : *Oraison funèbre de Mirabeau*, *Oraison funèbre de la royauté française*, *Légitimité du Mariage des Prêtres*, *Eloge de Scaliger*... ; mais son œuvre la plus importante est son *Histoire de la ville de Niort, suivie de la Biographie des notabilités de cette partie de la France*. Il meurt à Niort le 28 mars 1833, avant que l'impression de son *Histoire* fut terminée.

6 *de La Massilière. La demoiselle y consentait, mais son* ¹²²
 7 *père et sa mère rejettent cette proposition étaient contraires*
 8 *à cette union et la rejettent sa proposition avec*
 9 *horreur. Briquet dit alors à cette fille que si l'on*
 10 *trouvait quelque chef d'accusation contre son père et*
 11 *sa mère, on les ferait condamner et qu'ils pourraient se*
 12 *marier. Elle lui dit qu'elle savait que son père et sa*
 13 *mère avaient enfoui leur argenterie dans le jardin,*
 14 *ce qui les chargeait du crime d'accapareurs. Il reçoit la*
 15 *dénonciation lui-même, requit la force armée et va faire*
 16 *fouiller à l'endroit indiqué où se trouve, en effet, l'argenterie.*
 17 *Alors il fait condamner Mr le Marquis de La Massilière aux*
 18 *galères perpétuelles et madame à la réclusion. Sur*
 19 *ces entrefaits, il est supplanté par un médecin qui le*
 20 *dénonce comme suspect, sans doute*
 21 *le fait condamner, on veut également et son épouse la*
 22 *demoiselle qui est morte depuis de chagrin. Tous*
 23 *les pauvres et malheureux de Poitiers réclamaient à*
 24 *grands cris leur père et leur mère et leurs protecteurs*
 25 *en la personne de ces respectables personnes Mr et de*
 26 *Madame de La Massilière, mais on n'y eut aucun égard.*

Folio 28

1 *Il avait l'air aussi attrapé que Grimaud.*
 2 *On vint aussi le chercher*
 3 *sur le soir pour le conduire à la Conciergerie. Il y en eut*
 4 *un, je ne sais lequel, qui se tua d'un coup de couteau, l'autre*
 5 *périt sans doute sur l'échaffaud. Mais leur mort ne répara pas* ¹²³
le mal qu'ils avaient fait. Nous voyons tous les jours ce

122. Cette notice et la précédente ont été établies d'après ROUX Marie de, *La Révolution à Poitiers et dans la Vienne, Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1910, pp. 64 et 128 ; et d'après BEAUCHET-FILLEAU H. et P., *Dictionnaire historique et généalogique des familles de l'ancien Poitou*, Poitiers, 7 vol., 1891-1979 : articles Frotier et Briquet. Il s'agit de Louis-Marie-Bonaventure Frotier, marquis de la Masselière, seigneur de Queaux, Chamousseau, Vernon... né à La Masselière le 20 septembre 1732. Page du Roi le 5 avril 1748, capitaine de cavalerie au Régiment d'Harcourt en 1752, maire de Queaux en 1790, président de l'administration du département de la Vienne en 1790-1791. Il fut arrêté avec sa femme, Marie-Anne-Marguerite de La Lande de Vernon, dans sa maison de la rue des Hautes-Treilles, à Poitiers, comme ci-devant nobles et parents d'émigrés. Le 5 floréal II (24 avril 1794), il est condamné par le Tribunal criminel de la Vienne à cinq années de fer pour avoir caché des titres féodaux et non de l'argenterie comme l'écrivit Laulanié. Envoyé au bagne de Rochefort, il y mourut en 1795.

123. On voit d'après les deux notices précédentes, que les "renseignements" qui avaient cours sur les vaisseaux n'étaient pas toujours très sûrs.

6 *malheureux et respectable marquis à la chaîne, tirant ainsi*
 7 *que les autres le lest d'un vieux ponton qui était*
 8 *près de notre vaisseau pour lester le vaisseau Le Marat*
 9 *qui était sorti du bassin depuis peu de jours. Je crois,*
 10 *mais je n'en suis pas certain, qu'il mourut.*
 11 *On (nous) conduisit sur le même vaisseau quatre vingt*
 12 *anglais qui avaient été faits prisonniers sur le vaisseau*
 13 *La Grande Bretagne, nommé alors La Montagne.*
 14 *Un combat naval s'engagea du côté d'Ouessant entre*
 15 *l'escadre française et l'escadre anglaise. Les anglais*
 16 *s'attachèrent particulièrement à ce vaisseau à 3 ponts qui était*
 17 *l'amiral. Il était fort de cent trente pièces*
 18 *de canon, avait quatorze cent hommes de troupe ou d'équipage.*
 19 *Portant en outre toutes les provisions de guerre et de bouche,*
 20 *il se trouvait trop chargé. La batterie la plus basse*
 21 *était sans effet, les boulets partans dans l'eau.*
 22 *Les anglais s'en étans aperçus firent avancer leurs*
 23 *batiments légers et leurs frégates et lui lâchaient*
 24 *toutes leurs bordées dans les flancs, tandis que les*
 25 *boulets de la seconde leur passaient par dessus.*
 26 *L'amiral y fut tué avec douze cent hommes. Le vaisseau*
 27 *fut rasé. Ces 80 anglais étaient montés à l'abordage*
 28 *et s'étaient s'en étaient emparés. Le feu y prit. Il s'éleva*
La nuit s'approchait.

124

Folio 29

1 *une brume très épaisse. L'escadre anglaise crut qu'il avait*
 2 *coulé à fonds et l'abandonna. Les anglais n'avaient pas eu*
 3 *la précaution de désarmer les français dans leur*
 4 *première stupeur ou s'occupans surtout d'éteindre*
 5 *le feu furent faits prisonniers à leur tour lorsque.*
 6 *Les français les firent prisonniers à leur tour lorsqu'ils*
 7 *virent qu'ils étaient deux cent contre quatre vingt. On*
 8 *remorqua le vaisseau pour le conduire dans la rade*
 9 *de l'Île d'Al. Je l'ai vu raddouber, les flancs*
 10 *percés de sept cent boulets. Il y en avait même beaucoup*
 11 *de boulets qui étaient entrés dans ses canons.*
 12 *Enfin, le mercredi des quatre tems de la Pentecôte*

125

124. Remarque ajoutée en interligne.

125. Ligne 12 se trouve dans DUCHAZEAUD, p. 26, qui précise que c'était le 11 juin 1794.

Folio 30

- 1 *Tu partiras avec lui. Je me charge de tout. Mes amis, dit-il,*
 2 *je voudrais pouvoir alléger votre sort. Je le ferais de tout*
 3 *mon coeur, mais je n'y puis rien. Vous trouverès à dire*
 4 *le Bonhomme Richard." Je rapporte ces paroles pour*
 5 *les lui avoir moi-même entendues sortir de sa bouche professer*
 6 *et même en larmoyant. La moralité et la*
 7 *sensibilité de cet honnête homme sont suffisamment*
 8 *prouvées. On nous embarque dans une goëlette.*
 9 *Le départ fut pressé. Je n'eus pas le tems de m'habiller,*
 10 *J'étais ce jour là vêtu à la légère, n'ayant qu'une veste*
 11 *de toile peinte et des pantalons de cotonnade.*
 12 *Tous mes effets étaient dans ma malle. Nous arrivons*
 13 *vers cinq heures du soir devant le Washington.*
 14 *Le capitaine, nommé Gibert, nous fait monter un à un* 127
 tenant à la main un large cimettère 128
 15 *par appel nominal. Le prêtre qui fut appelé avant*
 16 *moi était Mr Lapeyronnie-Lafauquétie. Il était* 129
 17 *fort embarrassé pour cacher une belle montre d'or*
 18 *qu'il avait portée. Il la mettait tantôt dans un endroit,*
 19 *tantôt dans l'autre, et se fit appeler plusieurs fois*
 20 *avant de monter. Enfin, il la mit dans sa culotte*
 21 *au plus du jarret, et monta. Le capitaine lui porta*
 22 *son sabre nud sur la tête en lui disant : "Qu'est-ce que*
 23 *tu prétends faire en te faisant appeler si souvent ?"*
 24 *On le fouille, on prend tout ce qu'il avait dans ses poches.*
 Enfin, à
 25 *force de tâter et de palper, on trouve*
 26 *la montre qui fut accueillie par les cris de*
 27 *"Vive la Montagne la République." On m'appelle ensuite ; je* 130

Folio 31

- 1 *montais sans hésiter. Je me présente devant le capitaine qui*
 2 *avait toujours à la main son large cimettère nud. Je n'avais sur*
 3 *le corps que ma petite veste et des pantalons. La visite*

127. Ligne 14, dans DUCHAZEAUD, p. 26. Capitaine Gibert, voir note 60

128. Membre de phrase ajouté en interligne.

129. Ce prêtre a déjà été présenté note 107.

130. Ligne 28, dans DUCHAZEAUD, p. 26

4 *de mes poches fut bientôt faite. On n'y trouva que quelques*
 5 *petits assignats que l'on prit. Le capitaine me dit : "Tu n'as*
 6 *rien plus ? - Non", dis-je. Il dit à un soldat : "Fouille dans ses*
 7 *goussets de culottes." Je répondis : "Je n'ai point de culottes.*
 - Tu es
 8 *donc des bons, me dit-il, si tu es sans culotte." Ayant perdu*
 9 *mes cheveux par l'effet de la maladie que j'avais eu dans*
 10 *la réclusion, j'étais coiffé d'une perruque neuve à*
 11 *queue et à boucles bien frisées. Un soldat la tenait déjà par*
 12 *la queue pour me l'enlever et voir s'il y avait de l'argent*
 13 *caché. Le capitaine me dit : "As-tu quelque chose dans ta*
 14 *perruque ?" Je lui répondis non d'un ton très franc. Alors il*
 15 *dît au soldat : "Laisse sa perruque ; il serait dommage de*
 16 *le défriser, il est trop bien frisé." Nous fûmes tous fouillés de*
 17 *la même manière et on ne nous laissa rien. A mesure Après*
 18 *que chacun était fouillé, on nous faisait passer par la porte*
 19 *de la rimbarque vers notre cachot. Quand la cérémonie*
 20 *fut finie, il était nuit. On nous fit descendre dans l'entrepont*
 21 *qui avait une porte en claire voie, faite de gros barreaux de*
 22 *bois, et on ferma à clef et avec de gros verrous. Nous*
 23 *voici comme des oiseaux que l'on renferme la nuit dans*
 24 *une cage, ne sachans où nous mettre. L'entrepont n'avait pas*
 25 *cinq pieds d'élévation. A tous momens, on se cognait la tête*
 26 *en tâtonnant. Je rencontrai une barrique droite qui était*
 27 *pleine de farine. Je passais la nuit courbé dessus.*
 28 *Chacun se tira d'affaire comme il put. Nous avions diné*

Folio 32

1 *à midi sur Le Bonhomme Richard. On ne nous donna point à*¹³¹
 2 *manger et nous fîmes bien le jeûne des quatre tems. Le*
 3 *lendemain, à huit heures, on vint ouvrir notre cachot. Nous*
 4 *sortîmes sur le pont. Il fallait avant les repas assister*¹³²
 5 *à la prière commune de l'équipage. C'était l'himne des*
 6 *Marseillais. Au couplet qui commence par : "Liberté,*
 7 *Liberté chérie", il fallait s'incliner. A la fin, on criait :*
 8 *"Vive la Montagne." Il fallait alors élever son chapeau.*
 9 *Ensuite, on nous donna un petit morceau de pain et notre cart*
Après le déjeuner,

131. Ligne 1 et 2, dans DUCHAZEAUD, p. 26.

132. Lignes 4 à 10, dans DUCHAZEAUD, p. 27.

- on nous introduisit un à un pour prendre quelques + ¹³³
 10 de vin. Pour le repas on nous mit par plats,
 c'est-à-dire dix par dix ¹³⁴
 11 ensemble. On distribuait la viande toute crüe. Le chef du plat
 12 passait dedans une cheville numérotée, puis l'entourait
 d'une corde.
 13 Un caporal prenait tout cela dans un panier et le portait
 14 au coq. C'est ainsi que l'on nomme le cuisinier des vaisseaux.
 15 L'heure du dîner étant venue, on donna au chef du plat
 16 un morceau de pain qu'il partagea en dix portions. Chacun
 17 en coupa tailla du sien dans la gamelle, puis, quand la soupe
 18 fut trempée, nous nous mîmes cing d'un côté et cing de l'autre
 19 devant la gamelle. Cinq avançaient, prenaient leurs cuillères de
 20 soupe et faisaient un pas en arrière ; les cinq qui étaient de
 21 l'autre côté, en faisaient de même. Nous avions à notre plat
 22 un asmatique fort dégoutant ; je passait bien des jours sans
 23 pouvoir m'accoutumer à manger avec lui, mais à la fin,
 24 la nature étant dans le besoin absolu, nous aurions mangé,
 25 comme l'on dit, sur la tête d'un teigneux.
 26 Les autres arrivèrent et furent fouillés de la même manière.
 27 Le premier 2 jour, quand la nuit fut venuë, le lieutenant
 28 + effets dans nos malles. On me dit que je pouvais prendre
 un habit. Quoique
 29 l'été fut proche, je pris une rédingotte
 et tout un ajustement d'hiver,
 30 pouvant me passer pendant la chaleur avec ma petite veste
 et mes
 31 pantalons. On me laissa prendre une chemise,
 un mouchoir et une
 32 paire de bas. On ne me donna pas même le tems de prendre
 33 un bonnet, Mr Fabre en avait un double de laine couleur ¹³⁵
 34 de la bête. Il l'avait toujours porté dans la maladie qu'il avait
 35 eue à Périgueux et jusqu'alors. Il le coupa en deux et
 36 m'en donna la moitié ; il eut l'attention de me donner
 la partie supérieure.
 37 C'est ainsi que nous fûmes tous traités. Le capitaine retint nos
 38 malles avec tous nos effets.

133. Cette phrase terminée par une + d'appel de note a été rajoutée entre les lignes 9 et 10, et effectivement en bas du folio 32 et des autres suivants (33 et 34), cette note se poursuit. Pour en faciliter sa lecture, toute cette note a été mise sur l'unique folio 32, aux lignes 28 à 38.

134. Lignes 10 à 33, dans DUCHAZEAUD, p. 27.

135. Voir note 45.

Folio 33

1 *vint nous faire coucher. Notre lit était tout fait. C'était dans*
 2 *la partie supérieure, un lit de camp au dessous le planché,*
 3 *tout nud avec des bûches fort raboteuses pour oreillers. L'abbé*
 4 *Mr Aucamus, Mr Fabre et moi primes notre place sous le* ¹³⁶
 5 *lit de camp, devant le porte qui était en barreaux pour*
 6 *avoir de l'air. Le lieutenant, avec son sabre, nous disait :*
 7 *"Mest toi là, toi" et "Saute là, toi".*

Nous nous trouvâmes rangés
 8 *comme des briques sur le côté droit, sans pouvoir nous*
 9 *retourner. Nous couchions tous habillés.*
 10 *Sous peu de jours, nous étions à peu près cinq*
 11 *cent pour occuper la moitié de l'entrepont de ce vaisseau*
 12 *qui n'était pas fort grand. Car, ce n'était qu'une flûte.*

Il se trouva

137

136. *Dico*, 43. Jacques Aucamus (surnommé Léveillé), né le 16 mai 1756 à Dun-le-Pastrel (Creuse), est ordonné prêtre à Limoges le 20 mai 1770. Vicaire de Saint-Sulpice-le-Danois (Creuse), puis de Fressinet (Haute-Vienne). C'est dans ce dernier poste qu'il refuse le serment constitutionnel. Il quitte alors sa paroisse et nous le retrouvons le 15 novembre 1792 à Saint-Jean-de-Côle, demandant l'autorisation d'y exercer le culte jusqu'à l'arrivée de Léonard Dubut, qui en est le curé élu. Dans son interrogatoire du 25 brumaire II (15 novembre 1793), il explique qu'ayant quitté le vicariat de Saint-Sulpice-le-Danois, il était à Limoges depuis janvier 1789 comme instituteur des enfants de Lavergne (sans doute le marquis de Bony, au château de Lavergne, à Fressinet). Malade, il est invité à aller prendre l'air chez Bonneau au village de Bonis, à Saint-Jean-de-Côle. Effectivement, il va desservir Saint-Jean-de-Côle avec un traitement de vicaire (700 livres), qui lui est payé du 15 septembre 1792 jusqu'au 4^e trimestre 1793. Mais lors de la Terreur, il est arrêté sur le district d'Exideuil comme *ci-devant prêtre fanatique à qui on a surpris des lettres suspectes*. Il est alors conduit à Périgueux d'où il partira pour Rochefort le 25 avril 1794, avec le dernier convoi de prêtres envoyés de Périgueux, malgré sa lettre du 25 germinal II (14 avril 1794) envoyée au Comité révolutionnaire de Périgueux. Dans celle-ci, il écrit : *Je ne crois pas avoir jamais rien fait ni dit qui ait put m'attirer aucune dénonciation... et je ne vois pas souvent que cette justice qui est à l'ordre du jour soit pour moi... Je me suis soumis aux lois, je dis donc que l'on ne peut pas, sans injustice, non seulement me chasser, mais même me tenir reclus. Si je suis coupable, qu'on fasse mon procès. Si vous ne voulez pas vous occuper de moi, je vous demande en dernière grâce de me renvoyer à Limoges, lieu de mon domicile, depuis la Révolution. Malgré toute sa logique, il part pour Rochefort où il est embarqué sur *Le Washington*... Avant il avait dû faire un séjour sur le *Bonhomme-Richard*, d'où le 21 floréal II (10 mai 1794), il adresse une lettre au Comité Révolutionnaire de Rochefort : ... Les prêtres, en dépôt, à la calle d'un vaisseau sur la Charente, vous prient, en grâce, d'avoir égard à leur position dont l'aspect seul ferait frémir l'humanité, ils sont à la calle au nombre de 52, dont la plupart sont séxagénaires ou d'une santé chancelante, couchés sur des planches, même mal unies et presque les uns sur les autres, tant la calle est remplie d'affets qui ne peuvent que les resserrer. Ils vous demandent, avec insistance, de leur faire donner de la paille, chose que l'on ne refuse pas à des criminels. Ils bornent à leur demande et vous présentent le salut (signé) Aucamus, prêtre faisant au nom de ses confrères (Bibliô munic. de Rochefort, carton EMI 67, n° 55). Un arrêté du Comité de la sûreté générale du 15 ventôse III (5 mars 1795) lui rendra la liberté. Il rentre à Limoges le 8 germinal III (28 mars 1795). Il se réfugie alors auprès de M. de Lavergne et, en résidant, soit à Limoges, soit dans des propriétés à la campagne (à Aix, à Fressinet et sans doute ailleurs), il échappe à de nouvelles poursuites après la loi du 3 brumaire IV (25 octobre 1795). Au Concordat, Mgr du Bourg, évêque de Limoges, veut le nommer desservant de Fressinet, mais il préfère être vicaire à Saint-Michel-des-Lions à Limoges. C'est à ce poste qu'il meurt en décembre 1826, à l'âge de 71 ans.*

137. Lignes 12 à 17, dans DUCHAZEAUD, p. 26.

- 13 *tout jonché de prêtres. On avait mis un baquet de nuit*
 14 *à chaque bout. Pour y aller, il fallait passer sur le corps de*
 15 *tous ceux qui se trouvaient sur le passage, de manière qu'il*
 16 *fallait qu'ils prissent le pied du prêtre qui voulait passer et qu'ils*
 17 *le posassent de manière à ce qu'il ne le posât sur leur corps.*

Folio 34

- 1 *Dès qu'il fit assès clair dans notre cachot, nous vîmes quel*¹³⁸
 2 *était notre logement. L'entrepont n'avait que cinq pieds d'élévation.*
 3 *A cette hauteur divisée par le milieu, était établi un lit de camp*
 4 *qui faisait tout le tour, n'y ayant qu'un courroir au milieu. Les*
 5 *écouilles et la chambrette du gardien de la cale occupans*
 6 *l'intervalle entre le courroir et les lits de camp. Au dessous*
 7 *étaient rangées des bâches contre le flanc du vaisseau pour*
 8 *servir d'oreiller à ceux qui devaient y coucher.*

Folio 35

- 1 *On nous avait enlevé également nos rasoirs,*
 savons et savonnettes. Le
 2 *Capitaine, pendant quelques tems, nous faisait faire la barbe*
 par un jeune
 3 *barbier. Ensuite, il ne voulut plus. Je n'en fus pas fâché,*
 car quelques
 4 *fois le vaisseau était si agité que je craignais que ce jeune homme*
 5 *n'en prit prétexte pour me couper le cou.*
 On avait tout à craindre avec
 6 *des gens de cette espèce.*
 *On nous prêta, après cela quelques mauvais rasoirs*¹³⁹
 7 *que l'on retirait bien vite. Mais nous n'avions point de savon ;*
 ils nous étaient
 8 *inutiles. Nous fîmes plusieurs qui réservâmes quelques*
 morceaux de lard pour
 9 *éprouver s'il remplacerait le savon. Nous en fîmes quittes*
 pour avoir
 10 *le visage bien barbouillé. La barbe n'en était que plus roide.*
 11 *Alors il falut renoncer à se raser. Quand noire barbe était*
 assès grande,

138. Lignes 1 à 8, dans DUCHAZEAUD, pp. 26 et 27.

139. Lignes 6 à 13, dans DUCHAZEAUD, p. 28.

- 12 *nous la coupions avec des ciseaux, lorsqu'on voulait bien
nous en prêter.*
- 13 *Nous nous rendions ce service mutuellement.*
- 14 *Il y avait toujours deux à chaque côté de la rembarque, sur le seul
15 passage qui fut libre un canon et un pierrre braqués sur nous.*
- 16 *On avait soin de tirer de leur cutems les gargouses pour nous faire
17 voir que tout était en règle.*
- 18 *Nous avions eu déjà quelques poux, lorsque nous étions
sur le Bonhomme*
- 19 *Richard. Les prêtres lorrains et autres avaient couchés
dans les prisons,*
- 20 *sur la paille où avaient couché des malfaiteurs de toute espèce,
21 on pouv nous en communiquèrent, mais les périgourdins, alors ne
22 pouvant changer de linge, ni les tuer parce que nous
ne pouvions pas*
- 23 *nous déshabiller entièrement. Ils se mul D'ailleurs,
étans si gênés dans*
- 24 *notre cachot, ils se multipliaient de telle manière que nous en avions
25 chacun un million sur le corps. Notre peau était toute rougie
et percée*
- 26 *comme de la dentelle. On pourra juger de la quantité que nous en
27 avons par ce que m'a dit plusieurs fois feu Mr l'abbé du
28 Pavillon qui passa la plus grande partie de sa détention sur le ¹⁴⁰
29 vaisseau des Deux-Associés. "Nous étions deux, dit-il, qui entreprîmes*

140. *Dico*, 643. Joseph (Pascal) Ducheyron du Pavillon, né le 4 et baptisé le 7 mars 1740 à Sarliac ; il est fils de Jacques-Joseph, écuyer, seigneur du Pavillon (fief de Sarliac et de Saint-Vincent-sur-Lisle) et de Marguerite de Feletz. Docteur en théologie, chanoine de Périgueux depuis 1775, vicaire général de Mgr de La Rochefoucauld, évêque de Saintes. Il n'est pas dans le diocèse de Périgueux lors de l'assemblée de mars 1789. Revenu en Dordogne en 1792, il est élu curé le 24 octobre 1792, il refuse ; il est alors dénoncé comme réfractaire et mis en demeure de s'exiler. Mais il reste en France et, dès novembre 1793, il est reclus à Notre-Dame de Périgueux. De là, il est déporté à Rochefort et embarqué sur *Les Deux Associés*. Le 20 pluviôse III (8 février 1795), il est reclus à Saintes où il sera libéré ; il serait arrivé à Périgueux le 21 floréal III (10 mai 1795). Le 5 fructidor III (22 août 1795), il est à Périgueux *soumis à la loi du 11 prairial III et exerce le culte*. Le 22 vendémiaire IV (14 octobre 1795), toujours à Périgueux, il prête le serment au Peuple Souverain et après la loi du 3 brumaire IV (24 octobre 1795), il se cache et n'est pas remis en réclusion. Le 6 brumaire IV (28 octobre 1795), il avait pris à Périgueux un passeport pour Antonna et autres lieux. Après le 19 fructidor V (5 septembre 1797), il part en Espagne pour échapper à une nouvelle déportation. Il est de retour à Périgueux au début de 1800, toujours *soumis à la déportation*. En 1802, habitant dans sa famille à Périgueux, il adhère au Concordat. Il reste dans sa famille qui le nourrit et aide le curé de Périgueux. Le 26 janvier 1811, il fait son testament olographe. En 1817, il demandera l'autorisation d'une chapelle domestique. En 1819, on le juge de *capacité suffisante, de bonne moralité ; il travaille pour le ministère autanti que sa santé le lui permet, mais il est âgé et presque infirme*. Cela ne l'empêchera pas d'être le procureur de Mgr de Lostanges, le 21 octobre 1821, lors de sa prise de possession du siège de Périgueux. Il est ensuite nommé vicaire général honoraire et il mourra le 7 novembre 1823, rue Barbecane, à Périgueux. Le manuscrit de Laulanié a donc été écrit après 1823.

- 30 *de tuer les poux de Mr de Chabbans de Richemont. Etant curieux*¹⁴¹
 31 *de les compter, nous en tuâmes deux cent soixante dans une seule*

Folio 36

- 1 *poche de sa veste, puis nous tuâmes sans compter.*
 2 *On doit bien penser que la grande misère*
 *où nous étions plongés, la privation de*¹⁴²
 3 *nourriture suffisante et la mauvaise qualité du peu qu'on*
 nous donnait ne
 4 *tarda pas à faire déclarer les maladies pendant les chaleurs.*
 Les tempéramens
 *C'est là où je pourrais me servir des paroles...*¹⁴³
 5 *les plus robustes furent attaqués de la fièvre chaude.*
 On eut alors pour hôpital
 6 *une goëlete qui était à un port de fusil du vaisseau.*
 *Là, les malades qui*¹⁴⁴
 7 *furent bientôt en gran nombre, étaient couchés tous habillés*
 sur la planche avec
 8 *des bûches pour oreiller. Les bâtiments de cette espèce sont très*¹⁴⁵
 9 *légers et sont agités au moindre vent. Dans les gros tems,*
 c'était bien pire.
 10 *Les prêtres malades étaient roulés les uns sur les autres,*
 tantôt à un bout, tantôt
 11 *à l'autre. Les infirmiers étaient bien des prêtres,*
 mais ils ne pouvaient
 12 *administrer que les remèdes qu'on voulait bien donner*
 *de manière qu'il*¹⁴⁶
 13 *n'en échappait pas un. Un jour, un officier de santé faisant*
 la visite, ordonna
 14 *l'émétique à quatorze prêtres. Les infirmiers leur firent prendre.*
 Ils n'avaient
 15 *pas fait attention que l'eau manquait. Ils envoyèrent au vaisseau*
 Washington qui était obligé d'en fournir, attendu que
 *c'était les malades de...*¹⁴⁷

141. Voir note 36.

142. Lignes 2 à 4, dans DUCHAZEAUD, p. 32.

143. Phrase inachevée qui a été ajoutée en interligne.

144. Lignes 7 et 8, dans DUCHAZEAUD, p. 32.

145. Lignes 9 à 11, dans DUCHAZEAUD, p. 33.

146. Lignes 13 à 19, dans DUCHAZEAUD, pp. 32 et 33.

147. Relative se rapportant au *Washington*, vu que c'étaient les malades de ce vaisseau ; elle a été ajoutée en interligne.

- 16 *en demander. Le capitaine ne voulut pas en donner.*
Ces 14 prêtres moururent
- 17 *dans des convulsions et agitations épouvantables.*
Ce jour là, il gagna deux cent
- 18 *quatre vingt francs tout d'un trait, parce que le République*
ou les républicains
- 19 *lui avait alloué. Sous peu de tems cette goëlete ne suffit pas*
pour contenir
- 20 *Lorqu'un prêtre mourait, on l'envoyait à l'île d'Al,*
avec six autres prêtres, 148
- 21 *un caporal et quatre soldats. En arrivant, il fallait que*
ces prêtres dépouillassent
- 22 *le mort à nud, laissassent sa dépouille dans la chaloupe*
et le portassent
- 23 *deux par la tête, deux par les pieds et deux par le milieu*
du corps à un cart
- 24 *de lieü dans l'île, qu'ils creusassent eux-mêmes la terre qui, attendu*
 25 *que cette île est un fond de sable, souvent s'ébouloit,*
lorsqu'elle était fini ; il fallait
- 26 *recommencer. Je n'y fus jamais, parce qu'il s'en trouva toujours*
de bonne
- 27 *volonté et que je craignais fort la mer. J'ai été témoin*
de plusieurs voyages où
- 28 *je n'aurais jamais pu sortir de la chaloupe. Souvent,*
quand ils revenaient, il faisait

Folio 37

- 1 *des tempêtes affreuses. Les matelots faisaient passer leur*
chaloupe aussi près
- 2 *du vaisseau que possible. On lui jettait un paquet de cordes*
qu'ils saisissaient, amaré au vaisseau 149
- 3 *puis on courait vite sur le gaillard pour les amener à la poupe où il*
 4 *fallait monter par l'échelle de corde qui est à la fenêtre du capitaine.*
- 5 *Souvent quand on tenait cette corde une lame arrivait*
et vous élevait jusqu'au
- 6 *gaillard, il fallait bien se garder de lâcher prise.*
Assurément, je n'en serais
- 7 *jamais sorti.*

148. Lignes 22 à 26, dans DUCHAZEAUD, p. 33.

149. Ajouté en interligne, se rapporte au paquet de cordes.

- 8 *Bientôt la goëlette ne suffit pas à contenir tous les malades.*
On était obligé de 150
- 9 *les laisser dans le vaisseau parmi nous. Lorsqu'ils étaient*
près d'expirer des
- 10 *prêtres les sortaient sur le pont. C'était vraiment un spectacle*
digne de la plus
- 11 *grande pitié. On voyait un homme moribond qui avait les mains*
et le visage
- 12 *tout couvert de poux. Aussitôt qu'il était expiré, les poux cette*
vermine s'en
- 13 *allait en troupe chercher une autre curée. Tel est l'état dans*
lequel nous avons
- 14 *été pendant huit mois. Je ne compte pas le séjour que*
nous avons fait sur le
- 15 *Bonhomme Richard, depuis le deux mai jusqu'au onze juin.*
Quoique nous
- 16 *fussions privés de notre liberté, la vie était tolérable.*
- 17 *Nous éprouvions cependant des consolations ; la satisfaction*
d'avoir fait 151
- 18 *notre devoir, en second lieu, nous avions avec nous un prêtre*
de St Diès
- 19 *qu'on nommait Mr Tibiath. Il était prêtre des missions*
étrangères. Il nous 152
- 20 *faisait, trois jours de la semaine, de très beaux discours*
et bien afférans
- 21 *à notre état. Il n'avait pas plus que nous conservé de livres.*
Mais, il arrangeait
- 22 *fort bien ses discours dans son imagination. C'était comme lui dans*
 23 *notre cachot qu'il nous prêchait. Il fallait que quelque prêtre fut*
en sentinelle
- 24 *à la porte. Aussitôt qu'on voyait approcher un soldat ou un matelot*
 25 *le prêtre criait à haute : "Place ! Place !" Le prédicateur s'arrêtait.*
- 26 *Les jureurs lorrains ne s'approchaient point.*
- 27 *Vers le 25 juin, les vaisseaux bordelais se rendirent dans la rade de* 153

150. Lignes 9 à 14, dans DUCHAZEAUD, p. 35.

151. Lignes 18 à 26, dans DUCHAZEAUD, p. 34.

152. Nicolas-Jean Thibiat, né en 1747, à Vic, actuellement en Moselle ; il fut chapelain de Chambley (Meurthe-et-Moselle). Déporté avec les prêtres de Moselle, il arriva à Rochefort le 15 juin 1794 et fut libéré à Saintes en février 1795. Il mourut supérieur du Grand séminaire et vicaire général de Metz, le 30 octobre 1822. Il a laissé une relation de sa déportation.

153. Folio 37, l. 27 à folio 38, l. 27 ; dans DUCHAZEAUD, p. 35. Il s'agit de l'arrivée des trois vaisseaux (*Le Jeanty*, *Le Dunkerque* et *Le Républicain*) de la déportation de Bordeaux-Blaye (voir la fin de la note 55).

- 28 *l'île d'Al pour partir en convoi avec les vaisseaux de Rochefort.*
Ils n'osaient
 29 *s'aventurer, crainte de rencontrer les anglais. Le capitaine d'un*
de ces
 30 *vaisseaux fut curieux de venir sur le Washington. Gibert était ce jour*
 31 *là à Rochefort. Le capitaine fut introduit dans sa chambre.*

Folio 38

- 1 *La liste des prêtres détenus était sur la table. Il la parcourt et y*
voit le nom
 2 *d'un de ses parents et amis nommé Mr l'abbé Legris.* 154
Il sort et passe
 3 *de notre côté. L'ayant rencontré, penché sur la galerie,*
il lui dit : "Ecoute
 4 *moi, mais ne te tourne pas vers moi. Il y aura bientôt*
une révolution qui tournera
 5 *à votre avantage. Le 28 juillet sera le triomphe de l'humanité.*
 6 *Je ne puis t'en dire davantage, mais n'en parle à personne."*
Nous avions bien
 7 *aperçu le capitaine sans penser qu'il lui eut adressé la parole.*
Il ne put
 8 *cependant pas s'empêcher d'en faire confidence à quelqu'un.*
Je le sus dans le
 9 *jour même, mais nous fîmes tous discrets, afin que les jureurs*
lorrains
 10 *n'en sussent rien. Nous étions dans l'attente de ce jour.* 155
En effet, le 29 au soir
 11 *à l'entrée de la nuit, nous étions déjà fermés dans notre cachot.*
Nous entendîmes
 12 *un grand rassemblement sur le vaisseau et les canons rouler*
sur nos têtes.
 13 *Un matelot qui était assés bon qui apportait à quelques prêtres les*
 14 *bonnes nouvelles qu'il pouvait attraper à Rochefort, passant*
près de l'écoutille
 15 *dit à haute voix : "Ah ! les bg vont bien se réjouir quand ils*
le sauront."

154. MANSEAU Abbé, o.c., tome II, p. 374. Jacques François Legry, natif de Vézelay (Yonne), 32 ans, chanoine de Vézelay, mourut sur Le Washington le 13 janvier 1795 et fut inhumé au Fort Vaseux.

155. 29 juillet 1794 (11 thermidor II).

- 16 *Il prit ce moyen pour nous annoncer qu'il s'était passé quelque chose*
 17 *sans qu'on put le soupçonner de nous favoriser.*
 18 *Le lendemain, au matin, on ouvre, nous montons sur le pont. On*
 19 *entonne la prière qui était comme de coutume l'hymne*
 des Marseillais.
 20 *A la fin on ne cria pas : "Vive la Montagne !" Voici tout le*
 21 *changement que nous éprouvâmes.*
 22 *On aurait cru avoir lieu d'entendre que nous serions mieux*
 traités, bien
 23 *au contraire. L'administration de Rochefort, pour se parer contre*
 24 *une réaction, envoya un médecin qui ne fit qu'avancer son visage*
 25 *dans notre cachot, et qui le retira tout de suite, en disant :*
 "Qu'on mette
 26 *là quatre cent chiens, comme il y a quatre cent prêtres, dans la huit*
 27 *jours, ils seront tous morts ou enragés."*
 28

156

Folio 39

- 1 *Loqueyssie, vicaire général de Sarlat.*

157

158

156. Là s'interrompt le manuscrit dans son état actuel ; il est manifestement incomplet.

157. Cette liste a été placée là, à la fin de la relation, arbitrairement. En réalité, elle semble se trouver dans le manuscrit entre les folios 14 et 15, mais il y a à cet endroit manifestement des lacunes dans le texte (voir note 82). D'après Duchazeaud (pp. 16-21), qui la reproduit telle qu'elle, en intervertissant simplement quelques noms, elle correspondrait à la liste des 18 derniers déportés de la Dordogne dont faisait partie Laulané ; ce dernier convoi vers Rochefort aurait eu lieu le 25 avril 1794, d'après Duchazeaud, et le 16 avril 1794, d'après Laulané (Folio 16, l. 13).

158. Dico, 1026. Né le 12 août 1751 à Loqueyssie de Grangos-d'Ans, Robert Lachaud-Loqueyssie est l'un des dix enfants de Pierre Lachaud, sieur de Loqueyssie, avocat, et de Jeanne Guinès ; en famille, il portait le surnom de "Delort". Il a d'abord été doctrinaire et professeur au collège de Périgueux, puis aumônier secrétaire de l'évêque de Sarlat, avant d'en devenir le vicaire général. Il est également chanoine du chapitre de Sarlat. Le 20 décembre 1790, il déclare à Sarlat son canonicat et son prieuré de Douzains au diocèse de Sarlat. Ce qui lui vaut une pension de 1960 livres annuelles, qu'il recevra jusqu'au quatrième trimestre 1792. Réfractaire, il habite alors Sergeac. Le 8 frimaire II (28 novembre 1793), il est reclus à Périgueux. De là, il sera déporté à Rochefort et embarqué sur *Le Washington*. C'est lui qui poussa Mgr de Romagère à faire un *mémoire sur la férocité avec laquelle les déportés ont été traités sur les vaisseaux*. Reclus ensuite à Notre-Dame de Saintes le 20 pluviôse III (8 février 1795), il y sera libéré le 15 germinal III (4 avril 1795). Un chroniqueur de cette déportation dit de lui qu'il fut un de ceux qui méritèrent le plus la reconnaissance de leurs confrères par ses soins et sa générosité... son nom rappellera toujours, parmi ceux qui survivent, l'ami des malheureux et l'apôtre de la Charité. Rentré à Périgueux, il se soumit à la loi du 11 prairial III (30 mai 1795). Le 22 vendémiaire IV (14 octobre 1795), il prête à Périgueux le serment au Peuple Souverain pour pouvoir exercer le culte et quelques jours plus tard, il prend un passeport pour Sarlat et Belvès. Il se cache après la loi du 3 brumaire IV (24 octobre 1795), qui le condamne de nouveau à la réclusion ; ... il aurait, dit-on, provoqué des rétractations secrètes en se disant l'envoyé du Pape. En 1795, il donne des directives au clergé de Saintes à propos des serments des abjurations, des mariages, etc. Le 1^{er} fructidor V (18 août 1797), il exerce le culte à la cathédrale de Sarlat. Après le 19 fructidor, il se présente à la municipalité de Saint-

- 2 *Mayaudon de Terrasson, mort.*
 3 *Jaÿle de Terrasson, mort.*

159

160

Cyprien, le 11 vendémiaire VI (2 octobre 1797), pour prendre un passeport pour l'Espagne en passant par Bordeaux, où il se propose de s'embarquer ; mais, peut-être est-il en fait resté en France ? En l'an VII, il va résider dans sa famille, à Granges-d'Ans, et le ministre approuve le département qui l'a dispensé de la déportation. Le 24 nivôse VIII (14 janvier 1800), il est de nouveau à Périgueux, *soumis à la déportation, sous surveillance de la municipalité*. En 1802, il adhère au Concordat et devient directeur du Pensionnat central de Périgueux. En 1810, il se retire à Sarlat et en 1821, il sera nommé vicaire général, en résidence à Sarlat, par Mgr de Lostanges. En 1825, il reçoit une indemnité de 2 835 F pour la vente d'une maison et d'un jardin, vente qui a eu lieu pendant sa déportation. Le 10 avril 1831, il écrit à Mgr de Lostanges une lettre désabusée où il exprime surtout sa confiance dans le ciel. Il meurt à Sarlat le 23 décembre 1835, à 84 ans. En 1819, on l'apprécie comme ayant *des capacités suffisantes, zélé, d'une moralité édifiante et n'ayant fait aucun serment*.

159. *Dico*, 1350. Né le 4 mai 1739 à Terrasson, François Mayaudon est fils de Mathieu, docteur en médecine, et de demoiselle Lucie Bouquier. Tonsuré le 8 octobre 1752 par de Montesquiou, évêque de Sarlat, il poursuit brillamment ses études à l'université de Paris. Il est ordonné sous-diacre en la chapelle du séminaire de Meaux le 16 mai 1761. Il est ordonné prêtre le 13 juin 1763. Nommé peu après régent du collège du Plessis, il reste à ce poste de 1763 à 1771. Le 29 octobre 1771, il prend possession d'une prébende de chanoine de la cathédrale de Saint-Brieuc : *... messire François de Mayaudon, prêtre du diocèse de Sarlat, docteur en Sorbonne, a demandé à entrer en chapitre ; y étant entré, il a présenté la provision accordée en sa faveur par S. M., en conséquence du brevet qui lui a été fait en date du 6ème jour d'octobre 1771...* Dans ce diocèse de Saint-Brieuc, il va exercer les fonctions de vicaire général. En août 1779, après la mort d'un vicaire général, au moment où l'évêque de Saint-Brieuc veut alors le nommer officiellement à ce poste, il préfère rejoindre Soissons, où il a été également nommé doyen du chapitre de la cathédrale. Là encore, il y exercera les fonctions de vicaire général. Au moment de la Révolution, après la disparition de son chapitre et son refus de prêter quelque serment, en septembre 1792, il se retire dans sa famille à Terrasson. Le 6 octobre 1793, le Comité révolutionnaire de Montignac le déclare *suspect comme n'ayant fait aucun serment, même pas celui de l'égalité*. Le 29 brumaire II (19 novembre 1793), il se présente pour être reclus à Notre-Dame de Périgueux. Le 12 février 1792, une visite médicale le déclare apte à la déportation. Le 28 février 1794, toujours reclus à Périgueux, il adresse une lettre à une de ses belles-sœurs, à Terrasson : *... Je mets toute ma confiance en la Providence pour l'avenir, et je vis sussy tranquille que si nous n'avions rien à craindre. Je n'envisage les choses du temps que par rapport qu'elles ont avec l'éternité. Or, de ce côté, tout est rassurant pour nous, la cause des peines et des sacrifices auxquels nous sommes exposés, est bien propre à nous soutenir et à nous consoler*. Il écrit une autre lettre à l'une de ses nièces : *... Comme l'avenir n'est point à nous, qu'il appartient à Dieu seul, je me repose entièrement sur la Providence... il n'y a aucun sacrifice auquel je ne sois disposé par la grâce de Dieu*. Le 25 avril 1794, avec dix-huit autres détenus, il quitte Périgueux pour Rochefort. Arrivé là, après un bref passage sur *Le Bonhomme-Richard*, il est embarqué sur Les Deux-Associés. A la fin août, à cause de l'épidémie on débarque les malades dont Mayaudon, sur l'île Madame, pour être logés sous des tentes. Le 16 septembre 1794, c'est là qu'il meurt et est inhumé sur place. Un des survivants de cette déportation écrit à sa sœur, le 22 mai 1795 : *... il a été pour tous ses confrères un modèle de soumission à la volonté de Dieu. Il les a encouragés par ses exemples, il a été leur guide et leur conseil ; ses lumières et ses vertus lui avaient concilié la confiance, l'estime et le respect de tous...* Et d'un autre survivant : *Aucun de nous peut-être n'avait mieux profité de la persécution pour son avancement dans la vertu que cet excellent homme... Loin de regretter son ancienne aisance, il bénissait hautement la Providence de l'en avoir privé...* Il mourut comme un saint et fut universellement regretté. Avec Auriel et Leymarie, il est l'un des trois prêtres périgourdins béatifié en octobre 1995, comme martyr des pontons.

160. *Dico*, 966. Né le 12 et baptisé le 14 septembre 1736 à Terrasson, Jean Jaÿle est fils de Jean, maître chirurgien et de demoiselle Marguerite Mayaudon. Il est curé d'Aubas en 1772 ; en mars 1788, il résigne à un frère, prénommé lui aussi Jean. Il reste avec lui, à Aubas, et signe *ancien curé d'Aubas* jusqu'au 29 avril 1791. Il touche une pension de résignant de 656 livres annuelles jusqu'au quatrième trimestre 1792. Il habite alors Terrasson et n'a pas prêté le serment de Liberté-Egalité en 1792. En novembre 1793, il est reclus à Notre-Dame de Périgueux. Le 25 avril 1794, il est

| | | |
|----|--|-----|
| 4 | <i>Subrégie de Mussidan, mort.</i> | 161 |
| 5 | <i>Porteron, curé de Chenaux, mort.</i> | 162 |
| 6 | <i>Grosbras, curé de Cendrieux, mort.</i> | 163 |
| 7 | <i>Lanauve, curé de Prignonrieux, mort.</i> | 164 |
| 8 | <i>Jourdain, chanoine de Périgueux, mort</i> | 165 |
| 9 | <i>Le père Laborie, gardien des cordeliers, mort à Périgueux</i> | 166 |
| 10 | <i>plusieurs années après son retour.</i> | |

déporté vers Rochefort. *Etant sur l'Indien il aurait pu se sauver par un mensonge, disent des auteurs, en se faisant passer pour son frère qui, lui, avait prêté le serment constitutionnel* : ce qui n'est pas tout à fait exact. Il est ensuite embarqué sur Les Deux-Associés, où il meurt le 11 septembre 1794 ; il est inhumé à l'île Madame.

161. *Dico*, 1708. Né le 3 février 1732 à Mussidan, Ferriol Subrézil est fils de Jean et de Marie Cuiinat. Il est curé de Julgnac (Charente) en 1768. Réfractaire, il est remplacé dans sa paroisse et le 24 juillet 1792, il fait une pétition pour toucher sa pension de 500 livres annuelles à Mussidan, où il a fixé son domicile. Le 14 mars 1793, il se présente à Notre-Dame de Périgueux pour y être reclus. Le 25 avril 1794, il est déporté vers Rochefort. Là, il sera embarqué sur *Le Washington*. Malade, il est transféré à l'hôpital maritime de Rochefort, où il meurt le 31 mai 1794 ; il est inhumé à l'île Madame.

162. *Dico*, 1514. Né vers 1739 aux Champs d'Aubeterre disent les uns, à Ribéras, disent les autres, Pierre Porteyron est chanoine d'Aubeterre (Charente) en 1778. En 1782, il est nommé par son chapitre curé de Chenaud. Réfractaire, à partir du 10 octobre 1792, il est reclus à Notre-Dame de Périgueux. Le 19 octobre 1792, il prend un passeport à Périgueux pour aller passer quinze jours à Chenaud, pour affaires. Le 12 décembre 1793, la visite médicale le déclare bon pour la déportation. Au début de 1794, il est dirigé vers Rochefort, où il est embarqué sur *Le Washington*. Il meurt sur ce ponton, le 16 octobre 1794.

163. *Dico*, 925. Né le 9 novembre 1746 à Limoges, Joseph-Pierre Grosbras fait ses études à Poitiers. En octobre 1771, il entre au séminaire de Limoges et en 1772, docteur en théologie, il est ordonné prêtre. Vicaire de Saint-Cyr-les-Champagnes, puis de Saint-Paul, il devient curé de Cendrieux en 1781. En 1791, il prête le serment constitutionnel et en 1792, il a dû prêter celui de Liberté-Egalité, puisque le 20 octobre 1793, il obtient un certificat de civisme de sa municipalité. Mais le 1er germinal II (21 mars 1794), il est dénoncé comme incivique par dix citoyens qui demandent sa déportation ; peut-être s'est-il alors rétracté ? Il est conduit à la maison commune de Périgueux, et de là, le 25 avril 1794, il part pour Rochefort. Embarqué sur *Le Washington*, il meurt sur ce vaisseau le 4 octobre 1794 et est inhumé à l'île Madame.

164. *Dico*, 1118. Né vers 1758 à Rougnac (Charente), Pierre-Jacques Lanauve est vicaire de Bergerac de 1780 à novembre 1789. Il est ensuite vicaire-régent, puis le 22 mars 1790 curé de Prignonrieux. Réfractaire, il rejoint alors sa famille en Charente. Arrêté en 1793, le 30 avril 1793, son départ pour la déportation est suspendu pour cause de maladie. Reclus aux Carmélites d'Angoulême, le 6 mai 1794, il est déclaré déportable et le 29 mai, il est envoyé à Rochefort. Embarqué sur *Le Washington*, il meurt le 5 octobre 1794 et est inhumé à l'île Madame.

165. *Dico*, 977. Né vers 1737 à Villebois-Lavalette (Charente), docteur en théologie, François Jourdain est, au moment de la Révolution, chanoine de Saint-Front de Périgueux. Le 13 novembre 1792, dénoncé comme réfractaire, il doit s'exiler dans les quinze jours. En réalité, il reste en France, et en octobre 1793, il est reclus à la maison commune de Périgueux. Le 22 frimaire II (12 décembre 1793), la visite médicale ajourne son départ pour raison de maladie. Il fait partie du convoi qui quitte Périgueux le 25 avril 1794 pour Rochefort. Arrivé dans ce port, il est embarqué sur *Le Washington*. Après avoir quitté ce ponton, il est reclus à Saintes où il meurt, le 19 février 1795.

166. *Dico*, 998. Né le 14 août 1736 à Meyrals, J.-B. Laborie est fils de Jean et de Marie Cane. Devenu religieux cordelier, il apparaît comme syndic des Cordeliers de Périgueux de 1788 à 1790. Déjà prêtre cordelier, le 29 août 1789, il était agrégé à la Loge de L'Amitié de Périgueux ; il en devient examinateur en 1774 et il signalé comme présent dans cette loge jusqu'en 1778 ; il y réparait en 1783, y remplissant différentes fonctions : aumônier en 1784, hospitalier en 1786. Le 16 mars 1789, il représente à l'assemblée du clergé les Cordeliers de Bergerac. Le 24 octobre 1792, il est élu curé, mais il refuse. Il est alors dénoncé comme réfractaire, et il doit s'exiler. Il reste en France, et dès avril 1793 il est reclus à Notre-Dame de Périgueux. Un an plus tard, le 25 avril 1794,

- | | | |
|----|--|-----|
| 11 | <i>Sollier, récollet, mort à l'hôpital de Rochefort où il fut mis en arrivant.</i> | 167 |
| 12 | <i>Come, frère laïc aux récollets, mort.</i> | 168 |
| 13 | Dugrézeau, vicaire de Mensignac. | 169 |
| 14 | Aucamus de Guérets et vicaire à Limoges, encore vicaire. | 170 |
| 15 | Fabre de Clermont en Auvergne, il sortit avec nous. | 171 |
| 16 | Réveillas, curé de Ronsenac, mort. | 172 |

Il part avec le dernier convoi de déportés vers Rochefort. Détenu sur *Le Washington*, il sera libéré à Saintes par un arrêté du Comité de sûreté générale du 26 brumaire III (16 novembre 1794). Revenu à Périgueux, il se cache après la loi du 3 brumaire IV pour ne pas être de nouveau reclus. En juin 1795, il fait des baptêmes dans la chapelle de Mlle Dubut, à Sensanac. Le 1^{er} prairial V (20 mai 1797), il prête à Périgueux le serment au Peuple Souverain pour exercer le culte aux Pénitents Blancs. Après le 18 fructidor V, il reste à Périgueux, sujet à la déportation, mais il est seulement mis de nouveau en réclusion pour maladie. D'avril 1797 au 15 août 1802, il tient les registres de catholicité de Saint-Front de Périgueux. En 1802, il adhère au Concordat à Périgueux et il meurt le 17 vendémiaire XI (9 octobre 1802), à Périgueux, rue du Gravier.

167. *Dico*, 1701. Né le 21 août 1744 à Beauronne-de-Chancelade, Léonard Sollier (en religion : Zacharie) est fils de Jean, notaire royal, lieutenant de Chancelade, et de Louise Gervaise, habitant au bourg de Beauronne. Entré chez les Récollets de Périgueux, il y reçoit vêtue le 19 mai 1761, et y fait profession le 20 mai 1762. Au moment de la Révolution, il est gardien du couvent de Guéret (Creuse). Réfractaire, il revient en Dordogne et est arrêté, le 22 novembre 1793, à Périgueux. Le 2 frimaire II (22 novembre 1793), reclus à Notre-Dame de Périgueux, il est reconnu bon pour la déportation et envoyé à Rochefort. Là, il sera embarqué sur *Les Deux-Associés*, où il mourra le 25 juillet 1794 ; il est inhumé à l'île d'Aix. *Ce digne religieux*, écrit un de ces compagnons de déportation, *qui était un très bel homme, aux vertus propres de son état, joignait des mœurs douces et sociales. Étant gardien des Récollets, à Guéret, il jouissait de la confiance d'un grand nombre d'âmes pieuses, et dirigeait en particulier les religieuses hospitalières de cette ville. Mais il était zélé pour le maintien des principes, et s'acquittait avec autant d'assiduité de l'emploi délicat et difficile de directeur des consciences. Interpél de prêter le serment, il déploya un grand caractère, qui le fit estimer davantage des gens bien, et respecter même des méchants. Il paraissait à peine atteint par la maladie, quand il mourut presque subitement d'un accident fort semblable à une attaque d'apoplexie.*

168. *Dico*, 458. Né le 24 janvier 1751 à Saint-Martin-de-Ribérac, Jean Coste (en religion : Come ou Casan) est fils de François, marchand et de Catherine Nadal. Religieux Récollet, il reçoit la vêtue le 23 avril 1776 et fait profession le 23 avril 1777, au couvent de Périgueux. En mai 1790, il est recensé au couvent de Périgueux. Sa pension est estimée à 300 livres, n'étant que simple frère dans l'office de perruquier. Elle sera versée à Périgueux, pour le premier trimestre 1791, et ensuite à Ribérac, jusqu'au troisième trimestre 1793. Il n'a prêté aucun serment. Le 6 frimaire II (26 novembre 1793), il se présente pour être reclus à Périgueux. Le 22 frimaire II (12 décembre 1793), il est mis sur la liste des déportables. Arrivé à Rochefort, il est mis dans la prison Saint-Maurice et le 8 floréal II (27 avril 1794), il est transféré à l'hôpital maritime de Rochefort. Il y meurt le 17 prairial II (5 juin 1794) ; il est inhumé à Rochefort.

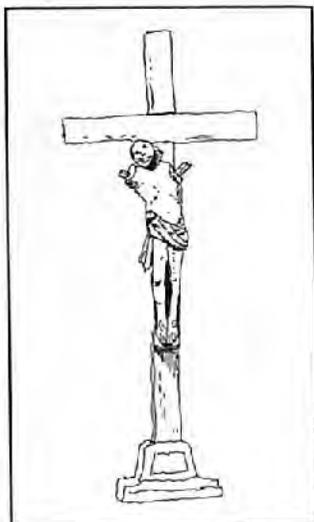
169. *Dico*, 1191. Voir la biographie de ce prêtre, auteur de cette relation.

170. *Dico*, 43. Voir note 136.

171. *Dico*, 744. Voir note 45.

172. *Dico*, 1576. Né le 27 septembre 1743 à Chancelade, Pierre Réveillas est fils d'Étienne et de Louise Gauthier. En 1776, il est curé de Ronsenac (Charente, mais alors du diocèse de Périgueux). En 1791, il prête le serment Constitutionnel avec des restrictions ; il est donc réfractaire. Revenu dans sa famille, à Chancelade, en février 1793, il est dénoncé comme exerçant à Saint-Apre ; il doit rejoindre sous huitaine la maison commune de Périgueux. Il est reclus à Notre-Dame, au moins depuis juillet 1793. Le 2 frimaire II (22 janvier 1793), une visite médicale le déclare bon pour la déportation. Le 21 floréal II (10 mai 1794), il demande une autre visite médicale pour être exempté de la déportation, ce qui lui est refusé car, dit-on, *tous les prêtres déportables ont été jugés*. Il part donc pour Rochefort où il est embarqué sur *Les Deux-Associés*. Il meurt sur ce ponton le 28 juillet 1794 et est inhumé à l'île Madame.

- | | | |
|----|--|-----|
| 17 | Vallette, curé de Paussat, mort à Rochefort à l'hôpital. | 173 |
| 18 | De Menou, curé de Blancaneix. | 174 |
| 19 | Vigneras, curé de St-Laurent-des-Bâtons. | 175 |



*La croix des déportés sculptée par l'un d'eux
pour être présentée aux agonisants de l'île Madame.*

R.B.

173. *Dico*, 1760. Né le 24 janvier 1749 à Puyfromage de Paussac, Jean Valette est fils de Sicalre et de Marguerite Dujarric. En 1781, il est nommé curé de sa paroisse natale. En 1784, il porte plainte pour injures à son égard. Le 3 décembre 1790 et le 19 janvier 1791, il prête le serment Constitutionnel ; il dut aussi prêter le serment de Liberté-Egalité, en 1792. Mais il se rétracte sans doute en 1793. Le 15 frimaire II (5 décembre 1793), il abdique en *déclarant renoncer à toutes fonctions du sacerdoce et vouloir vivre avec ses concitoyens en bon républicain, abjurant toutes les erreurs où nous avaient plongés les despotes et les fanatiques*. Il n'empêche que le 22 frimaire II (12 décembre 1793), il est en réclusion à Notre-Dame de Périgueux et qu'il est déclaré bon pour la déportation, sans doute à cause de sa rétractation que son abdication n'a pu supprimer. Il est conduit à Rochefort et là, embarqué sur *Les Deux-Associés*. Il meurt sur ce ponton, le 26 juin 1794 et est inhumé à l'île d'Aix;

174. *Dico*, 1360. Né le 9 avril 1741 à Mauzens-Miremont, Raymond Menou-Lagibertie est fils de Joseph, sieur du Menou, et de demoiselle Anne Descoure. Il devient curé de Saint-Georges-de-Blancaneix en 1765. Réfractaire, le 9 septembre 1792, il arrête son ministère et se serait caché un temps aux Laurents, village de sa paroisse. Mais il sera arrêté dans sa famille, à La Forêlie de Miremont, par ordre du Comité révolutionnaire de Montignac. En octobre 1793, il est reclus à Notre-Dame de Périgueux, et après la visite médicale du 12 décembre 1793, qui le reconnaît bon pour la déportation, il est renvoyé à Rochefort. Là, il est embarqué sur *Le Washington*. Il y meurt le 23 janvier 1795 et est inhumé au Fort Vaseux.

175. *Dico*, 241. Voir note 91.

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE

Quelques vestiges gravés de la grotte du Serpent à Saint-Avit-Sénieur

par Brigitte et Gilles DELLUC

Notre but est simple : présenter, en essayant de les regrouper et de les replacer dans leur contexte, les relevés de divers tracés gravés, pariétaux ou mobiliers, provenant de la grotte du Serpent de Saint-Avit-Sénieur. Ces graphismes sont de datations diverses, de la préhistoire à l'époque contemporaine ou presque. On collectera et on complétera, chemin faisant, les indications éparses dans la littérature.

Une petite grotte toute simple

La grotte du Serpent est située sur le flanc nord du ruisseau de Fonfourcade, affluent de rive droite de la Couze, à environ 500 m du bourg de Saint-Avit et à une bonne cinquantaine de mètres au-dessus du ruisseau, à quelque vingt mètres au-dessus de la route D 25 (carte I.G.N. 1937 ouest ; coordonnées X = 479,10 et Y = 275,95). C'est un simple couloir régulier, s'infléchissant un peu vers la gauche, d'une vingtaine de mètres de long,

large d'environ 4 mètres et haute de 2, 50 mètres, se terminant par un éboulement. Le porche est partiellement fermé par un mur ; des pierres à bâtir et des déblais sont régulièrement disposés sur main droite. La grotte est creusée dans un calcaire gréseux jaunâtre C6de ou Campanien 4 et 5 (alias Maestrichtien), surmontant un calcaire marneux blanchâtre C6c ou Campanien 3. On distingue bien un aspect de faille, en descendant la route D 25 entre Saint-Avit et Pont Roudier (carte géologique au 1/50 000, Belvès).

Un soldat se fait ermite

Un épisode de la vie de saint Avit est attaché à cette grotte. La légende rapporte qu'Avit ou Avitus, né à Lanquais vers 487, combattit dans l'armée du roi wisigoth Alaric II, notamment à Vouillé en 507 contre Clovis. Il demeura prisonnier de ce dernier durant de longues années à Paris, puis finit par se retirer en ermite, dans un désert infesté de serpents, dans cette grotte "que l'on voit encore un peu au-dessus de la fontaine" (Testut, 1923, 2, p. 318, note 1), ayant choisi, pour demeure, "une roche soubz terrene vis à vis du temple auquel on adoroit quelques trois mille petites Idoles et dissuadant le peuple de rendre culte à ces faux Dieux" (*ibid.*, p. 117-120). Heureusement "ses prières chassent les reptiles et suscitent le tremblement de terre où s'effondrent, avec un bois sacré, le temple" (Maubourguet, 1926, p. 36). Il y vécut quarante ans et mourut, plus qu'octogénaire, vraiment *senior*, "cassé d'ans et couronné de mérites" en 570 (Dupuy, 1842, p. 119). A dire vrai cette tradition a été contestée (*ibid.*, p. 36-37) et elle pourrait bien avoir été imaginée, de même que celle de saint Sour, en opposition au récit hagiographique de la vie de saint Front.

Le corps du saint aurait été inhumé dans une chapelle qu'il aurait bâtie lui-même, Sainte-Marie-du-Val, aujourd'hui disparue, puis dans l'église de Saint-Avit-Sénieur, édifiée pour le recevoir, au lieu-dit *locus de Ruffiaco*, *in monte de Dauriaco* (propre du diocèse cité par Gourgue, 1873, p. 285-286). C'est là que ses restes auraient été translatsés en 1118 (Testut, 1923, 2, p. 318 ; Carles, 1986, p. 159-160). Le vicomte de Gourgue signale, à propos de l'église Sainte-Marie-du-Val, que "son emplacement se reconnaissait encore il y a quelques années, près de la fontaine, dans le vallon au bas du bourg de Saint-Avit" (Gourgue, 1873, p. 296). Chacun connaît l'église romane paroissiale de Saint-Avit, ancienne abbaye des chanoines réguliers de saint Augustin (Banchereau, 1928 ; Secret, 1968, p. 29-30 ; Secret *et al.*, 1980 ;

1. Géraud de Salles, le fondateur de Cadouin et d'une vingtaine d'autres monastères, reçut vers 1070-1080, tous les ordres à Saint-Avit-Sénieur, sauf la prêtrise que par humilité il refusa toujours. C'est seulement à partir de 1096 ou peu avant qu'à Saint-Avit on suivra la règle de saint Augustin (Berthier, 1987). Saint-Avit figurait en 1097 dans la liste des possessions de Saint-Sernin de Toulouse (Maubourguet, 1926, p. 35).

Dubourg-Novès, 1982) et nous n'en parlerons point ici'. Une troisième église, Saint-Sernin-des-Fossés, annexe paroissiale, située au sud-sud-ouest du bourg, était déjà ruinée au XVII^e siècle (Secret, 1969, p. 109, d'après la carte de Belleyme, qui, par parenthèse, ne mentionne pas Sainte-Marie-du-Val).

Un futur prélat cherche une crypte à sculptures

On ne peut passer sous silence l'intervention de l'abbé Chastaing, curé de Bruniquel, en 1909. Cet ecclésiastique sera fait "camérier du pape" après l'envoi en 1927 à Pie XI de caisses d'outils de silex provenant de la vallée de la Couze pour le musée du Palais du Latran à Rome (Chastaing, 1935 ; Lacorre, 1960, p. 7). En décembre 1908 (*B.S.H.A.P.*, 1909, p. 37), il demanda et obtint une subvention de 20 F de notre compagnie "pour dégager la crypte à sculptures, comblée depuis une vingtaine d'années", que l'abbé Audierne situait entre la grotte et le bourg (Audierne, 1851, p. 541). Tout ce que l'on sait c'est que le futur Mgr Chastaing rendit rapidement compte en octobre 1909 "des fouilles qu'il avait opérées dans la grotte de Saint-Avit-Sénieur [et non dans la légendaire crypte] à l'aide de la subvention votée par la Société. Après l'avoir déblayé, il croit avoir découvert là une *cella* funéraire de l'époque mérovingienne", avec sur la voûte des croix gravées, un marteau, une truelle, et même, dans les déblais, une hache emmanchée (*B.S.H.A.P.*, 1909, p. 474) (annexe). Il fournira, promet-il, au terme de son exploration, un rapport, qu'à notre connaissance, on ne vit jamais venir. Et c'est seulement en 1957 que P. Saumagne fournit ici-même le dessin d'une des croix gravées ; elles lui paraissent prouver que la grotte du Serpent est bien celle qui abrita saint Avit. Il signale que Paul Fitte vient d'effectuer dans cette galerie de gros et difficiles travaux de déblaiement et a "trouvé plusieurs lampes rudimentaires consistant en une plaque de calcaire, avec au centre un creux artificiel pour le carburant" (Saumagne, 1957, p. 175-177). Au début des années 70, nous avons relevé ces gravures et les dates les accompagnant ; elles seront reproduites à très petite échelle dans une publication sur les graphismes non paléolithiques du Périgord (Delluc, 1975, p. 172 et fig. 20, pl. VIII, p. 158).

Les gravures de la grotte

Le porche de la grotte conserve quelques traces d'aménagements troglodytiques. Le panneau gravé est situé sur la paroi gauche, occidentale, à six mètres de l'entrée, à environ 1 m 30 au-dessus du sol. Il mesure 2 mètres de large sur environ 1 mètre de haut (planche 1 A).

C'est un lacis de traits fins, étroits (1 à 3 mm de large) et peu profonds (1 à 1,5 mm de profondeur), parfois à peine visibles.

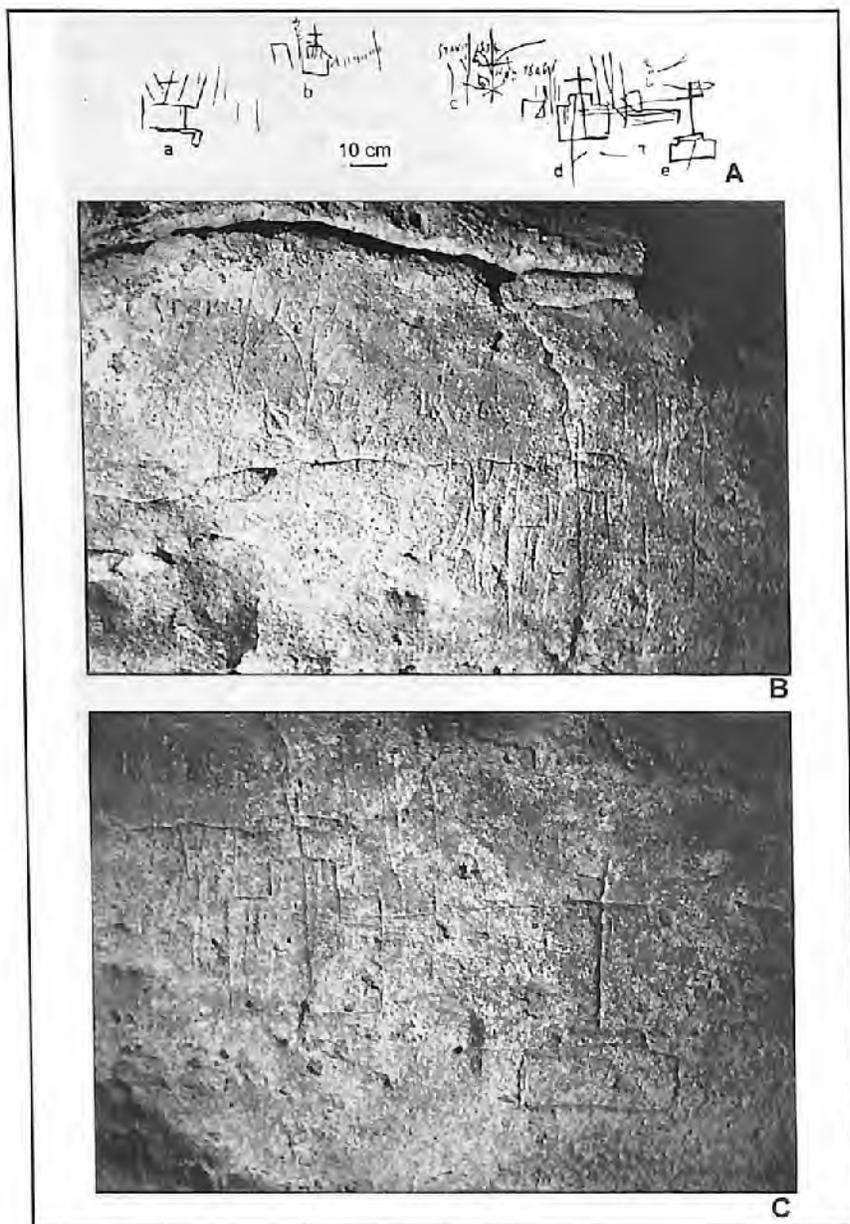


Planche 1 - A, le panneau gravé sur la paroi gauche de la grotte, relevé d'après B. et G. Delluc ; B, détail des inscriptions *STAVIT 1854* et *Xyy 1846* (en c du relevé) ; C, détail de deux croix (en d et e du relevé).

Les sujets représentés sont quatre croix latines, sommant des rectangles. Les deux de droite sont même exhaussés d'un rectangle plus petit, formant autels ou calvaires à base scalariforme. De petits traits recourent ses tracés, comme des barres de comptage peu incisées (planche 1 C).

Au centre du panneau et en partie haute se lisent trois arcs d'ogive et les inscriptions suivantes : *St Avit 1854* et, un peu au-dessous et à droite, *xyy 1846* (planche 1 B).

De telles croix sont banales et souvent retrouvées en divers lieux, en particulier sur les murs des églises. Mais, parmi les graffiti des grottes du Périgord, il est rare que l'on observe des dates aussi anciennes : la plupart d'entre elles sont postérieures à 1875 (Guichard, 1993).

Un bloc gravé orphelin

Cette pierre nous a été présentée à la fin de 1989 par Paul Fitte, qui l'avait trouvée dans les déblais de la grotte, lors de ses travaux des années cinquante, parmi quelques objets de silex et restes de faune. Il pensait avoir découvert là un bloc orné préhistorique. C'est un bloc de calcaire local, d'environ 20 cm sur 15 cm, jaune et gréseux, cassé en deux, mais dont les deux fragments se raccordent parfaitement. L'une des faces est ornée de fines gravures, interrompues par une profonde entaille qui peut être liée à l'aménagement du mur de façade (planche 2 A et B).

Les traits sont pour la plupart assez nettement incisés, à section plus ou moins angulaire.

Après relevé, certains des traits semblent se grouper en une image fusiforme, qui ne rappelle guère un tracé paléolithique évident. On pourrait même imaginer, dans cet ensemble confus, un tracé de bateau avec voile et aviron, voire deviner deux coques de bateaux superposées, et, peut-être, une lettre majuscule M ou W dans un angle. Mais nous ne saurions en dire plus.

L'ensemble est confus et il paraît difficile de conclure.

Terminons en signalant que Paul Fitte pensait que la galerie se continuait sous la paroi gauche gravée et méritait d'être désobstruée.

Une lampe gravée baladeuse

Cette lampe préhistorique de calcaire gréseux rosé a été parfaitement étudiée ici-même par notre collègue Alain Roussot. Nous nous contentons de reproduire son relevé (Roussot, 1971) (planche 2 C). C'est une remarquable pièce, portant quatre séries d'incisions doubles.

Elle a été donnée comme découverte par J. Villefer, en rive droite de la vallée de la Couze, en aval de Montferrand-du-Périgord, non loin de Combe-Capelle (*ibid.*, p. 301). D'après un renseignement obtenu ultérieurement

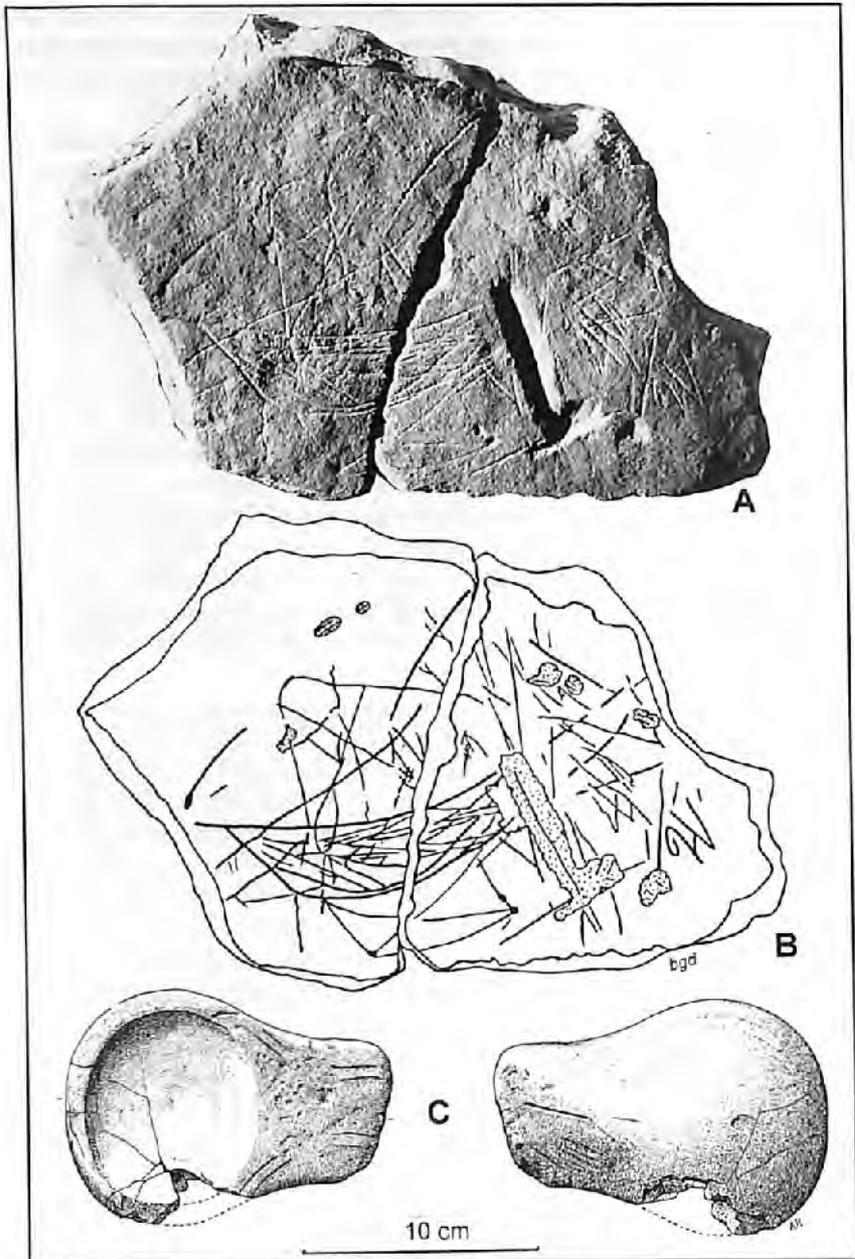


Planche 2 - A, le bloc gravé ; B, relevé du bloc d'après B. et G. Delluc ; C, lampe en calcaire, relevé d'après A. Roussot, avers et revers.

auprès de P. Fitte, A. Roussot pense désormais que cet objet provient plutôt de la grotte du Serpent (Roussot, 1976, p. 220 et information orale du 6 novembre 1997). C'est pour cela que cette lampe figure, avec mention de cette origine (collection M. Janaud), dans l'inventaire des lampes du Paléolithique (de Beaune, 1983, II, p. 169-164 et III, fig. 229 ; 1987, p. 201 et 203, fig. 7). Deux autres godets, non gravés, ont été signalés comme provenant de la grotte du Serpent par P. Fitte (*ibid.*, 1983 et 1987 ; Saumagne, 1957).

Comment conclure ?

Certainement pas d'une manière originale. On ne peut que regretter que la grotte du Serpent, au sol remué par les animaux fouisseurs, remaniée lors de l'aménagement troglodytique du site et sans doute un peu déblayée à plusieurs reprises sans grande précaution n'ait pas fait l'objet d'une étude plus systématique. La présence de quelques pièces de silex, semblant, pour P. Fitte, remonter au Paléolithique supérieur¹, de vestiges osseux et, si les indications récentes sont bonnes, celle d'une des plus belles lampes préhistoriques, le font encore plus regretter.

B. et G. D.²

Bibliographie

AUDIERNE abbé 1851 : *Le Périgord illustré*, imp. Dupont, Périgueux.

BANCHEREAU J. 1928 : Saint-Avit-Sénieur, *Congrès archéologique de France, Périgueux 1927*, p. 166-175, ill.

BEAUNE S. de 1983 : *Les lampes du Paléolithique supérieur français*, thèse de doctorat en préhistoire, université de Paris I, 3 vol.

BEAUNE S. de 1987 : *Lampes et godets au Paléolithique*, XXIII^e suppl. à Gallia Préhistoire, éditions du C.N.R.S.

BERTHIER M. 1987 : Géraud de Salles, ses fondations monastiques. Leur évolution vers l'ordre cistercien à la fin du XII^e siècle, : *Bulletin de la*

2. La grotte du Serpent n'est, bien sûr, pas mentionnée dans le *Périgord préhistorique* (Peyrony, 1949) ni dans le *Paléolithique supérieur ou Périgord* (Sonneville-Bordes, 1960).

3. U.M.R. 6569 du C.N.R.S., laboratoire de Préhistoire du Muséum national d'Histoire naturelle, abri Pataud, 24760 Les Eyzies. Nous avons une reconnaissante pensée pour Paul Fitte, qui nous accompagna dans la grotte pour en revoir les divers détails avec nous et qui nous demanda d'étudier le bloc gravé. M. et Mme J.-P. Raynaud, propriétaires des lieux, nous ont accueillis avec bienveillance et nous les remercions.

Société historique et archéologique du Périgord, CXIV, p. 33-45, ill.

B.S.H.A.P. 1909 : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, tome XXXVI.

CARLES R.-P. 1986 (première édition, 1890 ?) : *Les titulaires et les Patrons du diocèse de Périgueux-Sarlat*, éditions du Roc de Bourzac, Bayac.

CHASTAING Mgr 1935 : Le Périgord préhistorique au Palais du Latran, *Congrès préhistorique de France, Périgueux 1934*, p. 347-351.

DELLUC B. et G. 1975 : Graphismes rupestres non paléolithiques du Périgord, in : *Cluzeaux et souterrains du Périgord* par S. AVRILLEAU et B. et G. DELLUC, éditions Archéologie 24, Périgueux, p. 157-186, ill.

DELLUC B. et G. 1983 : La Gravette à Bayac (Dordogne). Rapport de fouilles de L. Tabanou (1888-1889), *Société d'études et de recherches préhistoriques des Eyzies*, n° 32, p. 65-73, 3 fig.

DUBOURG-NOVES 1982 : Saint-Avit-Sénieur, *Congrès archéologique de France, Périgord noir 1979*, p. 179-199, ill.

DUPUY 1842 (édition annotée par l'abbé Audierne ; première édition, 1629) : *L'Estat de l'église du Périgord*, 2 volumes.

GOURGUE vte de 1873 : *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne*, imprimerie nationale, Paris.

GUICHARD F. 1993 : Explorations souterraines en Périgord antérieures à Martel, *Cent ans de spéléologie française*, Spelunca mémoires n° 17, p. 37-48, ill.

LACORRE F. 1960 : *La Gravette. Le gravettien et le bayacien*, imp. Barnéoud, Laval.

MAUBOURGUET J.-M. 1926 : *Le Périgord méridional des origines à l'an 1370*, imp. A. Coueslant, Cahors.

PEYRONY D. 1949 : *Le Périgord préhistorique*, publication de la S.H.A.P., Périgueux.

ROUSSOT A. 1971 : Une lampe sculptée paléolithique dans la vallée de la Couze (Dordogne), *Bull. de la Soc. historique et archéologique du Périgord*, XCVIII, p. 301-304, 1 fig.

ROUSSOT A. 1976 : Bibliographie. Max Sarradet : L'art préhistorique en Périgord (Studi Camuni N. 6, Editions du Centro, Capo di Ponte, 1975), *Bull. de la Soc. historique et archéologique du Périgord*, CIII, p. 217-222.

SAUMAGNE 1957 : La grotte du Serpent, *Bull. de la Soc. historique et archéologique du Périgord*, LXXXIV, p. 175-177, 1 ill.

SECRET J. 1968 : *Périgord roman*, éditions du Zodiaque (collection La nuit des temps).

SECRET J. 1969 : Eglises et chapelles périgourdines disparues, d'après la carte de Belleyme, *Bull. de la Soc. historique et archéologique du Périgord*, XCVI, p. 75-89 et 107-117.

SECRET J. et FITTE P. 1980 : L'église de Saint-Avit-Sénieur a-t-elle eu des coupoles ?, *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, CVII, 11 p. (tiré à part).

SONNEVILLE-BORDES D. 1960 : *Le Paléolithique supérieur en Périgord*, Delmas, Bordeaux, 2 vol.

TESTUT L. 1923 : *La petite ville de Beaumont en Périgord pendant la période révolutionnaire*, 2 tomes, Feret et fils éditeurs, Bordeaux.

Annexe - A propos de Mgr Chastaing

Cette hache est-elle aujourd'hui au Palais du Latran ? Nous ne saurions le dire. Mais pourquoi et comment des silex de la vallée de la Couze furent-ils expédiés au Vatican ? C'est le directeur du futur musée missionnaire, le R.P. Schmidt, qui, ayant noté la pauvreté de ses collections en objets préhistoriques, alla frapper à la porte de l'abbé H. Breuil, à Paris en 1926. Ce dernier lui donna l'adresse de l'abbé Chastaing, curé de Bourniquel. Les échanges épistolaires entre les deux ecclésiastiques, puis l'intervention de l'abbé J. Bouyssonie, pour classer les objets, aboutirent à la donation, le 4 octobre 1927, de sept caisses, vite expédiées sur les bords du Tibre à la simple adresse suivante : *A Sa Sainteté Pie XI, Museo Missionario, Palazzo Laterano, Roma, Italia*. Les caisses arrivèrent sur place un mois plus tard. Le futur *Monsignore* Chastaing présida ensuite à la mise en place des 1100 pièces du Périgord préhistorique à exposer (dont une centaine de belles pièces de La Gravette). Soit "une belle série de pièces lithiques provenant de ses gisements et grottes", qui prirent place dans un superbe meuble vitré de la première salle, sous la reproduction des peintures des Eyzies et d'Altamira. Et le musée fut inauguré le 21 décembre de la même année. En janvier 1930, Sa Sainteté elle-même vint visiter le musée et, après plus d'une heure de visite, se retira en se déclarant "satisfaite de tout ce qu'elle venait de voir" (Chastaing, 1935). Convenons-en : on ne pouvait rêver, de la part d'un pontife, d'un plus chaud compliment. De vieilles personnes se souviennent d'avoir respectueusement admiré, lors des ostensions de Cadouin, en place d'honneur au milieu d'autres éminences, un "camérier du pape", portant camaïl violet (témoignage oral, Mme G. D., 1997). C'était sans doute Mgr Chastaing, venu en voisin : Bourniquel est à moins de dix kilomètres de Cadouin (à titre indicatif, au dernier recensement, la population de la commune s'élevait à 52 habitants). Mais l'abbé Chastaing avait un long passé de ramasseur de silex : c'est lui qui, en allant visiter son confrère de Bayac au printemps de 1880 et en passant sous les rochers de la Gravette, avait découvert le premier silex taillé du site, que l'instituteur Tabanou et le bijoutier Coste excavèrent à partir de 1882 (Delluc, 1983).

TRAVAUX UNIVERSITAIRES

Etude sur l'origine et l'évolution de l'habitat dispersé dans le bassin de l'Isle entre Beaulieu et Mussidan

par Céline DOUX

Travail d'étude et de recherche d'histoire de Céline Doux, sous la direction du professeur Jean-Bernard Marquette, université de Bordeaux III.

La recherche sur les formes de l'habitat dans le sud-ouest de la France

L'étude de l'habitat s'est limitée, pendant longtemps, à une étude de l'habitat groupé. Ainsi, Charles Higounet avait-il dégagé différents types d'habitat comme les sauvetés et les bastides¹. La méthode de la géographie

1. Ch. HIGOUNET, *Paysages et villages neufs du Moyen Age*, Bordeaux 1975.

historique, par la confrontation des sources géographiques, cartographiques et des sources écrites avait permis de caractériser ces habitats. Cette étude s'avéra d'autant plus fructueuse que les sauvetés (1050-1150) et les bastides (1220-1340) sont des habitats de fondation ; or les textes de ces fondations nous sont souvent parvenus. A la suite de Ch. Higounet, ces thèmes furent approfondis par B. Cursente et A. Debord², entre autres.

Une recherche sur l'habitat ne peut plus occulter une des caractéristiques fondamentales de l'habitat de l'Europe de l'ouest : l'habitat dispersé. Ch. Higounet avait aussi pressenti l'intérêt d'une telle recherche, comme en témoignent ses *Observations sur la seigneurie rurale et l'habitat en Rouergue du IX^e au XIV^e siècle*³ : "déterminée par une structure de vastes manses presque immuable pendant cinq ou six siècles, la dispersion a été, semble-t-il, le mode primitif et général de cet habitat médiéval (...)."

La difficulté d'une étude sur l'habitat dispersé par opposition à une étude sur les habitats groupés, réside principalement dans la carence des sources écrites faisant état de ce type d'habitat. Le même problème se manifeste pour un type d'habitat groupé dont l'étude est en train de se développer : le bourg ecclésiast⁴. Seul le recours à l'étude de la topographie des sites apporte des renseignements que la documentation écrite ne peut pas fournir.

L'étude sur l'origine de l'habitat dispersé s'inscrit donc dans une recherche plus générale sur l'habitat rural, dont la compréhension résulte d'une confrontation générale des sources.

Définition de l'habitat dispersé dans le cadre de cette étude

Les géographes, et plus particulièrement R. Lebeau⁵, ont déjà défini l'habitat dispersé. A priori, l'habitat est dit "dispersé" lorsque les habitations rurales s'éparpillent, isolées, sur toute la surface du finage, par opposition à l'habitat dit "groupé" lorsque les maisons s'agglomèrent en un unique village au milieu du finage.

Mais entre ces deux alternatives extrêmes, il existe toute une gamme de formes intermédiaires. Un semis de petits groupes de quatre ou cinq

2. B. CURSENTE, *Les Castelnaux de la Gascogne*, Bordeaux 1980.

A. DEBORD, "Les bourgs castraux de l'Ouest", colloque de Flaran I, *Châteaux et peuplements*, 1979.

3. Ch. HIGOUNET, "Observations sur la seigneurie rurale et l'habitat en Rouergue du IX^e au XIV^e siècle", in *Paysages et villages neufs du Moyen Âge*, Bordeaux 1975.

4. BAUDREU (D.), CAZES (J.P.), *Le rôle de l'église dans la formation des villages médiévaux (Aude)*, coll. Heresis, Carcassonne 1991, p. 139-158. "La topographie religieuse des campagnes", *Documentation d'Archeologie Française*, n°46, 1992.

5. LEBEAU (R.), *Les grands types de structures agraires dans le monde*, coll. initiation aux études de géographie, Masson 1991.

fermes, régulièrement réparties sur le finage n'est plus de l'habitat dispersé à l'état pur mais appartient encore à cette "famille". Il s'avère très délicat de déterminer le passage de la dispersion à la concentration. A partir de quelles dimensions, un rassemblement de fermes devient-il un habitat groupé ? En France, le Comité National de Géographie a tenté de fixer des paliers entre la dispersion absolue et la concentration totale. Le premier est la dispersion en "groupements élémentaires", comprenant de deux à cinq maisons : il donne encore une image très éparpillée du peuplement. Le second est la dispersion en "petits groupements" de six à dix maisons et de cinquante habitants au maximum. A un troisième stade, les groupements deviennent des "localités rurales" moyennes ou grandes, comprenant plus de cinquante habitants. On peut déjà estimer qu'il s'agit d'habitats relativement groupés.

C'est sur cette conception de l'habitat dispersé que nous nous sommes appuyés tout au long de notre travail.

L'habitat dispersé et l'habitat groupé

L'habitat dispersé a connu une évolution sans doute très contrastée : il peut avoir subi alternativement des phénomènes de régression - voire de disparition - ou encore être réapparu en des lieux différents, à des moments divers. Son histoire ne semble absolument pas linéaire. L'habitat dispersé évolue et devient, parfois, un habitat groupé et *vice versa*. Dans de nombreuses campagnes, et c'est le cas, nous le verrons, en Périgord, l'habitat groupé structure l'habitat dispersé. On ne peut donc pas retrouver les origines de l'habitat dispersé en dehors d'une étude des autres formes d'habitat. Ainsi la création d'une bastide, par exemple, dans un secteur d'habitat dispersé, entraîne bien souvent la disparition de cette forme d'habitat, puisque la population disséminée constitue les premiers habitants de la bastide.

Ainsi, à la différence des études concernant les habitats groupés particuliers, les habitats dispersés doivent être intégrés dans une étude globale sur l'habitat, qui tient compte à la fois de la présence d'un habitat groupé qui organise parfois cet habitat dispersé, et à la fois du réseau des habitats dispersés.

Une méthode de recherche de l'origine et de l'évolution de l'habitat dispersé dans la vallée de l'Isle entre Beaulieu et Mussidan

L'habitat dispersé s'appréhende donc nécessairement comme une trame de l'habitat rural. A ce titre, le territoire de l'enquête s'inscrit dans un cadre géographique et humain vaste et cohérent. La vallée de l'Isle entre Beaulieu et Mussidan se conforme à ce schéma.

L'analyse doit passer ensuite par la reconstitution du réseau paroissial. Celui-ci s'appuie sur les bases de l'occupation antique du sol et donc sur l'habitat, puis le réseau paroissial structure l'espace rural à l'époque médiévale : l'église paroissiale et même les autres édifices religieux furent bien souvent des catalyseurs de l'habitat, et jouèrent un rôle dans l'organisation de cet habitat.

Néanmoins, pour aborder de manière plus précise le problème de l'origine de l'habitat, on peut circonscrire une zone plus restreinte dont l'étude du réseau paroissial permet de dégager la cohérence géographique et humaine. Bien sûr, l'espace ainsi choisi correspond à la zone pour laquelle on dispose de la plus importante documentation écrite et archéologique pour différentes époques. De plus cette recherche doit s'effectuer sur une longue période : du moyen âge au XVIII^e siècle, afin de bien cerner les périodes charnières, et dégager les moments clés de l'évolution d'un phénomène souvent très lent. Ensuite, la recherche peut être conduite de manière régressive, à partir de la carte de Belleyme qui dresse, pour le milieu du XVIII^e siècle un état de l'habitat. Enfin, on retrouve à travers les textes les traces de ces habitats du XVIII^e siècle, avec la qualification qui les désigne pour chaque période.

Grâce à tous ces éléments, nous avons formulé des hypothèses sur l'origine de l'habitat dispersé et nous avons tenté de mettre au jour l'évolution de la structure et de l'organisation de cet habitat.

On peut donc maintenant présenter, sur les bases de cette méthode, les résultats, de nos investigations.

Proposition pour une reconstitution du réseau paroissial dans le bassin de l'Isle entre Beaulieu et Mussidan

Une reconstitution du réseau paroissial a pu être proposée à partir de la confrontation de diverses sources : archéologie, cartes (Belleyme), textes (Pouillé du XIII^e s....) ; ce pour les 26 paroisses du diocèse de Périgueux concernées par notre étude (cf. carte 1).

Un premier constat s'impose :

L'ensemble des démembrements (on appelle démembrement, l'apparition de nouvelles paroisses créées à partir du partage et de l'appropriation d'une partie du territoire de la paroisse matrice) s'est opéré de manière continue dans le temps, entre le V^e et le XII^e siècle environ (un petit retardataire : Saint Louis en l'Isle au XIV^e siècle) ; mais il fut inégal : neuf paroisses de première génération fondées aux V^e-VII^e siècles (Mensignac, Chantérac, Saint-Astier, Saint-Martin-l'Astier, Douzillac, Sourzac, Neuvic, Manzac, Montrem), neuf paroisses de deuxième génération créées aux VII^e-X^e siècles (Léguillac-de-Lauche, Saint-Aquilin, Saint-Germain-du-Salembre, Saint-Jean-d'Ataux, Saint-Vincent-de-Connezac, Saint-

Front-de-Pradoux, Saint-Léon-sur-l'Isle, Bruc-de-Grignols, Coursac), huit paroisses de troisième génération apparues après le X^e siècle (Annesse, Beaulieu, Chantegeline, Beauronne, Mussidan, Saint-Louis-en-l'Isle, Valereuil, Jaure). Ce sont surtout les paroisses de deuxième génération qui attirent notre attention. Sur neuf paroisses, sept d'entre-elles sont apparues au plus tard au huitième siècle, et pour au moins deux d'entre-elles : Bruc et Coursac, une fondation aux VI^e-VII^e siècles ne serait pas à exclure; elles entreraient donc en réalité dans le champ chronologique des paroisses de première génération.

Ainsi le maximum de création de paroisses (seize sur vingt-six) c'est opéré durant un laps de temps relativement réduit : entre le V^e et le VIII^e siècle. L'essor du peuplement est parallèle à la christianisation. Puis le phénomène s'interrompt brusquement : seulement deux paroisses sont créées entre le IX^e et le X^e siècle. Ceci doit sans doute être mis en rapport avec les troubles sociaux, économiques et politiques de cette époque. Enfin, une reprise s'amorce après le X^e siècle. Le réseau paroissial finit de se constituer avec huit nouvelles créations de paroisses entre le X^e et le XII^e siècle, la paroisse de Saint Louis étant créée beaucoup plus tardivement au XIV^e siècle.

Ainsi le IX^e siècle s'affirme comme une période charnière en Périgord, la majeure partie du réseau paroissial est constituée avant cette période et ne fera que se parachever après l'an mil. Nul doute aussi que les VIII^e-IX^e siècles furent des périodes d'essor démographique et d'intense structuration de l'espace, mais les documents écrits font cruellement défaut pour mieux appréhender ce phénomène.

Il est néanmoins intéressant de constater que le peuplement au haut moyen âge s'est effectué dans la continuité de l'héritage antique. La superposition de la carte de l'occupation du sol antique (Cf. carte 2) et du réseau des premières paroisses, indique que l'espace gagné pendant l'antiquité reste occupé en permanence pendant le haut moyen âge. Les périodes antiques et du haut moyen âge font ressortir comme secteurs de peuplements anciens :

Rive droite de l'Isle : un secteur de plateau vers la ligne de faite entre les bassins de l'Isle et de la Dronne, autour des paroisses anciennes de Mensignac et de Chantérac qui constitue un secteur de peuplement antique. Très tôt, aux VI^e-VIII^e siècles d'autres paroisses voient le jour : Léguillac, Saint-Aquilin, Saint-Germain-du-Salembre, puis, au IX^e siècle : Saint-Jean-d'Ataux, et Saint-Vincent-de-Connezac. La multiplication des hagiotoponymes indique clairement que l'on a affaire à un phénomène de peuplement qui s'opère dans un laps de temps assez court.

Par ailleurs, d'autres paroisses s'inscrivent dans un peuplement de la vallée de l'Isle, axe majeur de la communication. C'est le cas, rive droite, de Saint-Astier et de Douzillac et, rive gauche, de Sourzac, de Neuvic (à partir duquel apparaît très tôt Saint-Léon-sur-l'Isle).

La moyenne vallée du Vern doit être signalée comme un secteur d'occupation antique qui se développe rapidement au haut-moyen âge. En effet, Manzac abandonne très vite une partie de son territoire pour permettre la création de la paroisse de Bruc-de-Grignols.

La vallée du Naussac, fort secteur d'occupation antique, suit le même schéma que la vallée du Vern. Coursac apparaît tellement tôt qu'on pourrait presque la qualifier de paroisse de première génération à la place de Montrem.

Le peuplement au haut-moyen âge s'inscrit dans la continuité de l'héritage antique. Le développement du réseau paroissial, à partir des paroisses matrices apparues dans les secteurs de peuplement ancien, fixe le peuplement de façon durable. La paroisse devient véritablement un cadre de peuplement ; d'ailleurs, des implantations religieuses contribuent à fixer ce réseau : abbaye de Saint-Astier, prieuré de Sourzac.

Les paroisses apparues autour de l'an mil par démembrement des paroisses de première et deuxième génération, obéissent quant à elles à une autre logique. Elles naissent autour d'un pôle d'habitat groupé : bourg castral (Mussidan), bastide (Saint Louis), implantation hospitalière (Chantegeline), prieuré (Annesse). Elles se créent aussi à partir d'espaces de défrichement (Beaulieu). Ils entraînent une rupture de l'organisation du réseau paroissial préexistant. En effet, les paroisses ne s'établissent plus de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire, elles se forment ponctuellement, s'intercalent dans un réseau déjà constitué. On peut d'ores et déjà remarquer que ces paroisses sont à la base ou bien d'un peuplement très fort (la petite paroisse de Mussidan abrite la ville du même nom) ou bien, à l'inverse, des paroisses, aujourd'hui dépeuplées (Vallereuil et Jaure), ou disparues (Beaulieu et chantegeline).

Bien plus qu'un révélateur quantitatif du peuplement, les paroisses de troisième génération montrent la volonté d'une redistribution, d'une réorganisation du peuplement.

Ainsi, l'évolution du réseau paroissial nous fait comprendre sur quelles bases s'inscrivent l'essor ou la régression du peuplement et son organisation.

Une enquête régressive sur l'habitat dans les paroisses de Mensignac, de Leguillac-de-Lauche, d'Annesse et de Beaulieu

Pour aborder de manière plus précise la question de l'habitat nous avons choisi ensuite de réduire le champ géographique de nos investigations aux seules paroisses de Mensignac, de Léguillac-de-Lauche, d'Annesse et de Beaulieu. Ce secteur était à la fois géographiquement cohérent et bien documenté.

Je ne m'appesantirai pas ici sur les modalités de la méthode régressive utilisée mais je me contenterai d'en communiquer les résultats. Tout au plus, importe-t-il de préciser que cette méthode consiste à recenser l'habitat connu au XVIII^e siècle grâce à la carte de Belleyme, puis à l'aide de la documentation écrite, trouver la manière dont ces toponymes d'habitat du XVIII^e siècle sont désignés aux époques antérieures.

La méthode régressive a permis de dresser une trame de l'évolution de l'habitat du XIII^e au XVIII^e siècle. On retrouve effectivement au XIII^e siècle des toponymes attestés au XVIII^e siècle, même si, à travers la documentation écrite, on en relève surtout des mentions aux XV^e et XVII^e siècles. La terminologie qui caractérise ces toponymes n'a pas cessé d'évoluer depuis le XIII^e siècle. Le XV^e siècle se démarque, par la prédominance des maynements et l'apparition du village. Or, si le terme "village" est, à coup sûr, la marque d'un habitat, le terme de "maynement" nous laisse dans le flou, puisqu'il peut ou non désigner un habitat. Ainsi, l'évolution de la terminologie révèle peut-être celle des toponymes sur la longue durée ; mais elle permet aussi de préciser la période à laquelle apparaît l'une de ces formes d'habitat : le village (au XV^e s.).

Néanmoins de redoutables problèmes quant à la définition de certains termes (maynement, borderie, tenance...), dont on ignore s'ils sont ou non les marqueurs d'un habitat, montrent les limites d'une telle approche régressive. Par conséquent, le lien de ces termes avec l'habitat doit être sans cesse réexaminé.

Enfin, l'analyse de cartes de localisation des toponymes met l'accent sur la constante dispersion de l'habitat sur l'ensemble des quatre paroisses. Cette dispersion se révèle parfois hétérogène dans l'espace et discontinue dans le temps : l'habitat peut être plus ou moins dispersé dans l'espace et apparaître ou disparaître suivant les périodes.

Toutes ces données établies à partir des habitats du XVIII^e siècle dressent une trame de l'origine et de l'évolution de l'habitat du XIII^e au XVIII^e siècle, de la manière la plus sûre que l'on puisse envisager pour le moment.

Il s'agit maintenant de rechercher les éléments explicatifs qui nous permettent de formuler un corps d'hypothèses sur la mise en place de l'habitat, au cours de ces différentes périodes dans les paroisses de Mensignac, de Légouillac-de-Lauche, d'Annesse et de Beaulieu. A cette fin, diverses sources ont été exploitées, et notamment cette fois les sources manuscrites, mais aussi les données cartographiques.

Les facteurs explicatifs permettant de comprendre l'origine, l'évolution de l'habitat du XIII^e au XVIII^e siècle, dans les paroisses de Mensignac, de Léguillac-de-Lauche, d'Annesse et de Beaulieu

Pour comprendre la mise en place et l'organisation de l'habitat dans chaque paroisse il faut s'intéresser en premier lieu au bourg. C'est sur ce type d'habitat que les informations textuelles et topographiques sont les plus nombreuses et les plus précises.

La place et le rôle et du bourg dans la paroisse :

Après l'étude topographique des bourgs de Mensignac, de Léguillac-de-Lauche, d'Annesse, de Beaulieu, de Chantegeline, nous avons acquis la certitude que les bourgs de Mensignac et de Léguillac-de-Lauche ont connu un développement plus important que les autres bourgs. Mais surtout, ces deux bourgs possèdent une structure topographique remarquable : l'un à partir d'une rue, l'autre à partir de l'église. L'hypothèse explicative est celle d'un regroupement de l'habitat autour des deux églises paroissiales de Mensignac et de Léguillac vers le XI^e siècle, en raison de la crise féodale. Les bourgs nés plus tardivement : Annesse, Beaulieu, Chantegeline, ne parvinrent visiblement pas à concentrer autant d'habitations, ni à mettre en place une structure durablement ancrée dans le paysage.

De plus, une étude fondée sur l'analyse du réseau des chemins au XIX^e siècle nous a permis de dégager la place centrale du bourg dans la paroisse et son rôle majeur dans l'organisation de l'espace. Les bourgs de Mensignac et de Léguillac-de-Lauche remplissent parfaitement cette fonction (cf. carte n°3). Ainsi A. Parodi explique qu'"un réseau de chemins et de voies anciennes qui convergent vers le centre d'un site, impliquent une appropriation et une organisation du territoire pendant une longue durée"⁶. L'étude du rapport entre le bourg et le réseau des chemins vient donc compléter les hypothèses formulées au cours de l'analyse topographique. Les bourgs de Mensignac et de Léguillac-de-Lauche, dont le travail de reconstitution du réseau paroissial, confirme l'ancienneté de l'implantation de l'église (avant le X^e siècle) sont, non seulement des bourgs fortement structurés, mais aussi des bourgs qui ont joué un rôle majeur dans l'organisation des chemins et de l'espace central de leur paroisse. Les bourgs de Beaulieu et de Chantegeline, dont l'apparition est bien postérieure au X^e siècle n'ont absolument pas eu d'impact sur l'organisation du réseau

6. PARODI (A.), Les églises dans le paysage rural du haut moyen-âge en Languedoc oriental : IX^e-XII^e siècles, in *Documentation d'Archéologie Française*, n°46, 1994.

routier et semblent s'être, au contraire, complètement adaptés à une structure déjà en place (comme cela semble être le cas pour Chantegeline). Le cas d'Annesse, paroisse sans doute créée autour du X^e siècle, occupe une situation intermédiaire. Bien que le bourg semble s'être développé en marge de l'implantation de l'église, la fonction organisatrice de l'espace rural du bourg est malgré tout assurée.

Néanmoins, le bourg ne structure pas l'ensemble de la paroisse. Les zones marginales lui échappent. Les routes qui structurent les espaces marginaux sont des axes routiers qui traversent la paroisse sans passer par le bourg. Elles appartiennent davantage à un réseau régional de circulation : celui établi entre les bassins de l'Isle et de la Dronne. Les chemins développés autour des bourgs concernent, quant à eux, une desserte essentiellement locale : même si un grand itinéraire : Périgueux-St-Apre, par exemple, traverse le bourg de Mensignac.

Pour que cette étude soit véritablement complète, il faudrait parvenir à mieux comprendre comment le bourg s'insère dans une trame générale d'habitats dispersés. Car la dispersion est tout de même bien la caractéristique dominante de l'habitat dans ces paroisses. Il est intéressant de constater que les bourgs de Beaulieu et Chantegeline ne se distinguent ni par une organisation topographique particulière, ni par un rôle central ou organisateur de premier ordre dans l'espace paroissial. Dans ce cas, seule la présence de l'édifice ecclésiastique semble les différencier des villages.

De plus, un nombre important de villages autour des bourgs, pendant les temps modernes, indique un faible développement du bourg. En aucun cas le bourg ne semble avoir attiré vers lui la population au point de grossir aux dépens des habitats environnants. On a peut-être là les signes d'un attachement profond à une organisation rurale dispersée. Revenir à une analyse globale sur l'habitat dispersé semble donc être nécessaire pour saisir plus précisément la complexité de l'organisation de l'habitat rural médiéval.

Un habitat dispersé prépondérant mais difficile à cerner :

Notre étude sur l'habitat dispersé nous a amenée, à travers les textes, à dégager, pour plusieurs époques, l'évolution de certains toponymes d'habitat identifiés avec certitude au XVIII^e siècle.

Au XIII^e et XIV^e siècles ces termes sont variés ; on trouve alternativement "tènement", "bordarie", "maynement". Mais il semble difficile, en fin de compte, d'affirmer que ces termes désignaient alors un habitat. Un grand vide dans la documentation à la fin du XIV^e siècle, pendant la période des guerres incessantes entre les royaumes de France et d'Angleterre, ne permet pas de comprendre l'évolution pendant cette période.

A la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, la terminologie désignant l'habitat s'est considérablement réduite, le terme de maynement est prépondérant, et à travers quelques exemples, il peut être défini comme une exploitation agricole, comprenant les bâtiments d'habitation et les terres qui lui sont rattachées. Le maynement possède la particularité d'être fortement individualisé puisque souvent il tient son nom de la famille de tenanciers qui l'a constituée. Ces maynements semblent couvrir l'ensemble du territoire paroissial ; ils constituent ainsi la trame d'un habitat rural dispersé. Dans ces conditions il devient possible d'étudier l'habitat au XV^e siècle, puisqu'à chaque mention de maynement dans les textes, correspond une habitation. Ou bien il s'agit d'un habitat isolé, ou bien l'habitation prend place dans le bourg.

De plus, à travers l'exemple de la formation du village de la Jourdonnie à la fin du XV^e siècle une nouvelle forme d'habitat apparaît et une nouvelle organisation de la société rurale s'amorce : le village.

En effet, la fin du XVI^e siècle, les XVII^e et XVIII^e siècles correspondent à des périodes de mise en place et de consolidation de la structure villageoise. Des habitats isolés existent toujours, mais le terme de maynement ne recouvre pas forcément la réalité de ce type d'habitat. Le maynement correspond toujours à un ensemble de terres, il représente une entité onomastique, topographique (même s'il est divisé en plusieurs corps) et juridique, mais il ne comprend pas forcément les bâtiments de l'exploitation. L'habitat dispersé, au XVI^e et XVII^e siècles, peut donc être aussi bien un habitat isolé ou un habitat villageois. Désormais, tous les types d'habitats dispersés présents au XIX^e siècles dans ces paroisses (habitat isolé, et villageois) sont en place.

Hypothèses sur le passage de l'habitat isolé à l'habitat villageois :

La question qui se pose alors, est de savoir comment l'habitat est passé du stade d'habitat isolé au stade d'habitat villageois. Aucun texte ne permet d'élucider clairement la modalité de la création des villages. Toujours est-il que notre analyse démontre que c'est à la fin du XV^e siècle que cette mutation des structures de l'habitat a eu lieu.

Le village a pu naître d'un fractionnement du maynement primitif. Les terres de ce maynement auraient formé d'autres exploitations, mais leurs bâtiments, au lieu d'être isolés au centre des nouvelles exploitations, se seraient, en quelque sorte, agglomérés autour de ceux du premier maynement. Nous avons pu constater, que si la signification du mot "maynement" avait évolué, en revanche le fractionnement du maynement restait une constante pour les périodes que nous avons étudiées, du XIII^e siècle au XVIII^e siècle.

Charles Higounet signale dans son *Histoire du Périgord* (1983), que "dès le XII^e siècle on trouve des demi-manses, après le début du XIV^e siècle, lorsque plusieurs de ces manses eurent éclatés sous la pression démographique en unités de quelques parcelles, la dénomination ancienne de l'ensemble n'a pas cessé d'être employée". Dans le numéro 1 des Cahiers Charles Higounet (1994), Sandrine Lavaud et Fabrice Mouthon nous aident à mieux comprendre le fractionnement de la structure territoriale et foncière que constitue le mayne : "lorsque les phases de poussée démographique atteignent un certain seuil, par exemple au début du XIV^e siècle ou au milieu du XVI^e siècle, les partages et les mutations entraînent la dislocation et dans une moindre mesure la recomposition de nombreuses tenures. Beaucoup de maynes perdent alors leur caractère d'exploitation d'un seul tenant. Il sont d'abord partagés entre les membres de la communauté, dont certains vendent leur part à des voisins, voir à des tiers. La partie bâtie s'accroît par l'essaimage sur place de la communauté familiale d'origine ou bien par l'arrivée de nouveaux tenanciers".

J.C. Helias⁷, note : "si le Gévaudan n'a pas échappé au mouvement général de division des anciennes unités de la vie rurale, c'est la résistance de l'habitat dispersé qui a donné ici ses caractères originaux à cette transformation ; en général, il n'y a pas eu, dans ces régions de redistribution poussée de l'habitat. La plupart du temps, un hameau se contenta de remplacer l'unique ferme qui se trouvait au centre du terroir et, dans un cadre ancien qui n'avait pas bougé, plusieurs exploitations se développèrent". Un schéma similaire a pu se dérouler en Périgord. Il est intéressant de noter que dans ce cas, le fractionnement du maynement n'a pas entraîné de véritable restructuration de l'habitat dans l'espace paroissial, l'habitat n'a fait que grossir, et le finage du maynement est devenu un finage villageois. Nous sommes passé d'un type d'habitat dispersé (l'habitat isolé) à un autre type d'habitat dispersé (l'habitat villageois), sans qu'il y ait de véritable réorganisation spatiale de l'habitat. Le phénomène de dispersion de l'habitat dans l'espace s'en est même trouvé conforté puisque ce phénomène a stabilisé durablement l'habitat dispersé dans le paysage. Un habitat isolé disparaît, en effet, plus facilement qu'un habitat villageois.

Derrière l'aspect linéaire de cette analyse, qui ne constitue que l'hypothétique trame d'une évolution de l'habitat dans les paroisses de Mensignac et Léguillac de Lauche, nous ne devons pas oublier que des

7. Nous soulignons.

8. HELIAS (J.C.), Le mase en Gévaudan au milieu du XV^e siècle, in "Cadre de vie et société" in *Le midi médiéval, hommage à Charles HIGOUNET*, publié par les *Annales du Midi*, Toulouse, 1990, (p. 173-178).

mouvements de recul, de régression, de disparition de l'habitat n'ont certainement pas manqué de se manifester à certains moments, mais ces mouvements furent trop imperceptibles à travers la documentation pour être enregistrés.

Le prieuré de la Faye et les maisons nobles comme facteurs de dispersion de l'habitat :

D'autres éléments du paysage ont agi comme facteur de dispersion de l'habitat. Le prieuré de la Faye est fondé en 1219. Il abrite des chanoines réguliers de l'ordre de St-Augustin. Ces nouveaux pasteurs pour la population suivent une règle de vie très astreignante, fondée sur l'ascétisme, le travail manuel et la pratique de la pauvreté. Ce qui explique peut-être pourquoi le prieuré de la Faye est toujours resté à l'état d'habitat isolé. En revanche de nombreuses donations en terres, depuis la création du prieuré, ont sans doute favorisé l'implantation de la paysannerie alentour. Ainsi, en demeurant à l'état d'habitat isolé, en marge du territoire paroissial, le prieuré a favorisé le maintien de la dispersion de l'habitat dans ce secteur.

A travers l'étude de la mise en place des repaires nobles, nous pouvons également mieux appréhender certains aspects de l'implantation de l'habitat au cours de la période médiévale. Ainsi au cours des XII^e-XIII^e siècles, des vassaux dépendant du comte et de la châtellenie de St-Astier sont venus s'installer dans les chefs lieux de paroisse principaux. Mensignac et Léguillac-de-Lauche, étaient, déjà à ce moment-là, des bourgs structurés par la présence de plusieurs habitations agglomérées à proximité de l'église, et par un réseau de chemin bien en place, permettant de contrôler le centre de la paroisse. Le repaire noble est venu s'accoler à cette formation préexistante. Puis aux XIII^e-XIV^e siècles des chevaliers sont entrés dans la dépendance de ces vassaux et furent chasés dans des terres concédées sur les marges de la paroisse ou sur des itinéraires locaux importants : la Jaunie, par exemple se trouve sur la route de St-Astier, le chef-lieu de châtellenie, à Mensignac, où vit le seigneur qui exerce la haute justice sur la paroisse.

Ces nouveaux habitats ont eu des conséquences sur l'implantation de l'habitat dans la paroisse. B. Fournioux⁹ avait déjà souligné que "les repaires des petits milites ont indéniablement contribué à l'encadrement et à la structuration de l'espace rural médiéval voire même été à l'origine de la formation de petites cellules d'exploitation agricole et de peuplement devenues aujourd'hui des hameaux".

9. FOURNIOUX (B.), *Les chevaliers Périgordins et leur assise territoriale aux XIII^e-XIV^e siècles*, Archéologie Médiévale, t. XVIII, 1988, p. 252-272.

Force est de constater, d'après la carte de l'implantation des maisons fortes (Cf. carte n°4), que d'une part, les repaires nobles, localisés à proximité du bourg apportent un élément supplémentaire à la structuration et donc à la définition même du bourg, et que d'autre part, les repaires nobles disséminés en marge de la paroisse, dans des zones d'habitats mixtes (habitats villageois et habitats isolés), ont favorisé le phénomène de dispersion de l'habitat.

Et ce de façon durable, puisque les familles nobles furent présentes dans ces maisons jusqu'à la Révolution. D'autres seigneurs tels que Pierre de Chalup, écuyer, sieur de Villoche et Elie Meredieu d'Ambois, conseiller du roi au présidial de Périgueux, s'installèrent respectivement l'un à Villoche et aux Grangiers, l'autre à la Croze, au XVII^e siècle. La tendance à la dispersion des maisons nobles se confirme donc également au cours de la période moderne.

Que retenir de cette étude sur l'origine, l'évolution et l'organisation de l'habitat dispersé dans les paroisses de Mensignac, de Léguillac-de-Lauche, d'Annesse et de Beaulieu

L'étude de la terminologie a permis dans un premier temps de caractériser les toponymes liés à un habitat, et de dresser une typologie de l'habitat. Ainsi, nous avons établi qu'au XV^e siècle, le terme de "maynement" désignait une exploitation agricole qui comprenait le plus souvent une habitation ; si le maynement ne se situe pas dans le bourg, il indique donc l'existence d'un habitat isolé. Le terme de "village" apparaît dans les textes, à partir de la fin du XV^e siècle. Ainsi, toutes les formes d'habitats dispersés connues jusqu'au XIX^e siècle, sont présentes sur le territoire de ces paroisses : l'habitat isolé et l'habitat villageois. Le "bourg" représente l'unique forme d'habitat groupé de chacune de ces paroisses et les plus anciens textes que nous avons pu trouver au XIII^e siècle, mentionnent l'existence de ces bourgs.

Une hypothèse sur l'évolution de l'habitat a pu être formulée. La trame de l'habitat dispersé antique a été perturbé aux X^e-XI^e siècles, en pleine crise féodale, par un phénomène de regroupement des habitations autour de l'église paroissiale (Mensignac ; Léguillac-de-Lauche). Nous avons constaté que le réseau paroissial, dans cette partie du bassin de l'Isle, était en place à la fin du IX^e siècle, les paroisses avaient un territoire défini et structuré. Dès lors, il n'est pas étonnant que le phénomène de regroupement des habitations se soit opéré autour de ces églises, solidement établies sur leur territoire paroissial. Les églises apparus plus tardivement : vers le X^e siècle pour Annesse puis à Beaulieu (XI^e-XII^e siècles) et Chantepoule (XIII^e siècle) ne profitèrent pas autant de ce mouvement de regroupement de l'habitat qui, sans doute, s'essouffait au XII^e siècle.

Aux XIII^e, XIV^e et début du XV^e siècle, les structures ne se modifièrent vraisemblablement pas. Le contraste ne fit que s'accroître entre : d'une part un habitat groupé (le bourg) dans lequel, comme à Mensignac, était venu s'implanter un vassal du comte du Périgord (aux XII^e-XIII^e siècles) ayant haute justice sur la paroisse ; et d'autre part, un réseau d'habitats isolés constitué d'exploitations agricoles, au milieu desquelles vinrent s'intercaler au XIII^e siècle le prieuré de la Faye (Léguillac-de-Lauche), et aux XIV^e-XV^e siècles, des petits chevaliers dans la dépendance des seigneurs de Mensignac et de Léguillac.

Le nouvel essor que connut la région après la guerre de cent ans entraîna un grossissement plus qu'une mutation de l'habitat. Bon nombre d'habitats isolés devinrent à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle, des habitats villageois, à l'image du village de la Jourdonnie. Le phénomène ne fit probablement que s'accroître jusqu'au XVIII^e siècle, à la faveur de l'essor de l'agriculture et notamment de la viticulture qui nécessitaient une main d'œuvre importante.

Nous pouvons constater que la caractéristique majeure de l'habitat sur ces quatre paroisses réside dans la permanence de la dispersion de l'habitat sous une forme très complexe. En effet la typologie de l'habitat est complexe. Elle est constituée d'habitats groupés, d'habitats villageois et d'habitats isolés qui coexistent à partir du XV^e siècle.

L'idée d'une multiplicité et d'une complexité des formes d'habitats présentes dans les paroisses ; s'accroît dès que l'on veut définir d'avantage chaque type.

Un problème crucial s'est posé à nous : le problème du suivi de l'habitat isolé dans les textes au cours des différentes périodes que nous avons abordées. Les habitats isolés occupent le plus souvent des secteurs pour lesquels nous ne disposons pas d'une documentation très fournie. Ils ne peuvent pas être décelés au XVII^e siècle, par exemple, où seuls les habitats villageois apparaissent dans les textes. De plus, nous rappelons que les habitats isolés ne sont jamais désignés en tant que tels, mais qu'ils se trouvent en filigrane derrière les mentions d'exploitations agricoles, les "maynements", auxquels une habitation est rattachée. Toute étude concernant les habitats isolés doit donc être envisagée avec d'innombrables précautions.

En ce qui concerne les bourgs et les villages, les textes ne laissent aucune ambiguïté quant à leur nature d'habitats. En revanche le problème qui se pose à nous est cette fois de l'ordre du quantitatif. Comment connaître le nombre d'habitations qui composent un village ou un bourg, au XV^e ou XVII^e siècle ? nous ne pouvons pas répondre à cette question. Le cadastre du XIX^e siècle incite à la plus grande circonspection : Linard (considéré comme un village dans les textes du XVII^e siècle) se compose de deux habitations avec

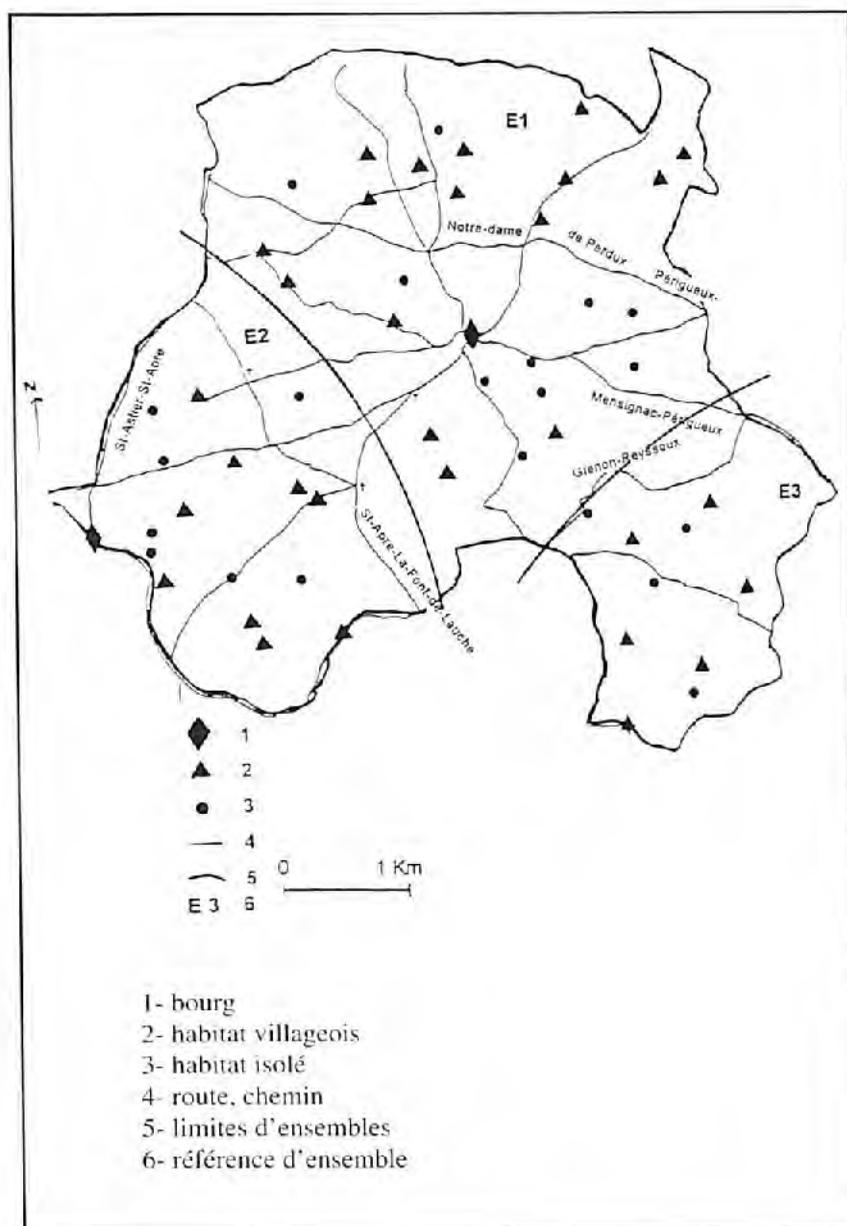
leurs dépendances, alors que les villages de la Croze et de la Jourdonnie, comptent respectivement 22 et 28 habitations. Toujours, au XIX^e siècle, le bourg d'Annesse se compose de 21 habitations, celui de Chantepoule de 9 habitations, et celui de Beaulieu de 4 habitations seulement. Il semble difficile d'émettre un commentaire critique correct d'après ce constat, dans la mesure où nous ignorons totalement si les proportions étaient les mêmes aux périodes antérieures.

Nous apercevons, du même coup, les limites de notre typologie de l'habitat. Entre le bourg et le village (Beaulieu), entre le village et l'habitat isolé (Linard), la limite n'est pas facile à tracer ; on passe aisément de l'un à l'autre. Cette difficulté est inhérente à l'habitat dispersé lui-même. En effet, nous avons développé au cours de notre étude toutes les caractéristiques de cette dispersion. La dispersion de l'habitat dans l'espace se traduit par une répartition sur l'ensemble du territoire paroissial des habitats isolés et villageois. La topographie des villages, lâche et éclatée participe également à ce phénomène de dispersion. Dès lors, les limites imprécises que nous avons mises en valeur entre le bourg et le village, en le village et l'habitat isolé s'inscrivent dans ce processus d'éparpillement, de dispersion de l'habitat.

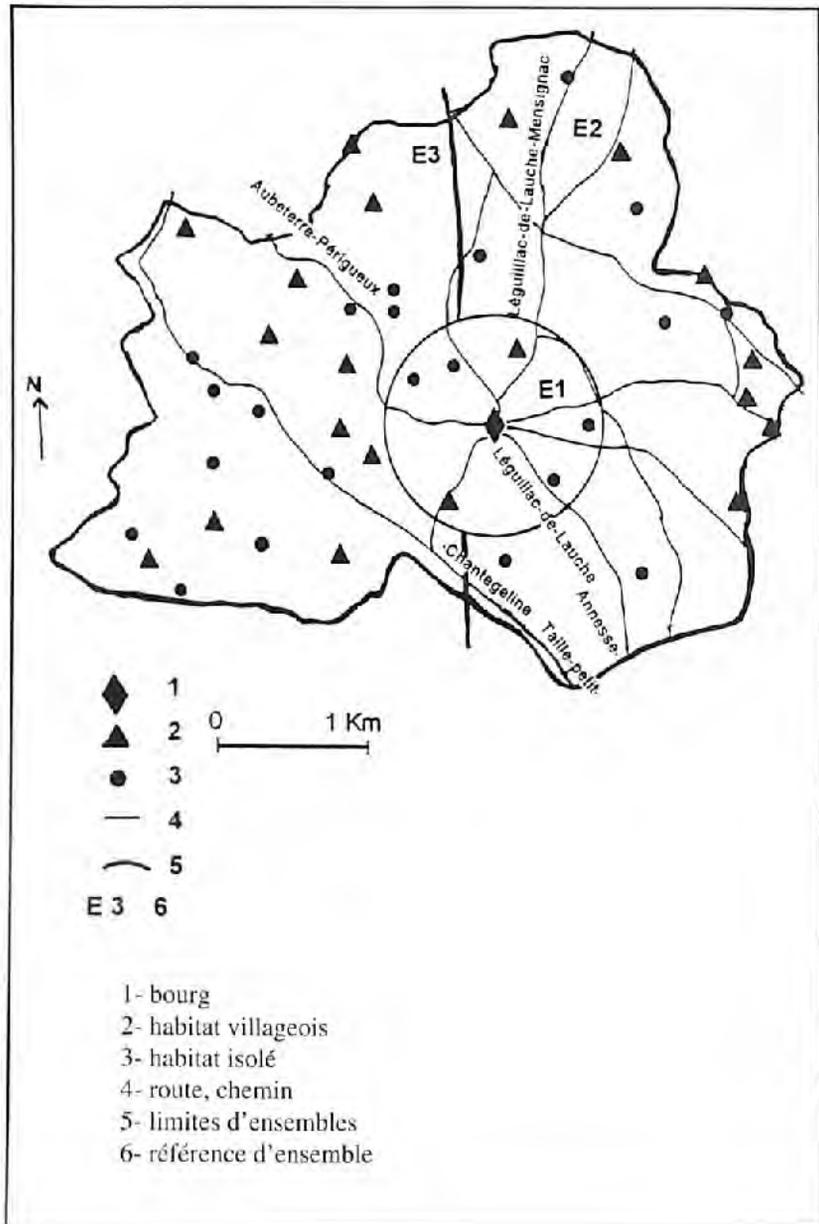
L'étude de l'organisation de l'habitat fait ressortir un élément essentiel : l'organisation des paroisses de Mensignac et de Léguillac-de-Lauche se fait principalement en fonction du bourg. La trame imprimée sur le paysage, après la mise en place de la majeure partie du réseau paroissiale (IX^e siècle), est encore très visible. Les routes convergent vers le chef lieu paroissiale. Néanmoins certains secteurs échappent au contrôle du bourg. Ils s'organisent plutôt en fonction des grands itinéraires qui traversent le réseau paroissial, mais il nous semble difficile pour le moment de donner de plus ample explications.

C.D.

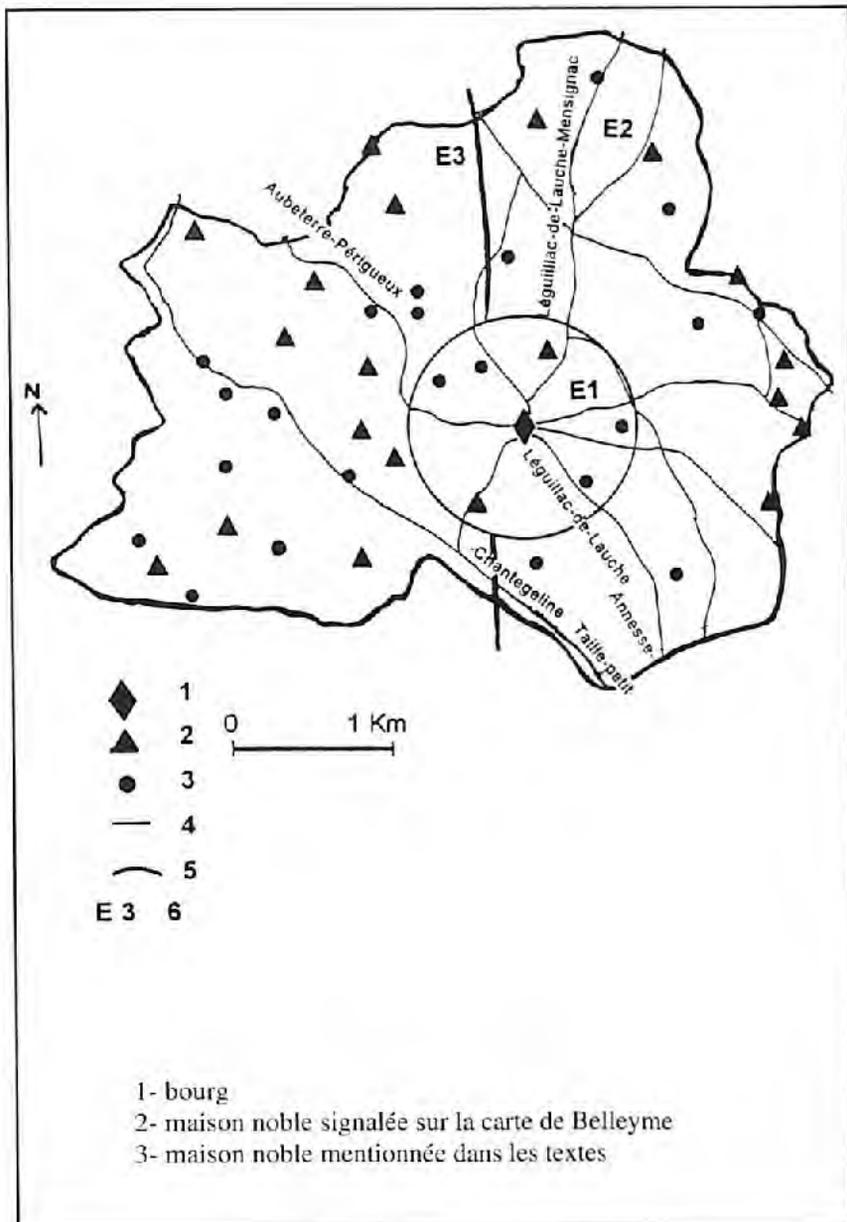
Carte de l'habitat et de chemins d'après le cadastre
du XIX^e siècle pour la paroisse de Mensignac



Carte de l'habitat et de chemins d'après le cadastre
du XIX^e siècle pour la paroisse de Léguillac-de-Lauche



Carte de la répartition des maisons nobles sur la paroisse
de Mensignac



NOTRE SORTIE D'AUTOMNE

Au fil de la Beauronne

Pour découvrir un patrimoine qui nous est cher, il n'est pas nécessaire, en Périgord, d'aller bien loin ni de songer à ménager sa monture. Il suffit, aux portes de la ville, de suivre une nonchalante riviérette qui serpente entre des falaises chevelues. La préhistoire y a laissé ses gisements, le roman fleurit dans une abbaye ; les mâchicoulis et les poivrières poussent çà et là comme des cèpes dans les feuillus et une romancière sulfureuse a chanté, entre les peupliers, l'insolence des folles-avoines et l'éblouissement des pervenches.

La grille de l'abri de Raymonden s'est heureusement entrouverte. Brigitte Delluc, docteur en Préhistoire, nous rappelle, parmi la menthe sauvage, la découverte de ce site prodigieux et les richesses du gisement.

A l'ombre, bienvenue, des rochers de Chancelade, le père Pommarède évoque la tragédie de l'effondrement des carrières, voici plus d'un siècle. Il arrive à Clio d'être tiste et éplorée.

Le père Frédéric nous fait les honneurs de la belle abbaye. Il revenait à Nernard Revierigo de nous présenter l'une de ses richesses, *le Christ aux outrages*, et de nous faire partager l'état de ses recherches concernant l'auteur mystérieux de ce tableau devenu célèbre.



Bernard Revierigo commentant le tableau *Le Christ aux outrages* (photo Christophe Renaud)

A Château-l'Evêque, nos collègues M. et Mme Baysset nous autorisent, en traversant les massifs de leur parc -"la rose de septembre à nulle autre pareille- à pénétrer dans la salle des Gardes. Jeannine Rousset conte à cent quarante auditeurs l'adolescence et les premiers essais littéraires de l'étonnante Rachilde.

Il nous restait à longer des sous-bois frais et agréables et à grimper au château de la Côte. M. Guillaume nous y accueille avec courtoisie et amabilité. C'est sous les ombrages du parc que nous avons rencontré l'attachante figure de Mgr du Lau, archevêque d'Arles et martyr des Carmes,



Château de la Côte (photo Christophe Renaud)

A la vérité, nous eussions volontiers prolongé notre séjour près de la vieille demeure. "L'ombre était du bleu qu'affectent les lessives" et l'or du monbazillac irisait nos heureuses coupes.

Le gisement de Raymonden

La première étape nous amène sur la commune de Chancelade, dans le gisement de Raymonden qui nous est présenté par Brigitte Delluc. Grâce à l'obligeance de M. Cleyet-Merle, conservateur des gisements, que nous remercions, les nombreux participants à l'excursion peuvent entrer à l'intérieur du site.

Ce gisement paléolithique est l'un des rares, sinon le seul, à avoir livré toutes les étapes de la dernière civilisation du Paléolithique supérieur, le Magdalénien : Magdalénien I, II, III, comparables aux niveaux correspondant de Laugerie-Haute, dans le talus en contrebas de la grotte, sur une épaisseur

voisine de 1 m ; Magdalénien IV, V et VI, dans la grotte, sur une épaisseur de près de 2 m. Il est célèbre pour avoir fourni la sépulture et le squelette très bien conservé d'un *Homo sapiens sapiens*, l'Homme de Chancelade, et aussi de superbes objets d'os décorés. Les collections, pour l'essentiel, sont au musée du Périgord. Les fouilles se sont déroulées en divers épisodes et plusieurs membres de notre Compagnie y ont joué un rôle éminent. Les publications les plus importantes furent effectuées dans notre *Bulletin*. Aujourd'hui, il ne reste plus grand chose des dépôts archéologiques.

La petite grotte, d'environ 3,50 m de hauteur, s'ouvre à 2,50 m au-dessus du niveau de la route. Elle fut le lieu des premières fouilles. C'est d'abord Maurice Féaux qui signale le lieu en 1874 mais il ne s'agit à l'époque que d'une investigation très limitée. Voici comment M. Hardy fait le récit dans notre *Bulletin* en 1891 des premières vraies fouilles : "En 1887, sur les accotements de la route n°139, fut construite la ligne de tramways de Périgueux à Brantôme. Le propriétaire du terrain, M. Ch. Bélingard (le grand-père de notre collègue Jean-Marie Bélingard), entrepreneur de travaux publics, ... autorisa (le prélèvement de remblais), et bientôt une équipe de terrassiers, armés de pioches et de pelles, se mit à attaquer le talus. Ils allèrent vite... hélas ! Quelques mois plus tard, en cheminant le long de la nouvelle voie ferrée, M. Féaux et moi, nous reconnaissons des traces de ce vandalisme sur un parcours de près de trois kilomètres... Les terres noires des foyers et les objets les accompagnant avaient été comme semés... sur la ligne des tramways. Par le fait, une faible partie

seulement de la station avait disparu. Au mois d'août suivant, ... M. Féaux y commença une fouille qui lui procura immédiatement de très précieux objets... Une magnifique découverte, la sépulture d'un chasseur de rennes, couronna nos travaux au mois d'octobre".

En 1927, Louis Didon, le propriétaire de l'hôtel des Postes et du Commerce de Périgueux, à qui nous devons les fouilles des gisements de Blanchard et de Labattut dans le vallon des Roches à Sergeac (1910-1914), commença des recherches prometteuses sur le talus en contrebas de la grotte. Ces fouilles, interrompues par le décès brutal de L. Didon le 24 décembre 1927, seront reprises par l'abbé Jean Bouyssonie (1928-1929) et leurs résultats publiés par le Dr Cheyrier en 1955, également dans notre *Bulletin*.



Brigitte Delluc présentant l'abri de l'homme de Chancelade (photo Christophe Renaud)

VIENT DE PARAÎTRE

La Saga de saint Front

par Marie-Pierre MAZEAU-THOMAS

Pierre Pommarède, La Saga de saint Front, Pilote 24, Périgueux, 1997, 447 p., 350 dessins, photographies et illustrations couleurs, préface de Robert Amiet.

(Exemplaire luxe, numéroté, hors commerce à tirage limité, avec dédicace de l'auteur, format 140 x 235 mm, sur fort et beau papier couché mat, relié simili cuir avec jaquette couleurs et exemplaire ordinaire du commerce)

Le brillant auteur de l'ouvrage *La séparation de l'Eglise et de l'Etat en Périgord*, qui nous avez émerveillé par l'abondance de ses recherches, nous convie aujourd'hui à une ample hagiographie sur saint Front.

Chercheur impénitent, Pierre Pommarède, puisant à mille sources diverses, nous invite avec brio à découvrir Front au travers de la collation de documents allant du VII^e au XII^e siècle.

Par une faculté de progression logique, l'ouvrage est présenté en quatre chapitres : Ce que l'on disait de saint Front, Le culte de saint Front en Périgord, Les voyages du saint en France et à l'étranger, Qui est saint Front ?

Le vaste travail de recensement des livres liturgiques, des reliques, des enluminures est mis en évidence dans la splendide iconographie.

Jacques Lagrange, à qui l'auteur a confié le soin de l'édition, nous offre à lire et à regarder un ouvrage où l'exigence de la mise en page est un révélateur du Beau.

La lecture de cette étude approfondie -instrument de savoir et de mémoire- menée avec tant de soin et de ferveur par Pierre Pommarède, devrait permettre à chacun de s'enquérir d'un souffle lyrique.

M.P.M.T.

Au cours de notre séance du 2 décembre 1997, Mme Jeannine Rousset, vice-présidente de la Société historique et archéologique du Périgord, présenta l'ouvrage de Pierre Pommarède *La Saga de saint Front* aux membres de notre compagnie :

" Au nom du conseil d'administration de la Société et au nom de tous nos collègues, je vous remercie de nous faire l'honneur de la dédicace de votre livre.

Père, vous avez vécu plusieurs années auprès d'un certain Front, l'épiant, le suivant partout sans lui laisser la chance d'échapper à vos investigations, à tel point, que vous nous avez fait partager votre passion. Vous êtes notre président, mais avant tout prêtre, puis historien, conteur savoureux et imaginaire, vous venez à bout de toutes les inerties.

Votre saga, témoigne aussi de notre richesse archéologique, artistique, culturelle du passé de notre civilisation et elle est un phare pour la culture des générations futures.

Aussi père, permettez-moi de vous témoigner au nom de tous, ainsi qu'à votre éditeur Jacques Lagrange, toute notre sincère gratitude pour ce merveilleux ouvrage que vous offrez de saint Front, à Périgueux, mais aussi à nous tous, gens du Périgord."

LES PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- Nos prochaines soirées à 18h30 au siège : 14 janvier et 11 mars 1998. Les conférenciers et les thèmes seront annoncés lors des réunions mensuelles et dans la presse.

- Mercredi 7 janvier 1997 de 14 à 15 h : **assemblée générale ordinaire**. Rappelons que l'assemblée générale ordinaire sera reportée automatiquement le mercredi 4 février 1997 dans le cas où le quorum n'aurait pas été atteint. Ordre du jour : compte-rendu moral, compte-rendu financier.

Un de nos lecteurs (M. André Goineaud-Bérard 92, av. de Choisy, 75013 Paris) nous pose deux questions qui intéressent la vie de notre société, concernant les index de notre *Bulletin* et le mode d'acquisition des fascicules. Voici ce que l'on peut lui répondre.

- Les index des années 1874 à 1984 ont été réunis en deux volumes publiés en 1987 comme numéro spécial du tome CXIV de notre *Bulletin* sous le nom : *La Mémoire du Périgord*, vendus sur souscription pour ne pas grever les finances de notre société. Notre bibliothèque, comme la majorité des bibliothèques, possède cet ouvrage. Depuis 1985, les index sont régulièrement fournis aux adhérents au début de chaque année pour les livraisons de l'année précédente. Le directeur de notre Bulletin est en train de préparer une compilation de ces index depuis 1985.

- Pour se procurer des fascicules de notre *Bulletin* ou n'importe quel ouvrage publiés par les soins de notre société (catalogue publié dans la deuxième livraison de l'année 1997 en fin de volume), il suffit d'en faire la demande auprès de notre trésorier, au siège.

COURRIER DES LECTEURS

- Mme Claire Veaux (1, rue Paul-Courteault, 33000 Bordeaux) nous adresse une photographie du graffiti gravé découvert par M. Raux et présenté par lui en 1995 dans notre *Bulletin*, sans relevé (*B.S.H.A.P.*, CXXII, p. 449-450). Il représente un personnage humain assez schématique, à la tête hérissée de cheveux, aux membres écartés et terminés par 5 doigts filiformes. La gravure est très patinée, visible sur une pierre dans la tour du château de Molières, à la base du mur qui porte les peintures publiées dans notre *Bulletin* en 1992 (Delluc et Veaux, *Les peintures du donjon de Molières*, *B.S.H.A.P.*, CXIX, p. 405-411, 4 pl.). Pour Mme C. Veaux, cette gravure paraît antérieure aux peintures. D'autre part, elle avance une nouvelle hypothèse pour tenter d'expliquer le conduit situé au nord de l'enceinte : il s'agirait tout simplement d' "une latrine de chemin de ronde".

- M. André Goineaud-Bérard (92, av. de Choisy, 75013 Paris) s'intéresse à la présence templière en Périgord et signale que Lempzours fut un des premières maisons du Temple en Périgord (château de Lassalle) et que les travaux de ravalement de l'église de Saint-Pierre-de-Côle "viennent de mettre au jour une croix templière penchée, à gauche de la porte d'entrée".



DEMANDES DES CHERCHEURS

- Mme Claire Veaux (1, rue Paul-Courteault, 33000 Bordeaux), "toujours plus ou moins plongée dans le passé de Molières", recherche toute information sur 1^o) le domaine ou maison-forte de Sigoniac à Molières (son co-seigneur fut Anet de Commarques au XVI^e s.) ; 2^o) la faïencerie de Lespinasse (à Molières), qui existait au XIX^e s, et qui fut propriété de M. Rougier, puis Petit-Bousquet. 3^o) Elle cherche la signification de l'expression "chemin morgal", ce terme étant employé dans des actes notariés.

- M. Julien Rodrigo (Le Couquet 24120 Terrasson) recherche des informations sur le château de Muratel (ruines) entre Villac et Terrasson et sur le comte de Muratel.

- M. André Goineaud-Bérard (92, av. de Choisy, 75013 Paris) souhaiterait savoir s'il y a eu des publications ou s'il existe des dossiers d'archives connus sur le procès des templiers à Périgueux par l'évêque Audoin de Neuville, avant qu'ils ne soient amenés à Paris.

- Mme Françoise Arnould de Sartre (49A, rue de la Boule, 17100 Saintes) aimerait savoir s'il existe en Périgord des souvenirs de la famille Delany, en particulier de Jean Delany. Elle a trouvé le récit de ses aventures dans un document manuscrit dont la copie avait été fournie à la fin du XIX^e siècle, par M. Sorin, arrière arrière petit-neveu de Jean Delany, qui la tenait de son oncle Jacques-Théodore Delany, décédé curé de Saujon, près de Royan, en 1860. "Le dit Jean Delany qui passait, dans son siècle, pour un homme d'une grande distinction, fut choisi et prié par toute la noblesse du Périgord, d'aller en ambassade devant Charles VII, roi de France, à l'occasion d'une révolte et sédition qui s'était élevée dans la dite province contre les ordres du Roi, ce qui l'avait obligé d'y envoyer des troupes pour remettre la Province en son obéissance. Il s'acquitta si dignement de sa commission, parlant pour tout le corps de la noblesse, que le Roi le graciosamente pardonna à toute la Province, faisant retirer promptement ses troupes et lui fit expédier, à ce sujet, des lettres patentes et très honorables. Retourné qu'il fut, en sa province, tout le corps de la noblesse assemblé voulut lui faire de grands présents lesquels il refusa...Mais, que fit la noblesse pour rendre cette action mémorable ? Elle fit bâtir une pyramide où était gravé le portrait du dit Jean Delany avec inscription de la paix et rétablissement du pays fait par lui".

- M. Jean Couraud (résidence Plaisance, 12, bd des Océanides, 44380 Pornichet) s'intéresse aux seigneurs de Rouffignac au XVII^e s. et souhaite qu'on l'aide à répondre aux questions suivantes : 1^o) quelles étaient les limites de la généralité de Périgueux ? ; 2^o) de quel Rouffignac les seigneurs de Rouffignac dépendaient-ils ? Quelles sont les différences entre un fief et une seigneurie ? pouvait-on être "seigneur de Rouffignac" et ne pas avoir de domaine ?

INFORMATIONS

- Mme Marie-Pierre Mazeau (Bonas 24350 Tocane-Saint-Apre. Tél. 05.53.90.48.64) propose aux auteurs qui ne disposent pas d'ordinateur personnel d'assurer la saisie de leurs manuscrits.

- M. Didier Dubeau (8, rue Paul-Bertin, 92000 Nanterre) collectionne les vieux appareils photos (y compris en les achetant) et est prêt à fournir des renseignements et du matériel aux personnes intéressées.

- L'association des amis de Saint-Jacques et d'Études compostellanes de Dordogne (Mairie, 24620 Les Eyzies) nous demande de vous informer de son projet d'éditer une étude de Javier Sainz Moreno sur "Jérôme de Périgord, auteur du Cantar du Cid ?", hypothèse étayée par des recherches considérées comme très importantes pour la connaissance de "Jérôme, chapelain guerrier de Rodrigo Diaz de Vivar" (possibilité de consulter le document d'annonce). On peut commander l'ouvrage auprès de Mme Chassain (24290 Thonac) avec un chèque de 38 F à l'ordre de l'association des Amis de Saint-Jacques de Dordogne.

B.D.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DU PÉRIGORD

OUVRAGES DIVERS

E. Espérandieu, *Inscriptions antiques du musée de Périgueux*, Paris-Périgueux, 1893, 123 p., 11 pl.

La plus complète des éditions des inscriptions présentée au musée du Périgord avant que ne soient effectuées les fouilles de Vésone. Cet ouvrage garde une grande valeur car aucun recueil n'a été publié depuis avec autant de commentaires. Le corpus est en outre précédé d'une présentation de Périgueux antique et de ses institutions.

100 F

P.-J. Laviolle, *Notre-Dame des Vertus*, Périgueux, 1924, 50 p.

L'histoire de Notre-Dame de Sanihac, des cultes qui y étaient pratiqués et des légendes qui s'y rattachent.

10 F

J. Roux, *Inventaire du trésor de la Maison du Consulat de Périgueux*, Périgueux, 1934, 189 p.

Cet ouvrage présente les manuscrits médiévaux "qui concernent les droits, franchises et libertés de la présente ville de Périgueux et autres pièces concernant le bien public".

50 F

F. Fournier de Laurière, *Les grands travaux de voirie à Périgueux au XIX^e siècle*, Sarlat, 1938, 41 p., 5 pl.

A Périgueux comme dans de nombreuses villes de France, les édifices du XIX^e siècle ont concrétisé les vues du baron Haussmann.

Cet ouvrage présente le détail des travaux entrepris pour modifier la voirie et donne les plans des rues qui existaient auparavant.

60 F

A. de Fayolle, *Topographie agricole du département de la Dordogne*, Périgueux, 1939, 139 p.

L'auteur, qui préfère rester en Périgord lorsque toute sa famille émigrerait, a fait de l'agriculture et de l'industrie de la Dordogne sous l'Empire un tableau qui constitue un témoignage surprenant à notre époque.

100 F

J. Maubourguet et J. Roux, *Le livre vert de Périgueux*, 1942, 2 vol., 619 p.

De 1618 à 1716, les greffiers de la mairie ont inscrit les noms des consuls, les comptes rendus des délibérations, et... les nouvelles de l'extérieur. Au jour le jour, la gazette de Périgueux !

120 F

Le Périgord révolutionnaire. Le grand livre sur la Révolution en Périgord, Périgueux, 1989.

Le lecteur trouvera dans cet ouvrage symboliquement édité pour le bicentenaire de la Révolution aussi bien le récit des événements survenus que des études démographiques, sociologiques et généalogiques ayant trait à cette période complexe.

250 F

Le livre du jubilé de Lascaux, 1940-1990, Périgueux, 1990, 153 p., illustrations.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la découverte de la grotte, la Société a fait appel à ceux qui ont été parmi les premiers à y pénétrer et à étudier les peintures pariétales pour rédiger un "livre du souvenir".

100 F

Haut Périgord et pays de Dronne, actes du 6^e colloque de Brantôme (1990), Périgueux, 1991, 75 p., illustrations.

A l'occasion de ce colloque ont été évoqués des thèmes variés, parmi lesquels la préhistoire de la vallée de la Dronne, les délits de chasse et de pêche à l'époque moderne, et l'économie du secteur au XX^e siècle.

70 F

R. Faille, J. Secret, M. Soubeyran, Iconographie de François de Salignac de la Mothe-Fénelon, Périgueux, 1991, 109 p., illustrations.

Le recensement des portraits de l'évêque de Cambrai, natif du Périgord, et le rappel de quelques traits marquants de sa vie.

100 F

Bergerac et le Bergeracois, Actes du congrès de la FHSO (Bergerac, 1990), Bordeaux, 1992, 609 p., 79 illustrations.

Cet important ouvrage rassemble les résultats des travaux communiqués lors du congrès de Bergerac. Des sujets très variés dans un livre de qualité conçu sous la houlette du professeur R. Etienne.

320 F

Le Périgord et les Amériques, Périgueux, 1992, 151 p., illustrations.

Pour célébrer le cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, la Société a choisi de mettre en valeur les liens qui ont uni notre région et les îles.

100 F

RECUEILS D'ARTICLES

Actes du 5^e congrès d'histoire, d'archéologie et de géographie de l'Union des sociétés savantes du Sud-Ouest (Périgueux, 1913), Périgueux, 1913, 190 p., illustrations.

Tenu sous la présidence du comte de Lasteyrie, ce congrès a porté sur des thèmes très variés, comme les écoles d'architecture du Sud-Ouest, les fouilles de Roque-Saint-Christophe ou la numismatique périgourdine.

70 F

Mélanges Géraud Lavergne, Périgueux, 1960, 164 p., illustrations.

Pour rendre hommage à son secrétaire général, plus de vingt auteurs ont traité de thèmes fort divers, depuis les premiers résultats des fouilles préhistoriques jusqu'à l'architecture religieuse médiévale ou l'antiféodalisme.

70 F

Centenaire de la préhistoire en Périgord, Périgueux, 1964, 187 p., illustrations.

Toute l'aventure de la préhistoire en Périgord, depuis l'évocation des "inventeurs" de cette science jusqu'aux plus récents travaux.

80 F

Cent portraits périgourdiens, Périgueux, 1979, 207 p., illustrations.

Du troubadour Bertran de Born au père Charles de Foucauld, de l'écrivain Michel de Montaigne au caricaturiste Sem, cet album de cent portraits commentés présente toutes les notabilités du Périgord. Chaque ouvrage de cette édition de prestige est numéroté.

150 F

Périgueux, le Périgord, les anciennes industries de l'Aquitaine, Actes du Congrès de la F.H.S.O. (Périgueux, 1978), Périgueux, 1981, 366 p., illustrations.

De l'urbanisme de Périgueux antique au chemin de fer de Montluçon, les thèmes ne manquent pas pour rendre ce volume précieusement documenté de premier plan pour qui cherche des articles de références.

165 F

Mélanges Alberte Sadouillet-Perrin et Marcel Secondat, Périgueux, 1988, 283 p., illustrations.

Publié en l'honneur des doyens de la Société, ce volume de mélanges ressemble plus de trente articles, résultats de travaux portant sur des matières aussi variées que la sculpture préhistorique, la céramologie antique, l'archéologie industrielle ou... la retraite allemande en 1944.

150 F

La sculpture rupestre en France de la Préhistoire à nos jours, actes du 5^e colloque de Brantôme (1988), Périgueux, 1989, 204 p., illustrations.

Cette monographie est la première en France à traiter ce thème d'archéologie préhistorique et historique de manière théorique (essais de terminologie et de classification) et propose également des exemples variés (en Dordogne, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine).

150 F

J. Maubourguet, Sarlat et le Périgord méridional, t. 3 (1453-1547), Périgueux, 1955, 158 p.

Seul disponible dans l'attente d'une réédition des deux premiers tomes, cet ouvrage raconte un siècle d'histoire du Périgord du sud, de la fin de la guerre de Cent Ans aux débuts de la réforme. L'auteur donne de nombreux renseignements sur les familles et leurs possessions territoriales.

40 F

H. Gouhier, Lettres de Maine de Biran au baron Maurice, préfet de la Dordogne, Périgueux, 1963, 44 p.

Maine de Biran se présente dans ces lettres sous un jour peu coutumier : l'homme politique de l'Empire est au fait de toutes les combinaisons et, ami fidèle du baron Maurice, les lui rapporte.

30 F

J. Secret, Les "Souvenirs" du préfet Albert de Calvimont (1804-1858), Périgueux, 1972, 160 p.

Jean Secret a publié et commenté le journal intime d'un légitimiste du Périgord, promu sous-préfet de la Dordogne sous la monarchie de Juillet, puis préfet sous la deuxième République, et qui répondra de son département lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851. Le regard sur son époque d'un haut fonctionnaire qui fut également l'ami de Bugeaud, d'Alexandre Dumas et de beaucoup d'autres personnalités.

60 F

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de la Société (vendu par fascicule)

La société historique et archéologique du Périgord a publié depuis 1874 plus de 50 000 pages d'articles ou de documents inédits répartis en six, puis en quatre fascicules annuels. Les livraisons encore en stock (cf. liste ci-après) feront l'objet, à partir d'une commande de 10 fascicules, d'une réduction conséquente.

Années complètes : 1904, 1908, 1910, 1911, 1912, 1914-1917, 1933, 1941, 1942, 1952-1958, 1964, 1969, 1970, 1971, 1973-1981, 1983-1988, 1990, 1992-1995. D'autres fascicules sont disponibles ; nous consulter suivant vos vœux.

70 F le fascicule

Index analytique des années 1964-1984 du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux, 1986, 68 p.

10 F

Table méthodique des planches et illustrations du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord (1907-1971), Périgueux, 1973, 24 p.

10 F

Inventaire de l'iconothèque de la Société historique et archéologique du Périgord, Périgueux, 1970, 39 p.

10 F

Hommage au Président Jean Secret, Périgueux, 1982, 71 p.

Les thèmes et les références des travaux de l'un des présidents les plus actifs de la Société historique et archéologique du Périgord, ainsi que les hommages qui lui furent rendus après son décès soudain.

30 F

Pour expédition, frais postaux en sus.